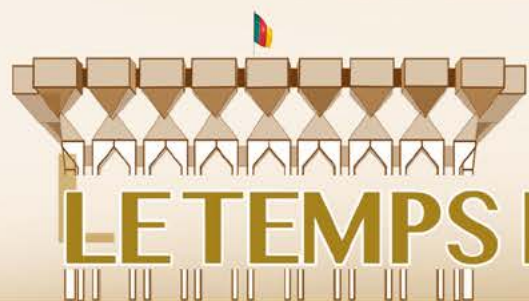




LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

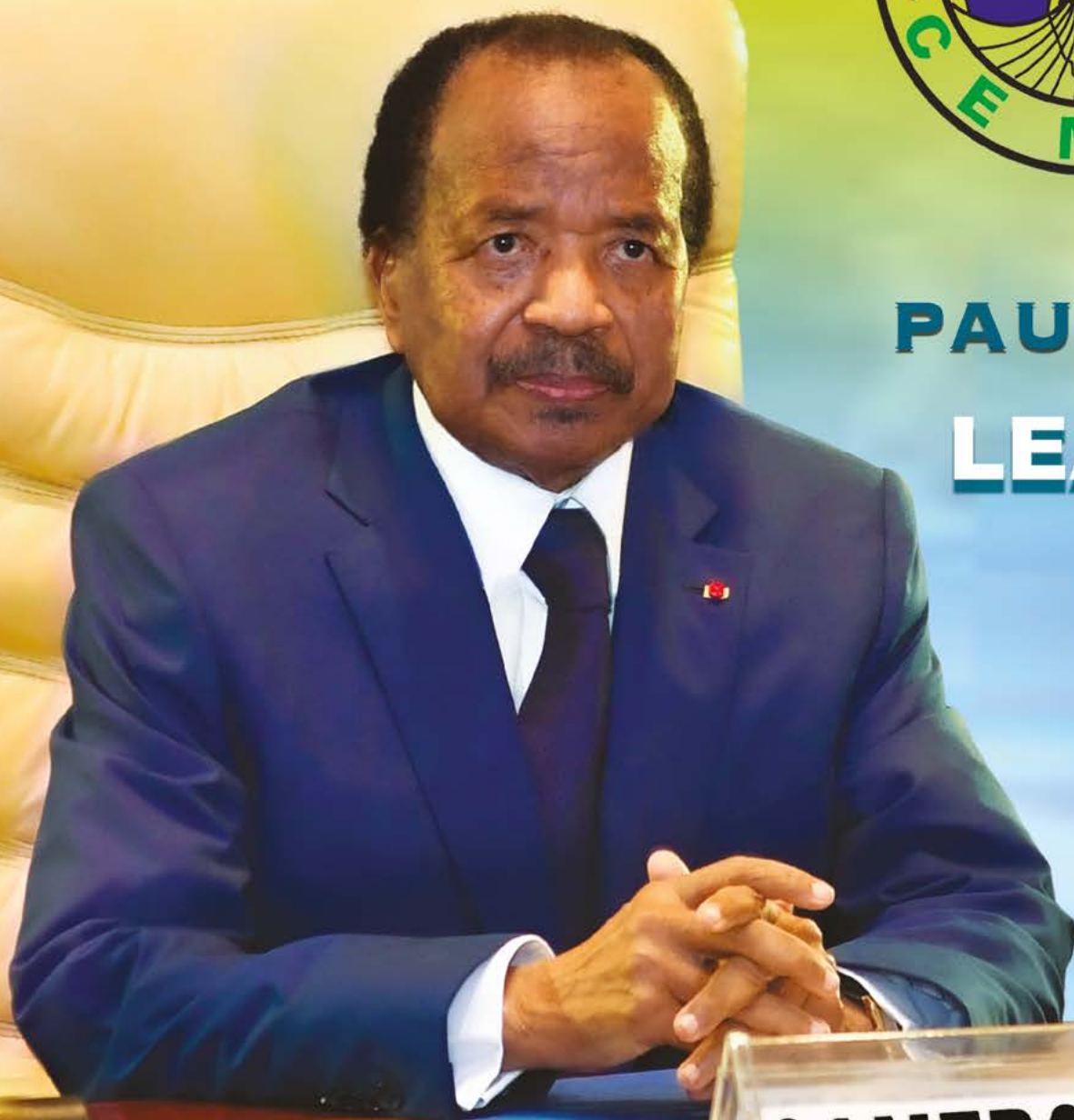


N ° 68 - Juin-Août | June-August 2021

Une publication du Cabinet Civil | A Publication of the Civil Cabinet



PAUL BIYA
LEADER



CAMEROUN



S.E. Paul BIYA **H.E. Paul BIYA**

Président de la République du Cameroun

President of the Republic of Cameroon



Notre réponse commune devrait également tenir compte des impératifs sociaux de nos Etats, dans un contexte où nous devons faire face aux besoins pressants de nos populations.

...Permettez-moi d'exprimer la ferme conviction que la solidarité constante et agissante, dont nous avons toujours fait preuve, devrait être de nouveau mise à contribution.

Il nous faut trouver les voies, les meilleures, vers une sortie de crise maîtrisée.

Je n'ai pas de doute que les conseils avisés et l'assistance technique constante du FMI et des autres partenaires au développement nous seront d'une grande utilité.

Notre sous-région ne saurait rester dans l'impasse.

Si nous restons unis et solidaires,

Si nous traduisons notre volonté politique par l'adoption des mesures appropriées, je suis persuadé que nous renouerons avec le progrès et la coprospérité.



*Discours d'ouverture du Sommet
extraordinaire de la CEMAC
du 23 décembre 2016 à Yaoundé*



Our common response should also take into account the social constraints of our States, within a context where we have to meet the pressing needs of our populations.

....allow me to express the firm conviction that the constant and active solidarity which we have always shown should once more be put to use.

We must find the most appropriate ways to emerge from the crisis.

The sound advice and constant technical assistance of the IMF and other development partners will undoubtedly be very useful to us.

Our sub-region must not be at a standstill.

If we remain united and supportive, if we translate our political will into appropriate measures, I am convinced that we will return to progress and co-prosperity.



*Opening speech by His Excellency Paul
BIYA, Extraordinary Summit of CEMAC,
23 December 2016 in Yaounde.*



4 UN JOUR, UN ÉVÉNEMENT

5 EDITO

8 L'ACTUALITÉ

- Sommet Extraordinaire Virtuel des Chefs d'Etat de la CEMAC
- *Extraordinary Virtual Summit of Heads of State of CEMAC*

28 SPECIAL

- Relance post-COVID en Afrique. Plaidoyer des dirigeants du monde
- *Post-COVID Take-off in Africa. The Plea of World Leaders*

34 CARNET DIPLOMATIQUE

- Paris et Yaoundé en phase
- *Cameroon, France Develop Enduring Partnership against COVID-19*
- Aliko Dangote réaffirme sa volonté d'étendre ses investissements au Cameroun
- *Aliko Dangote to Expand Investments in Cameroon*
- Ultime revue de la coopération avec l'Ambassadeur du Congo
- *Ambassador Valentin Ollessongo Leaves Cameroon with Optimism*

40 DIGITAL

- Le numérique au cœur du projet d'accès à l'émergence
- *Digital Technology at the Heart of Efforts to Achieve Emergence*
- Les Camerounais s'expriment en ligne
- *Cameroonians express themselves online*

52 FIRST LADY

- Chantal BIYA et les épouses des diplomates.
Un thé pour réchauffer l'amitié
- *Chantal BIYA and Wives of Ambassadors:
A Tea Party to Rekindle Ties of Friendship*
- Chantal BIYA au festival de Cannes
- *First Lady Walks the Cannes Film Festival 2021 Red Carpet*

60 AU CŒUR DE L'ACTION

- Modernisation de la fonction publique. Cap sur la performance pour l'émergence du Cameroun
- *Modernization of the Public Service. Enhancing Performance to Achieve Cameroon's Emergence*
- Actes du Chef de l'Etat
- *Texts signed by the Head of State*

LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

Newsletter on the Mandate of Great Opportunities

Directeur de Publication/Publisher :

Samuel MVONDO AYOLO
Ministre, Directeur du Cabinet Civil/Minister,
Director of the Civil Cabinet

Coordonnateur/Coordinator :

Oswald BABOKE
Directeur Adjoint du Cabinet Civil/Deputy
Director of the Civil Cabinet

Rédacteurs-en-Chef/Editors-in-Chief

Nicolas AMAYENA
Attaché
Bansi Victor SUHYANG
Attaché

Rédaction/ News Staff :

Jean Christian ATANGANA
Charles ATANGANA MANDA
Médard NKODO NSOULOU
Dorothée DANEDJO FOUBA
MBENJU John MAFANY
Armel MEBANDE
Edouard MVONDO MVOGO
Joseph B. AMOUGOU MEYONG
Carole NYANGONO ADJOMO
Francine NDONGO

Contribution :

Florent Guy ELA FOE
Chargé de Mission
Jeanne D'Arc OTAM
Chargé d'Etudes Assistant
Dr Denis NGAE
Maxime MAMA
Photographie/Photos:
Victor YENE
Elie Gérard NYAT SAF
Sylvain ANDJONGO SEME
Salifou CHIGHET
Infographie:
Joseph Samuel SAMNICK

Impression/Printed by :

SOPECAM
All these Instruments are available on
our website : www.prc.cm
Our social media accounts :
The President of the Republic
@PaulBiya.PageOfficielle
@PR_PaulBIYA
presidentpaulbiya
The First Lady :
@ChantalBIYA_Cmr
Civil Cabinet:
@PRC.CabinetCivil
@CabinetCivilPRC
Mail : cabinetcivil@prc.cm
@prc.cellcom
@PRC_Cellcom
Mail : cellcom@prc.cm



Huit années se sont écoulées depuis que le Cameroun a recouvré la plénitude de sa souveraineté sur la péninsule de Bakassi. Cela se passe effectivement le 14 août 2013, date marquant la fin de la période du régime spécial transitoire. Epilogue d'un long processus juridico-diplomatique mené de main de maître par le Président de la République, S.E. Paul BIYA, passant par la signature de l'accord de Greentree, le 12 juin 2006.

Le succès de la signature de cet accord a été exalté lors du 3^{ème} congrès ordinaire du RDPC qui s'est tenu à Yaoundé, les 15 et 16 septembre 2011, lorsqu'un échantillon de terre de Bakassi a été solennellement remis au Président Paul BIYA par un représentant de la notabilité locale. Cette scène, qui consacrait la fécondité du magistère exercé par le Chef de l'Etat, a relevé le cérémonial immuable de ce congrès en célébrant le Président de la République comme artisan en chef de la grande œuvre de construction nationale.

L'unité et la sacralité de cette terre sont des fondements de la République que tentent de mettre à l'épreuve les partisans de la sécession aux desseins irrémédiablement voués à l'échec. Car, « *le Cameroun restera un et indivisible* », parole du Chef de l'Etat ■

It has been eight years since Cameroon recovered full sovereignty over the Bakassi peninsula. This happened effectively on 14 August 2013, the day the transitory special period ended. An epilogue to a long juridico-diplomatic process conducted with great tact by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, passing through the signing of the Greentree Agreement on 12 June 2006.

The success of the signature of this agreement was hailed during the 3rd ordinary congress of the CPDM, which was held in Yaounde on the 15 and 16 September 2011, during which a sample of the earth from Bakassi was solemnly handed to President Paul BIYA by a representative of the local notables. The scene, a manifestation of the fertility of the primordial role played by the Head of State, magnified the ceremonial substance of the congress into an active celebration of the President of the Republic as the main actor in the great task of nation building.

The unity and sanctity of the earth is the basis of the Republic which is being threatened by those who are clamouring for secession, an effort which is irredeemably doomed to fail. For, "*Cameroon remains one and indivisible*", says the Head of State ■

Par By

Samuel MVONDO AYOLO

Ministre, Directeur du Cabinet Civil Minister, Director of the Civil Cabinet



Le pari du progrès démocratique

The Challenge of Democratic Progress

La marche historique et souveraine de la démocratie camerounaise, telle que voulue par le Président Paul BIYA, laisse difficilement indifférents les analystes.

Ces derniers temps particulièrement, l'outrecuidance libertaire de certains acteurs étonne beaucoup, du fait notamment de sa fulgurance inconsidérée, nourrie par des instincts déraisonnés et subjectifs, destructeurs et abjects, à la limite du je-m'en-foutisme et du jusqu'au-boutisme.

Lorsque, sous prétexte de manifester leur désapprobation sur un aspect ou un autre de la marche de leur pays, des concitoyens, supposés ou réels, s'arrogent, dans un pays étranger, le droit de perturber le séjour du Chef de l'Etat, de traîner ainsi dans la boue la respectabilité de nos institutions républicaines, il y a là quelque chose d'incompréhensible et d'intolérable.

Une telle attitude trahit, à l'évidence, la tentation d'imposer à notre pays, une dérive anarchisante de la République. Attitude que couvent certains esprits aux desseins inavoués, agissant par un déni de la réalité de notre démocratie, pourtant bien en marche, sous l'impulsion du Président de la République, S.E. Paul BIYA.

Sans surprise, heureusement, cette tentative désespérée de muer la démocratie en anarchie a lamentablement échoué, devant le rempart imprenable de l'immense

Cameroon's historic and sovereign march towards democratization, as envisaged by President Paul BIYA, leaves no analyst indifferent.

Recently, the impertinent libertarian attitude of some actors has amazed many people, particularly because of its recklessness, fuelled by unreasonable and subjective, destructive and despicable instincts, bordering on stupidity and extremism.

When, supposed or real compatriots in a foreign country arrogate to themselves the right to disrupt the Head of State's visit under the pretext of showing their disapproval about one aspect or another of their country's progress, thus dragging the reputation of our republican institutions through the mud, it is completely incomprehensible and intolerable.

This attitude is a clear indication of the attempt to project our country as a lawless Republic. This is the attitude adopted by some people with a hidden agenda who refuse to accept the reality of our democracy, which is well on course, under the leadership of the President of the Republic, H.E. Paul BIYA.

Fortunately, it is no surprise that this desperate attempt to turn democracy into anarchy has failed woefully, in the face of the impregnable bulwark of the immense majority of the Cameroonian people, as well as the clear-sightedness of friendly countries that cannot be deceived about the reality.

majorité du peuple camerounais d'une part, mais aussi devant la clairvoyance des pays amis que nul ne peut tromper sur la vérité des choses, d'autre part.

Et dans tout cela, lucide et serein, comme il sait l'être, le Chef de l'Etat demeure imperturbable devant l'ensauvagement. Au contraire, il reste rivé sur l'idéal de progrès qu'il s'est défini pour la démocratie camerounaise, inclusive et pacifique, dans un pays uni, stable et prospère.

En bon capitaine du navire, il a prêché le calme à tous, retenu la main vengeresse de ceux qui, indignés par la trahison, s'apprêtaient à répliquer, dans un face-à-face inédit avec ceux qui s'attaquent aux institutions et à celui qui les incarne.

Père de la Nation, le Président Paul BIYA ne pouvait accepter le spectacle de Camerounais affrontant d'autres Camerounais, hors du Cameroun.

Il a stoppé net la mise en place de l'inutile arène de pugilat fratricide qui se dessinait. Parce que, en homme épris de paix, il sait qu'une construction démocratique authentique et apaisée est un puissant levier de progrès pour la République.

C'est sans doute la pertinence de cette haute vision d'une République exemplaire, en constante évolution, par-delà les aspérités, qui a valu au Chef de l'Etat et à son épouse une si belle ovation populaire à leur retour au pays, ravalant par le fait même les contempteurs anarchistes dans un silence embarrassé, éhonté et coupable de ceux qui, mis à découvert, sont obligés de se dérober au regard indigné de la Nation.

Au-delà de tout, que peut-on retenir de cet épisode ? Sans doute que la construction démocratique conduite par le Président Paul BIYA est un pari gagnant pour le Cameroun ; que tous les citoyens se doivent de s'inscrire dans cette mouvance démocratique avec bienveillance et responsabilité ; que la participation citoyenne à cet idéal démocratique doit être au service du progrès de la République.

In the midst of all of this, the Head of State, as lucid and calm as he best knows how, remains unruffled in the face of feral behaviour. Instead, he remains focused on the ideal of progress he defined for Cameroon's democracy that is inclusive and peaceful in a united, stable and prosperous country.

As a good ship captain, he has appealed to all to remain calm, to hold back the vengeful hand of those who, outraged by the betrayal, were ready to retaliate, in an unparalleled face-to-face clash with those who attacked our republican institutions and the person who embodies them.

As the father of the Nation, President Paul BIYA did not wish to witness the spectacle of Cameroonians pitted against other Cameroonians outside Cameroon.

He put a stop to the useless scene of fratricidal fighting that was taking shape. As a peace-loving man, he knows that the establishment of genuine and peaceful democracy is a powerful lever of progress for the Republic.

Undoubtedly, it is the relevance of this lofty vision of an exemplary Republic that is constantly evolving, over and above the harshness, which earned the Head of State and his wife an enthusiastic and warm welcome by the Cameroonians upon their return to the country, thereby condemning the contemptuous anarchists to the embarrassing, shameless and guilty silence of those who, when exposed, are forced to hide from the Nation's indignant gaze.

Most importantly, what are the lessons to be learned from this incident? There is no doubt that the democratic process spearheaded by President Paul BIYA is a win bet for Cameroon; that all citizens should participate in this democratic process in a voluntary and responsible manner; that the participation of citizens in this democratic ideal should aim to further the progress of the Republic.

The concept of democratic progress is dear to the Head of State. It implies that Cameroonians

L'idée de progrès démocratique est, en effet, chère au Chef de l'Etat. Elle suppose que naisse et se conforte dans les cœurs, les consciences et les comportements au quotidien, un nouvel entendement du savoir-être républicain, fondé sur le sens élevé de l'Etat, le respect de l'autre et de la différence, la conscience du bien commun et du nécessaire épanouissement de tous, la recherche, en toute circonstance, du consensus républicain, notamment en ce qui concerne les limites à ne pas franchir, et, par-dessus tout, le souci de préserver la paix et l'harmonie sociale. Toute autre attitude contraire dessert le progrès de la démocratie, et partant, la République.

En revanche, le pari bien tenu du progrès démocratique vaudra toujours au Cameroun, le respect et la confiance des autres nations du monde. C'est cela que nous rappellent les événements majeurs récents que sont :

- ✓ l'organisation, avec brio, du tirage au sort de la prochaine CAN TotalEnergies 2021, promesse d'une belle fête du football mondial au Cameroun ;

- ✓ la mobilisation, autour du Président Paul BIYA, des Chefs d'Etat de la CEMAC, ainsi que de hauts dirigeants d'institutions financières internationales de premier ordre (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International et Banque Africaine de Développement), pour examiner les conditions d'une relance harmonisée des économies de la sous-région, durement frappées par la pandémie de COVID-19 ;

- ✓ la conclusion avec le FMI d'un accord triennal (2021-2024) soutenu par la facilité élargie de crédit et le mécanisme élargi de crédit, pour un montant d'environ 375 milliards de FCFA, pour soutenir la résilience de notre économie, en vue d'une reprise rapide post-COVID-19, grâce à des réformes économiques et financières appropriées...

Il devient, dès lors, totalement inapproprié de se tirer une balle dans le pied, par des comportements de nature à brouiller l'image du Cameroun, et de mettre à mal le progrès républicain tant quêté par le Chef de l'Etat, pour le bien de tous ■

should develop and nurture in their hearts and minds and show through their day-to-day behaviour, a new understanding of republican values based on a high sense of citizenship, respect for others and the acceptance of differences, a sense of the common good and the need for general well-being, the continuous quest for republican consensus, particularly in terms of limits that must not be transgressed and, above all, concern for the preservation of peace and social harmony. Any other contrary attitude is detrimental to democratic progress and, therefore, the Republic.

On the other hand, Cameroon will earn the respect and trust of other nations around the world by rising to the challenge of democratization. That is what the following major events that took place recently in our country remind us about:

- ✓ the successful organization of the draws for the upcoming CAN TotalEnergies 2021 which promises to be a grand festival of world football in Cameroon;

- ✓ the mobilization, around President Paul BIYA, of CEMAC Heads of State, as well as top officials of major international financial institutions (World Bank, International Monetary Fund and the African Development Bank), to examine conditions for the harmonious recovery of the economies of the sub-region, which have been hard hit by the COVID-19 pandemic;

- ✓ the conclusion of a three-year agreement (2021-2024) with the IMF backed by the Extended Credit Facility and the Extended Fund Facility, amounting to about CFAF 375 billion, to support the resilience of our economy and ensure rapid post-COVID-19 recovery through the implementation of adequate economic and financial reforms...

It is therefore completely unreasonable to shoot ourselves in the foot through behaviours that could tarnish our country's image and undermine the republican progress advocated by the Head of State for the good of all ■



SOMMET EXTRAORDINAIRE
DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

EN VISIOCONFÉRENCE

Yaoundé, le 18 août 2021

EXTRAORDINARY SUMMIT OF
THE HEADS OF STATE OF CEMAC

VIA VIDEO CONFERENCE

Yaounde, 18 August 2021



THEME

**« EVALUATION DE LA SITUATION
MACROÉCONOMIQUE DE LA ZONE CEMAC
EN CONTEXTE DE PANDÉMIE DU COVID-19 ET
ANALYSE DES MESURES DE REDRESSEMENT »**

**"EVALUATION OF THE MACROECONOMIC
SITUATION IN THE CEMAC ZONE IN THE
CONTEXT OF THE COVID-19 PANDEMIC AND
ANALYSIS OF RECOVERY MEASURES"**

Reconstruire en mieux *Building Back Better*

A l'initiative du Président Paul BIYA, Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), s'est tenu, le 18 août 2021, un sommet extraordinaire virtuel sur le thème : « *Evaluation de la situation macroéconomique de la CEMAC en contexte de pandémie du COVID-19 et analyse des mesures de redressement* ».

Cette rencontre découle des dispositions pertinentes du Traité du 16 mars 1994 révisé le 25 juin 2008 en son article 13, aux termes duquel, « *La Conférence des Chefs d'Etat (...) peut se réunir en session extraordinaire à l'initiative de son Président ou à la demande d'au moins deux de ses membres* ».

La pandémie de COVID-19 qui sévit dans le monde a engendré une récession mondiale, dont les effets affectent les pays membres de la CEMAC, freinant le bel élan amorcé depuis le sommet extraordinaire du 23 décembre 2016 au Palais de l'Unité. Ces assises de haut niveau avaient débouché sur des résolutions, dont la mise en œuvre a jugulé les contrecoups du double choc pétrolier entre 2014 et 2016, induisant « *le retour d'une croissance estimée à 2.1%, consolidée par la reconstitution des réserves de change à un niveau compatible avec le régime de change du franc CFA* », comme l'a rappelé le Chef de l'Etat, dans son allocution d'ouverture le 18 août dernier.

A cause de la pandémie de COVID-19, les économies des pays de la CEMAC sont de nouveau mises à rude épreuve, soumises à un effondrement des équilibres macroéconomiques et à un affaiblissement de leurs réserves de change. La solution préconisée par le Président Paul BIYA est d'accélérer le rythme des réformes structurelles d'une part, et d'améliorer le climat des affaires pour permettre au secteur privé de soutenir la croissance, d'autre part. Pour le Chef de l'Etat camerounais, la politique monétaire de la sous-

On the initiative of President Paul BIYA, current Chairman of the Conference of Heads of State of the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC), an extraordinary virtual summit was held on 18 August 2021 on the theme: "*Evaluation of the macroeconomic situation of CEMAC in the context of the COVID-19 pandemic and analysis of recovery measures*".

This meeting stems from the relevant provisions of the Treaty of 16 March 1994 revised on 25 June 2008 in its article 13, which stipulates that: "*The Conference of Heads of State (...) may meet in extraordinary session on the initiative of its President or at the request of at least two of its members*".

The COVID-19 pandemic is raging in the world. This has led to a global recession, the effects of which are affecting CEMAC member countries, slowing down the fine momentum initiated since the extraordinary summit of 23 December 2016 at the Unity Palace. These high-level meetings had resulted in resolutions whose implementation had stemmed the aftershocks of the 2014-2016 double oil shock, leading to "*the return to 2.1% growth... and the replenishment of our foreign exchange reserves to a level compatible with the exchange rate regime of our common currency*", as the Head of State recalled in his opening address on 18 August.

As a result of the COVID-19 pandemic, the economies of CEMAC countries are once again being put to test, subject to a collapse of macroeconomic balances and a weakening of their foreign exchange reserves. The solution recommended by President Paul BIYA is to accelerate the pace of structural reforms on the one hand, and to improve the business climate to enable the private sector to sustain growth on the other. For the Cameroonian Head of State,



région devra garder son orientation vers une stabilité extérieure forte. Tout cela doit être commandé par une gestion plus rigoureuse et plus transparente, en phase avec les exigences de bonne gouvernance.

L'atout de la solidarité

Les échanges entre les Chefs d'Etat et de Gouvernement, en présence des patrons du FMI et de la Banque Mondiale, du représentant de la BAD et du gouvernement français, ont réaffirmé la nécessité de viser, avec plus de détermination, une croissance forte, durable et inclusive, en mettant au centre des préoccupations, le bien-être des populations. Cela passe par la mise en œuvre des mesures et actions retenues par le Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), en y insérant des innovations dans le cadre des programmes de réformes de seconde génération. La consolidation des finances publiques pour mobiliser de manière optimale les recettes non pétrolières, la diversification des exportations et une meilleure intégration des chaînes de valeur pour s'affranchir des

the sub-region's monetary policy should remain oriented towards strong external stability. All this must be driven by a more rigorous and transparent management, in line with the requirements of good governance.

The advantage of solidarity

The exchanges between the Heads of State and Government, in the presence of the heads of the IMF and the World Bank, the representative of the AfDB and the French Government, reaffirmed the need to aim, with greater determination, for strong, sustainable and inclusive growth, by placing the well-being of the population at the centre of their concerns. This requires the implementation of measures and actions retained by the Economic and Financial Reforms Programme (PREF-CEMAC), with the inclusion of innovations within the framework of second generation reform programmes to be negotiated with international financial institutions. The consolidation of public finances to optimally mobilise non-oil revenues, the diversification of exports and better integration

fluctuations des prix des matières premières, une montée en puissance du système boursier sous-régional pour mobiliser davantage l'épargne et financer les entreprises locales. Ce sont les principales pistes identifiées par le Président de la République, dans son allocution de clôture, pour inscrire les économies de la sous-région dans un cycle de transformation structurelle, qu'il souhaite à la fois verte, diversifiée, inclusive et résiliente. C'est la quintessence de ce qu'il appelle, « *reconstruire en mieux* » les économies de la zone CEMAC.

Pour le Président Paul BIYA, la CEMAC doit s'adapter aux « *nouvelles sources de vulnérabilité ou de fragilité que subit le monde* », et qui se constituent autour des changements climatiques et autres défis d'ordre social, économique ou politique. A cet égard, le Chef de l'Etat convoque à nouveau « *l'esprit de solidarité qui a prévalu en 2016* », pour élaborer des plans de riposte, avec le soutien précieux des partenaires au développement, dont les concours sont essentiels à la reconstruction des économies de la sous-région ■

of value chains to free oneself from fluctuations in raw material prices, and an increase in the power of the stock market system to mobilise more savings and finance local companies. These are the main avenues identified by the President of the Republic, in his closing address, to place the economies of the sub-region in a cycle of structural transformation, which he wishes to be green, diversified, inclusive and resilient. This is the quintessence of what he calls "*building back better*".

For President Paul BIYA, CEMAC must adapt to the "*new sources of vulnerability or fragility that are emerging rapidly*", which are constituted around climate change and other social, economic or political challenges. In this regard, the Head of State once again called for "*the spirit of solidarity that prevailed in 2016*", to draw up response plans with the valuable support of development partners whose assistance is essential to the reconstruction of the economies of the countries in the sub-region ■





Discours d'ouverture du Président Paul BIYA, Président en exercice de la CEMAC

Opening speech of the Head of State, Current President of CEMAC

Yaoundé, le 18 août 2021

- ✓ Messieurs les Présidents et Chers Frères ;
- ✓ Monsieur le Premier Ministre du Congo ;
- ✓ Madame la Directrice Générale du Fonds Monétaire International ;
- ✓ Monsieur le Président du Groupe de la Banque Mondiale ;
- ✓ Monsieur le Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement ;
- ✓ Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC ;
- ✓ Monsieur le Représentant du Ministre de l'Economie et des Finances de la République Française ;

Yaounde, 18 August 2021

- ✓ Fellow Presidents and Dear Brothers;
- ✓ The Prime Minister of the Congo;
- ✓ The Managing Director of the International Monetary Fund;
- ✓ The President of the World Bank Group;
- ✓ The President of the African Development Bank Group;
- ✓ The President of the CEMAC Commission;
- ✓ The Representative of the Minister of Economy and Finance of the French Republic;

Extraordinary Virtual Summit of Heads of State of CEMAC

- ✓ Distingués Invités ;
- ✓ Mesdames, Messieurs ;

La rencontre de ce jour est la première du genre depuis le décès tragique du Président tchadien, notre frère, feu le Maréchal IDRISS DEBY ITNO. Je voudrais, une fois encore, lui rendre hommage. Par son engagement panafricain exceptionnel, sa défense remarquable des causes de notre Communauté et son rôle décisif en faveur de l'intégration sous-régionale, il nous aura tous profondément marqué.

- ✓ Messieurs les Présidents et Chers Frères ;
- ✓ Distingués Invités ;
- ✓ Mesdames, Messieurs ;

La pandémie du COVID-19 et ses nombreuses contraintes m'obligent à vous accueillir virtuellement à Yaoundé. Je souhaite à tous une très chaleureuse bienvenue à ce Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC. Je salue la présence des Invités Spéciaux qui nous viennent du FMI, de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement et de la France. Votre soutien constant à la CEMAC est un atout majeur. Surtout dans le contexte actuel de lutte contre une grave crise sanitaire à l'échelle mondiale.

En effet, cette crise a engendré, au plan planétaire, des conséquences humaines, économiques et sociales d'un impact jamais égalé. La récession mondiale de 3,3% enregistrée en 2020 n'a pas épargné nos pays. L'extrême pauvreté et les vulnérabilités ont rejaili brutalement dans notre espace sous-régional. L'atteinte des objectifs de développement durable en 2030 est aujourd'hui fortement compromise.

Je voudrais néanmoins me féliciter de notre réaction commune face à cette nouvelle crise. Malgré les limites de nos systèmes de santé et de nos infrastructures en la matière, nous avons réussi globalement à endiguer une trop grande propagation du coronavirus. Nous avons ainsi pu préserver de nombreuses vies humaines.

Nous devons cependant rester vigilants et mobilisés. Car, cette crise sanitaire perdure. Il nous faudra poursuivre, ensemble et avec détermination, la phase cruciale du combat

- ✓ Distinguished Guests;
- ✓ Ladies and Gentlemen,

Today's meeting is the first of its kind since the tragic death of the President of Chad, our brother, the late Marshal IDRISS DEBY ITNO. Once again, I would like to pay tribute to him. His exceptional pan-African commitment, his remarkable advocacy for our Community and his crucial role in sub-regional integration left a deep impression on us all.

- ✓ Fellow Presidents and Dear Brothers;
- ✓ Distinguished Guests;
- ✓ Ladies and Gentlemen,

Due to the COVID-19 pandemic and its many constraints, I am obliged to welcome you virtually to Yaounde. I wish you all a very warm welcome to this Extraordinary Summit of CEMAC Heads of State and Government. I acknowledge the presence of Special Guests from the IMF, the World Bank, the African Development Bank and France. Your constant support for CEMAC is a major asset, especially in this context of the fight against a serious global health crisis.

Indeed, the crisis has caused human, economic and social consequences with unprecedented impact worldwide. The global 3.3% recession recorded in 2020 did not spare our countries. Extreme poverty and vulnerabilities have suddenly resurfaced in our sub-region.

Achieving the 2030 Sustainable Development Goals is now in serious jeopardy.

Nevertheless, I wish to commend our joint response to this new crisis. Despite the shortcomings of our health systems and infrastructure, we have succeeded, overall, in containing the over-spreading of the coronavirus, thus saving many lives.

However, we must remain vigilant and mobilized, for this rapidly changing health crisis is still around. Together, we must resolutely continue the crucial phase of the fight against this virus through vaccination. Africa needs broad and equitable access to the vaccine. Indeed, how can we achieve herd immunity with less than 5% of our citizens currently vaccinated?

contre ce virus par la vaccination. L'Afrique a besoin d'un accès large et équitable au vaccin. En effet, comment pourrions-nous atteindre une immunité collective avec moins de 5% de nos concitoyens actuellement vaccinés ?

Je tiens ici à saluer l'action de nos partenaires au développement depuis l'apparition de la pandémie :

- ✓ Nos différents plans de riposte ont obtenu des financements d'urgence du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de Développement ;
- ✓ L'Initiative de Suspension du Service de la Dette en faveur de nos pays a atténué les contraintes sur nos finances publiques ;
- ✓ Le FMI a alloué de nouveaux Droits de Tirage Spéciaux (DTS) à hauteur de 650 milliards de dollars américains ;
- ✓ Les importantes liquidités mises ainsi à disposition renforcent notre capacité de riposte contre la crise sanitaire et permettent la relance économique.

Par ailleurs, en droit ligne des recommandations du Sommet de Paris du 18 mai 2021 sur le financement des économies africaines, et de celui d'Abidjan tenu récemment, nous exhortons les pays dont les réserves sont satisfaisantes à consentir à une réallocation partielle de leurs DTS en faveur des pays africains. Ceci permettrait d'augmenter les liquidités de l'ensemble de nos pays d'au moins 100 milliards de dollars américains.

Nos Etats sont solidaires de la déclaration d'Abidjan du 15 juillet 2021 en faveur d'une reconstitution des ressources de l'IDA-20 à la fin de l'année 2021. En effet, les concours de l'Association Internationale pour le Développement en Afrique jouent un rôle déterminant, et devraient participer massivement à la reconstruction post COVID-19 de nos économies durement affectées par la pandémie.

- ✓ Messieurs les Présidents et Chers Frères ;
- ✓ Monsieur le Premier Ministre ;
- ✓ Distingués Invités ;
- ✓ Mesdames, Messieurs ;

I hereby wish to acknowledge the work of our development partners since the outbreak of the pandemic. Indeed:

- ✓ The IMF, the World Bank and the African Development Bank have provided emergency funding for our various response plans;
- ✓ The Debt Service Suspension Initiative for our countries has eased the strain on our public finances;
- ✓ The IMF allocated US\$650 billion in new Special Drawing Rights (SDRs);
- ✓ The significant amount of cash made available strengthens our ability to respond to the health crisis and enables economic recovery.

Furthermore, in line with the recommendations of the 18 May 2021 Paris Summit on the financing of African economies, and the recent Abidjan Summit, we urge countries with satisfactory reserves to agree to a partial reallocation of their SDRs to African countries. This would increase the cash flow in all our countries by at least US\$100 billion.

Our States support the 15 July 2021 Abidjan Declaration for a replenishment of IDA-20 resources at the end of 2021. Indeed, the International Development Association's assistance in Africa plays a decisive role, and should contribute considerably in the post-COVID-19 reconstruction of our economies, which have been severely affected by the pandemic.

- ✓ Fellow Presidents and Dear Brothers;
- ✓ The Prime Minister of Congo;
- ✓ Distinguished Guests;
- ✓ Ladies and Gentlemen,

We expressed great satisfaction during the November 2019 assessment of the implementation of our Economic and Financial Reform Programme (PREF-CEMAC), backed by our financial partners.

We lauded the return to 2.1% growth that year and the replenishment of our foreign exchange reserves to a level compatible with the exchange rate regime of our common currency.

Lors de l'évaluation, en novembre 2019, de la mise en œuvre de notre Programme de Réformes Economiques et Financières (PREF-CEMAC), soutenu par nos partenaires financiers, nous avons exprimé notre grande satisfaction.

Nous avons alors salué le retour cette année-là, d'une croissance de 2,1% et la reconstitution de nos réserves de change à un niveau compatible avec le régime de change de notre monnaie commune.

Mais, avec l'apparition de la pandémie du COVID-19, les équilibres macro-économiques et budgétaires se sont détériorés. La dynamique d'évolution de nos réserves de change a faibli. Notre intégration régionale a produit insuffisamment des effets d'entraînement sur le commerce intra-communautaire. La faible diversification structurelle de nos économies et l'extraversion de nos modèles de développement ont limité nos capacités de réaction.

Il convient également de reconnaître que les crises sécuritaires et les vulnérabilités découlant des changements climatiques font peser de graves menaces sur notre processus de développement durable.

C'est pourquoi il est plus qu'urgent d'accélérer notre rythme de mise en œuvre des réformes structurelles afin de retrouver la vitalité économique. Il nous faudra également améliorer le climat des affaires pour permettre au secteur privé de s'impliquer davantage dans la relance de la croissance.

Ce Sommet nous donnera l'occasion d'examiner ensemble toutes ces problématiques qui sont d'une acuité indéniable.

Aussi, avec la même détermination que par le passé, nous devons poursuivre la restauration des équilibres macro-économiques et budgétaires de nos finances publiques. Notre politique monétaire devra également garder son orientation vers une stabilité extérieure forte dans le cadre d'une coopération internationale plus affirmée. Il y va de la crédibilité de notre régime de change.

L'évolution de notre endettement public et les enjeux de soutenabilité commandent une gestion plus rigoureuse et plus transparente,

Unfortunately, the onset of the COVID-19 pandemic brought about a deterioration of the macroeconomic and fiscal balances. The trends in our foreign exchange reserves have declined. Our regional integration has had insufficient knock-on effects on intra-community trade. The weak structural diversification of our economies and the extraversion of our development models have limited our capacity to react.

It should also be noted that security crises and climate change-induced vulnerabilities are serious threats to our sustainable development process.

This is why it is more than urgent for us to speed up the implementation of structural reforms in order to regain economic vitality. We also need to improve the business climate to enable the private sector become more involved in growth revival.

This Summit will avail us the opportunity for a collegial review of all these undeniably pressing issues.

Therefore, with the same determination as in the past, we must continue to restore the macroeconomic and fiscal balances of our public finances. Our monetary policy must also remain directed towards strong external stability within the framework of stronger international cooperation. This is a precondition for the credibility of our exchange rate regime.

The trends in our public debt and the challenges of sustainability call for more rigorous and more transparent management, in line with the requirements of good governance.

Together, we initiated ambitious structural reforms on all these issues, with the technical and financial support of our development partners. However, in view of the results obtained, which are mixed and further weakened by the current health crisis, the speed and scope of implementation of the reforms should be reviewed.

These, to me, are the challenges facing us once again.

To overcome such challenges, we have, as in 2016, one major asset: OUR SOLIDARITY.

en phase avec les exigences de bonne gouvernance.

Sur toutes ces questions, nous avons ensemble engagé des réformes structurelles ambitieuses avec le soutien technique et financier de nos partenaires au développement. Mais, au regard des résultats atteints qui sont mitigés et davantage fragilisés par la crise sanitaire actuelle, la vitesse et l'envergure de leur mise en œuvre sont à revoir.

Voilà, me semble-t-il, les enjeux qui nous interpellent de nouveau.

Pour y faire face, nous disposons, comme en 2016, d'un atout majeur : NOTRE SOLIDARITE. Elle nous avait alors permis de mener, au sein de notre Communauté, une action concertée, cohérente et efficace. Nous pouvons, cette fois encore, la mettre en œuvre et aller plus loin vers une transformation structurelle de nos économies. En effet, notre industrialisation constitue le principal gage de notre développement durable, inclusif, capable de démontrer une plus grande résilience face aux éventuels chocs exogènes.

Je reste, pour ma part, convaincu que ce Sommet aboutira à l'adoption de mesures pertinentes et favorables au maintien de notre ensemble sous-régional sur la trajectoire de son émergence économique et social.

Solidaires, et avec le concours de nos partenaires, nous relèverons les défis d'aujourd'hui. C'est ce qu'attendent nos concitoyens. Et c'est surtout notre devoir. Tâchons d'être à la hauteur de cette ambition.

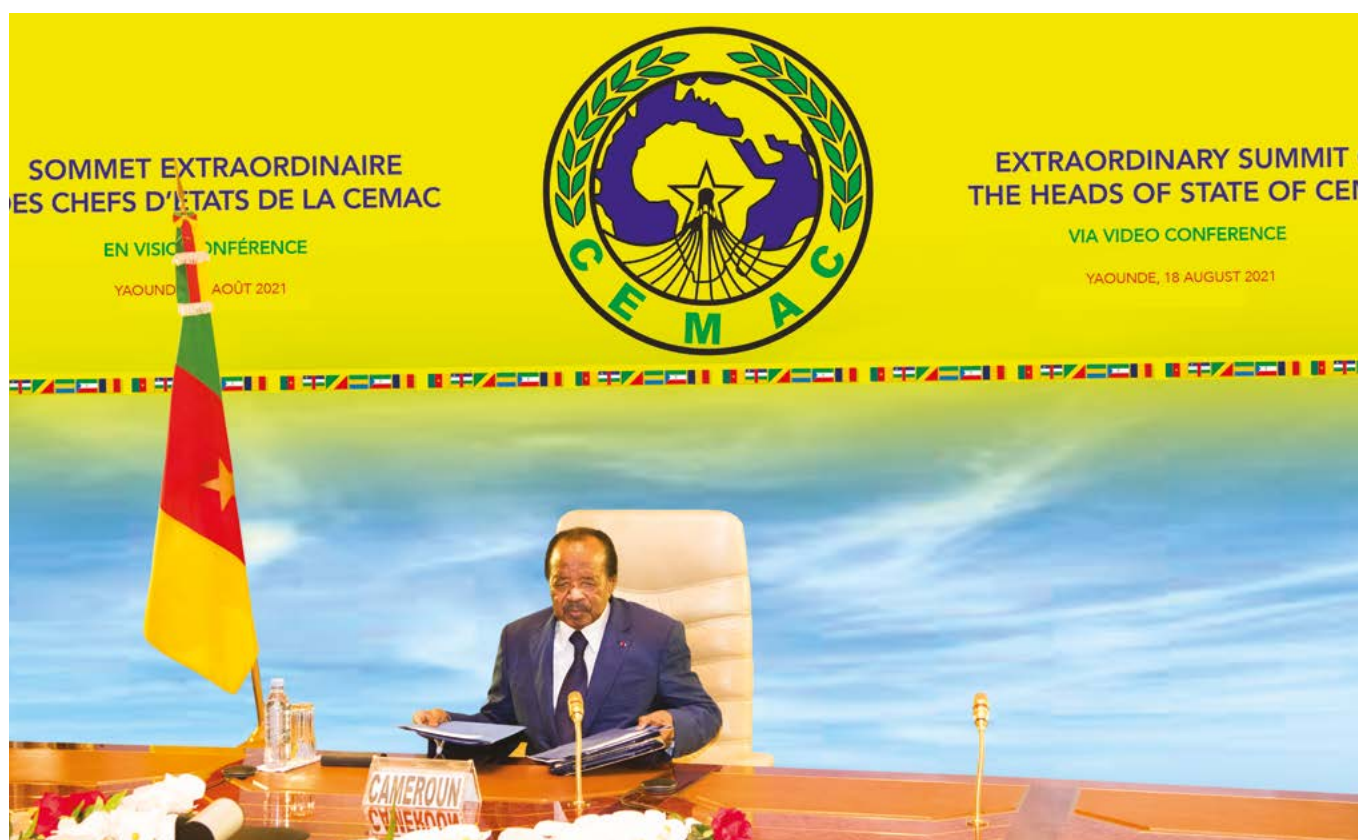
Je vous remercie ■

It enabled us to take concerted, coherent and effective action within our Community. This time again, we can show such solidarity and forge ahead towards a structural transformation of our economies. Indeed, our industrialization is the main guarantee of our sustainable inclusive development, capable of demonstrating greater resilience in the face of possible exogenous shocks.

I remain convinced that this Summit will result in the adoption of relevant measures likely to keep our sub-region on the path of its economic and social emergence.

In solidarity, and with the help of our partners, we will meet today's challenges. Such is the expectation of our fellow citizens. And, above all, such is our duty. Let us strive to live up to this ambition.

Thank you ■



Discours de clôture du Chef de l'Etat *Closing speech by the Head of State*

- ✓ Messieurs les Présidents et Chers Frères ;
- ✓ Monsieur le Premier Ministre du Congo ;
- ✓ Distingués Invités ;
- ✓ Mesdames, Messieurs ;

Permettez-moi d'abord de me féliciter, à juste titre, des échanges denses et fructueux que nous venons d'avoir au cours de ce Sommet. Je tiens aussi à remercier particulièrement nos partenaires au développement. Notamment Madame la Directrice Générale du Fonds Monétaire International, Monsieur le Président de la Banque Mondiale, Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement, ainsi que Monsieur le Représentant du Ministre français de l'Economie et des Finances. Leurs précieuses contributions et leurs conseils avisés ont ajouté de la valeur à nos travaux.

- ✓ Fellow Presidents and Dear Brothers;
- ✓ The Prime Minister of the Congo;
- ✓ Distinguished Guests;
- ✓ Ladies and Gentlemen,

Permit me, first of all, to rightfully hail the intense and fruitful discussions we have had during this Summit. I also wish to specially thank our development partners, in particular the Managing Director of the International Monetary Fund, the President of the World Bank, the President of the African Development Bank and the Representative of the French Minister of Economy and Finance. Their valuable contributions and guidance enriched our deliberations.

Comme nous le savons tous, le contexte mondial actuel est inédit. Nos économies sont certes profondément affectées, mais elles résistent tout de même. Ce résultat découle en grande partie de la mise en œuvre des mesures préconisées par le PREF-CEMAC ainsi que de nos plans de riposte contre la pandémie du COVID. Il convient tout de même d'engager de nouvelles mesures structurelles dans le cadre des programmes de réforme de seconde génération.

Mais avant tout autre chose, je voudrais réaffirmer l'attachement indéfectible de notre Communauté et de nos peuples aux idéaux de paix, de stabilité et de sécurité. Nos efforts y relatifs vont se poursuivre en s'intensifiant, afin de garantir de meilleures conditions pour un développement durable de nos pays en quête de prospérité.

Pour notre relance économique, nous allons miser sur une croissance forte, durable et inclusive, en mettant au centre de nos préoccupations le bien-être de nos concitoyens. Ce qui passe par leur meilleur accès aux services sociaux de base, notamment à ceux de santé, d'éducation, de protection sociale des plus vulnérables, etc.

C'est dans ce sens que nous avons salué les initiatives de nos partenaires au développement. En l'occurrence la récente décision du FMI au sujet des Droits de Tirage Spéciaux dont j'ai parlé dans mon propos d'ouverture.

S'agissant de nos finances publiques, les actions de consolidation devraient tirer le meilleur profit des opportunités qu'offre la transformation digitale. L'enjeu est celui d'une mobilisation optimale des recettes fiscales non pétrolières, pour rendre nos économies moins dépendantes des matières premières.

Pour ce qui est de notre politique monétaire, la reconstitution pérenne de notre position extérieure devrait continuer avec plus de détermination. Une démarche qui nécessite la diversification de nos exportations et une meilleure intégration des chaînes de valeur. Il nous faudra également veiller à la stabilité de notre système financier. Notre place boursière sous-régionale doit monter en puissance pour mobiliser suffisamment l'épargne et financer les entreprises.

As we all know, the current global context is unprecedented. Our economies are deeply affected, but they are still holding up. This is largely due to the implementation of the measures recommended by PREF-CEMAC as well as our COVID-19 pandemic response plans. We should, nevertheless, initiate new structural measures within the framework of second-generation reform programmes.

Before all else, I wish to reaffirm the unwavering commitment of our Community and peoples to the ideals of peace, stability and security. Our efforts in this regard will continue and intensify, in order to guarantee better conditions for the sustainable development of our countries in their quest for prosperity.

To revive our economies, we will bank on strong, sustainable and inclusive growth by placing the well-being of our fellow citizens at the centre of our concerns. This will require greater access to basic social services, particularly health, education, social protection for the most vulnerable segments of our populations, etc.

In this regard, we commend the initiatives of our development partners, notably the recent IMF decision on Special Drawing Rights, which I mentioned in my opening speech.

Regarding our public finances, consolidation actions should make the most of the opportunities offered by digital transformation. The aim is to optimize the mobilization of non-oil tax revenue to make our economies less dependent on commodities.

With regard to our monetary policy, the sustainable consolidation of our external position should be resolutely pursued. This will require the diversification of our exports and a better integration of value chains. We must also ensure the stability of our financial system. Our sub-regional stock market must be strengthened so as to mobilize sufficient savings and finance our enterprises.

Il peut aussi s'avérer utile de revoir, avec le soutien de nos partenaires techniques et financiers, l'ensemble des dispositions contenues dans nos programmes de réformes économiques et financières.

- ✓ Messieurs les Présidents et Chers Frères ;
- ✓ Monsieur le Premier Ministre du Congo ;
- ✓ Distingués Invités ;
- ✓ Mesdames, Messieurs ;

Le monde dans lequel nous vivons devient de plus en plus incertain. De nouvelles sources de vulnérabilité ou de fragilité apparaissent à un rythme élevé. En témoignent : les perturbations liées aux changements climatiques, l'apparition de formes diverses de conflictualités, et la crise sanitaire actuelle.

Pour y répondre, notre Communauté devra puiser dans son expérience des crises antérieures, notamment la crise de 2016, et élaborer de nouveaux plans de riposte. Comme je l'ai dit précédemment, la solidarité constitue notre atout majeur.

Dans le cadre de la riposte contre le COVID-19 en particulier, nous devons consolider les acquis déjà engrangés et renforcer la mobilisation en faveur des campagnes de vaccination en cours dans nos pays.

C'est dans cet esprit que la relance post COVID-19 conduira à la transformation structurelle de nos économies. Une relance que nous voulons à la fois verte, diversifiée, inclusive et plus résiliente. En d'autres termes, il nous faudra reconstruire en mieux, pour le bien de nos concitoyens d'aujourd'hui et de demain. Cela, Je pense, est à notre portée.

Vive l'intégration sous-régionale ;

Vive la solidarité internationale.

Je vous remercie de votre aimable attention. ■

It may also be necessary to review all the provisions contained in our economic and financial reform programmes, with the support of our technical and financial partners.

- ✓ Fellow Presidents and Dear Brothers;
- ✓ The Prime Minister of the Congo;
- ✓ Distinguished Guests;
- ✓ Ladies and Gentlemen,

The world we live in is becoming increasingly uncertain. New sources of vulnerability or fragility are emerging rapidly. This is exemplified by climate change-related disruptions, the emergence of various forms of conflict, and the current health crisis.

To address these challenges, our Community should draw on its experience of previous crises, including the 2016 crisis, and develop new response plans. As I said earlier, solidarity is our major asset.

As part of efforts to combat COVID-19 in particular, we must consolidate the gains already achieved and intensify mobilization for the ongoing vaccination campaigns in our countries.

In this respect, post-COVID-19 recovery will help to achieve the structural transformation of our economies. We are looking forward to a green, diversified, inclusive and more resilient recovery. In other words, we need to build back better, for our present and future citizens. This, I believe, is within our reach.

Long live sub-regional integration!

Long live international solidarity!

Thank you for your kind attention. ■

COMMUNIQUE FINAL

YAOUNDE, 18 AOÛT 2021

A l'invitation de **Son Excellence Paul BIYA**, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, Président de la République du Cameroun, un Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale s'est tenu par visioconférence le 18 août 2021.

Ce Sommet avait pour objectif d'évaluer la situation macroéconomique de la CEMAC, en particulier dans le contexte de la pandémie du Covid-19 et d'analyser les mesures de redressement appropriées pour renforcer la résilience des économies de la sous-région et accélérer leur transformation structurelle, en vue d'une croissance soutenue, durable, inclusive et créatrice d'emplois.

Ont pris part à cette rencontre :

- Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun;
- Son Excellence **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine;
- Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise ;
- Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- Son Excellence **MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République du Tchad ;
- Son Excellence **Anatole Collinet MAKOSSO**, Premier Ministre de la République du Congo.

Ont également assisté aux travaux :

- **Madame KRISTALINA GEORGIEVA**, Directrice Générale du Fonds Monétaire International;
- **Monsieur DAVID MALPASS**, Président du Groupe de la Banque Mondiale;
- **Dr Serge N'GUESSAN**, Directeur Général du Bureau Afrique Centrale du Groupe de la Banque Africaine de Développement;
- **Monsieur Emmanuel MOULIN**, Directeur Général du Trésor français ;
- **Pr DANIEL ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC;
- **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Après le Discours d'ouverture du Président en exercice, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont suivi la Communication Spéciale du Président Dédié au PREF-CEMAC, **S.E. Denis SASSOU N'GUESSO**, délivrée par le Premier Ministre Congolais **S.E. Anatole Collinet MAKOSSO**, sur l'état d'avancement du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) et les mesures de relance post COVID-19 adoptées par le PREF-CEMAC.

Les Chefs d'Etat ont préalablement rendu un vibrant hommage au Maréchal du Tchad, **Son Excellence IDRIS DEBY ITNO**, tombé sur le champ d'honneur le 20 avril 2021. Ils ont exprimé leur solidarité à la République du Tchad, au Peuple tchadien et au Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République du Tchad, **Son Excellence MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO** et exhorté la Communauté Internationale à apporter son soutien à la réussite de la transition.

Ensuite, ils ont suivi les Interventions de la Directrice Générale du FMI, du Président de la Banque Mondiale, du Représentant de la Banque Africaine de Développement, et du Représentant de la République Française.

A la suite de ces exposés, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont procédé à un large échange de vues sur l'ampleur des conséquences des crises sécuritaire, sanitaire et économique dans la sous-région.

Ces crises ont induit des déséquilibres économiques fondamentaux au sein de la CEMAC, alors que la Région commençait déjà à tirer profit des réformes engagées par les Autorités nationales et régionales, avec l'appui des partenaires extérieurs, dans le cadre de la stratégie régionale de sortie de crise adoptée lors du Sommet du 23 décembre 2016 à Yaoundé.

FINAL COMMUNIQUE

At the invitation of His Excellency Paul BIYA, current President of the Conference of CEMAC Heads of State, President of the Republic of Cameroon, an Extraordinary Summit of Heads of State of the Central African Economic and Monetary Community was held through videoconferencing on 18 August 2021.

The Summit sought to assess the macroeconomic situation in CEMAC amid the COVID-19 pandemic, and to analyze appropriate recovery measures to strengthen the resilience of the sub-region's economies and fast-track their structural transformation for sustained, sustainable, inclusive and job-creating growth.

Participants at the meeting were:

- His Excellency Paul BIYA, President of the Republic of Cameroon;
- His Excellency Faustin Archange TOUADERA, President of the Central African Republic;
- His Excellency Ali BONGO ONDIMBA, President of the Gabonese Republic;
- His Excellency OBIANG NGUEMA MBASOGO, President of the Republic of Equatorial Guinea;
- His Excellency MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, President of the Transitional Military Council, President of the Republic of Chad;
- His Excellency Anatole Collinet MAKOSSO, Prime Minister of the Republic of the Congo.

The following personalities also participated in the deliberations:

- Ms KRISTALINA GEORGIEVA, Managing Director of the International Monetary Fund;
- Mr DAVID MALPASS, President of the World Bank Group;
- Dr SERGE N'GUESSAN, Regional Director-General of the African Development Bank for Central Africa;
- Mr EMMANUEL MOULIN, Director-General of the French Treasury;
- Prof. DANIEL ONA ONDO, President of the CEMAC Commission;
- Mr ABBAS MAHAMAT TOLLI, Governor of the Bank of Central African States (BEAC).

After the opening speech by the current President, the Heads of State and Government listened to the Special Statement of H.E. Denis SASSOU N'GUESSO, on the status of implementation of the CEMAC Economic and Financial Reforms Programme (PREF-CEMAC) and on the post-COVID-19 recovery measures adopted by PREF-CEMAC, delivered by the Congolese Prime Minister, H. E. Anatole Collinet MAKOSSO.

The Heads of State paid glowing tribute to the Marshal of Chad, H.E. IDRIS DEBY ITNO, who fell in the line of duty on 20 April 2021. They expressed their solidarity to the Republic of Chad, the Chadian people and the President of the Transitional Military Council, the President of the Republic of Chad, H.E. MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, and urged the international community to support a successful transition.

They then listened to the addresses of the Managing Director of the International Monetary Fund (IMF), the President of the World Bank, the Representative of the African Development Bank and the Representative of the French Republic.

At the end of the presentations, the Heads of State and Government had wide-ranging discussions on the extent of the impact of security, health and economic crises in the sub-region.

A cet égard, ils ont examiné les mesures prises aux niveaux national et régional pour endiguer les effets négatifs de ces crises sur les populations et les économies de la Sous-Région, ainsi que les politiques et réformes économiques prioritaires destinées à soutenir la relance post-COVID-19.

Au terme des échanges riches et fructueux, les Chefs d'Etat ont :

1. Félicité le Président Dédicé du PREF-CEMAC pour les progrès enregistrés jusqu'en 2019 dans la mise en œuvre dudit Programme, qui a donné des résultats positifs sur le redressement global des économies de la CEMAC ;
2. Relevé avec satisfaction la consolidation progressive du niveau des réserves de change communautaires à plus de 3 mois d'importations, renforçant ainsi la stabilité extérieure et évitant un ajustement monétaire ;
3. Noté que les pays de la CEMAC ont enregistré, du fait de la pandémie et ses conséquences, une récession en 2020 et une détérioration de leurs équilibres macroéconomiques et financiers. Bien que les perspectives macroéconomiques en 2021 soient globalement favorables, de nombreux défis et incertitudes persistent ;
4. Salué les mesures exceptionnelles de riposte prises par les Etats et les Institutions communautaires, notamment la Commission de la CEMAC, la BEAC, la COBAC, la BDEAC et l'OCEAC pour limiter les effets négatifs sur les économies de la CEMAC liés à la propagation rapide de la COVID-19 et à la forte volatilité des cours du pétrole ;
5. Affirmé leur détermination à accélérer les campagnes de vaccination pour protéger les populations, sauver des vies et favoriser une réouverture maîtrisée des économies de la Sous-Région, en tirant profit des initiatives bilatérales et multilatérales, et sollicité le soutien et la solidarité de la communauté internationale en faveur d'un accès large et équitable au vaccin et à la promotion d'une véritable industrie pharmaceutique dans la sous-région ;

6. Exhorté les Etats et les Institutions communautaires, notamment la BEAC et la COBAC, à envisager une levée prudente et progressive des mesures exceptionnelles de soutien aux économies pour tenir compte de la persistance de la crise sanitaire dans la CEMAC et ses effets sur les économies ;

7. Accueilli favorablement toutes les initiatives internationales de soutien, notamment les financements d'urgence, l'Initiative de Suspension du Service de la Dette, la restructuration et l'allègement de la dette, la mise en place du cadre commun du G20, dans le but d'assurer de manière durable la viabilité des finances publiques et la soutenabilité de la dette ;
8. Salué la nouvelle allocation générale des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) décidée par le FMI à concurrence de 650 milliards de dollars américains et plaidé en faveur d'une réallocation des DTS des pays développés vers les pays en développement ainsi que pour une reconstitution ambitieuse des ressources de l'IDA-20 d'au moins 100 milliards de dollars américains ;
9. Exhorté les Etats membres et les Institutions sous régionales à faire du Plan communautaire de relance économique post-COVID-19 de la CEMAC une cause commune, et invité les Partenaires Techniques et Financiers à les accompagner massivement dans sa mise en œuvre ;
10. Réaffirmé leur attachement à la solidarité communautaire face aux chocs sanitaire, sécuritaire et économique, à travers la poursuite d'une stratégie cohérente et coordonnée pour préserver la viabilité des finances publiques et renforcer la position extérieure de la CEMAC ;
11. Prescrit aux Etats membres la mise en œuvre de politiques budgétaires propices axées sur la mobilisation accrue des recettes hors pétrole, le renforcement de la qualité et de l'efficacité des dépenses publiques et une gestion rigoureuse de la dette publique ;
12. Engagé les Etats à poursuivre l'assainissement du système financier par la mise en place des stratégies d'apurement des arriérés de paiement, crédibles et exhaustives, tenant compte des impacts de la crise sanitaire et conformes aux engagements contenus dans les programmes.

The crises have resulted in fundamental economic imbalances within CEMAC, just when the region had already started benefiting from the reforms embarked on by national and regional authorities, with the support of external partners as part of the crisis exit strategy adopted at the 23 December 2016 Summit in Yaounde.

In this regard, they reviewed the measures taken at the national and regional levels to limit the adverse effects of the crises on the populations and the economies of the sub-region, as well as the priority economic policies and reforms intended to support post-COVID-19 recovery.

Following rich and fruitful discussions, the Head of States:

1. Congratulated the PREF-CEMAC Chair for the progress made up to 2019 in implementing the Programme, which has yielded positive outcomes for the overall recovery of CEMAC economies;
2. Noted with satisfaction the progressive consolidation of the level of community foreign currency reserves at above 3 months of import, thereby strengthening external stability and avoiding currency adjustment;
3. Noted that, owing to the pandemic and its impacts, CEMAC countries experienced a recession in 2020 and a deterioration of their macroeconomic and financial balances. Although macroeconomic outlook in 2021 is positive on the whole, there are many lingering challenges and uncertainties;
4. Commended the exceptional response measures taken by States and community institutions, including the CEMAC Commission, BEAC, COBAC, BDEAC and OCEAC, to contain the adverse effects of the rapid spread of COVID-19 and the high volatility of oil prices on CEMAC economies;
5. Affirmed their determination to step up vaccination campaigns to protect the populations, save lives and encourage measured reopening of the economies of the sub-region by taking advantage of bilateral and multilateral initiatives, and enlisted the support and solidarity of the international community for wide and equitable access to vaccine and for the promotion of a true pharmaceutical industry in the sub-region;
6. Urged States and community institutions, including BEAC and COBAC, to envisage careful and gradual lifting of exceptional economic support measures in order to take into account the lingering health crisis in CEMAC and its effects on economies;
7. Welcomed all international support initiatives, including emergency financing, the Debt Service Suspension Initiative, debt restructuring and relief, and the establishment of the G20 Common Framework to sustainably ensure public finance viability and debt sustainability;
8. Commended the new general allocation of Special Drawing Rights (SDRs) decided by the IMF to the tune of US\$ 650 billion, and advocated for the on-lending of the SDRs of developed countries to developing countries as well as for an ambitious replenishment of IDA-20 resources by at least US\$ 100 billion;
9. Urged member States and sub-regional institutions to adopt the CEMAC Community Post-COVID Economic Recovery Plan as a common cause, and called on technical and financial partners to massively support them in the implementation thereof;
10. Reaffirmed their attachment to community solidarity in addressing health, security and economic shocks through the implementation of a coherent and coordinated strategy to preserve public finance viability and strengthen CEMAC's external position;
11. Called on Member States to implement appropriate fiscal policies based on increased mobilization of non-oil revenue, stepping up public expenditure quality and effectiveness, and rigorous public debt management;
12. Urged States to continue to streamline the financial system by formulating credible and comprehensive arrears payment strategies that take into account the impacts of the health crisis and are consistent with the commitments contained in the programmes;
13. Reaffirmed their commitment to strengthening external currency stability, in particular through the implementation of a prudent and effective monetary policy and the judicious application of exchange rate regulations to all sectors of activity. In this regard, they encouraged BEAC to pursue all actions undertaken or envisaged in this area;

13. Réaffirmé leur engagement au renforcement de la stabilité extérieure de la monnaie, notamment par la poursuite d'une politique monétaire prudente et efficace et l'application judicieuse de la réglementation des changes à tous les secteurs d'activités. A cet égard, ils ont encouragé la BEAC à poursuivre toutes les actions entreprises ou envisagées dans ce domaine;
14. Réitéré leurs orientations à la Commission de la CEMAC et la BEAC relativement à la réflexion ouverte sur le cadre et les conditions d'une nouvelle coopération monétaire avec la France ;
15. Félicité le COPIL du PREF-CEMAC et la BEAC pour l'aboutissement satisfaisant de la première phase de la fusion des marchés financiers de la CEMAC, encouragé la BEAC à parachever la restructuration et l'opérationnalisation optimale des structures du marché financier unifié et engagé les Etats à dynamiser davantage ce marché vers une large mobilisation de l'épargne communautaire et le financement des économies de la sous-région;
16. Décidé de mettre résolument en œuvre les politiques et réformes prioritaires dans le cadre de la deuxième phase du PREF-CEMAC pour opérer une réelle transformation structurelle vers l'industrialisation des économies de la CEMAC et créer les meilleures conditions d'une croissance soutenue, équitable tirée par le privé;
17. Exhorté les Etats membres à améliorer le fonctionnement des institutions publiques, la gouvernance et la transparence dans les secteurs public et extractif, la gestion des finances publiques, notamment la qualité des investissements, ainsi que le suivi des risques budgétaires et d'endettement inhérents à la gestion des entreprises publiques;
18. Encouragé les Etats à accentuer les efforts pour le développement du capital humain, en assurant un financement adéquat des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et de la santé et renforcer les dispositifs de protection sociale pour faire face aux effets de la pandémie actuelle et se prémunir contre les éventuelles crises et vulnérabilités futures;
19. Recommandé la mobilisation des financements extérieurs de forme hybride dans les nouveaux programmes avec les partenaires, afin de combiner les caractéristiques des appuis financiers des différents bailleurs de fonds et d'accroître substantiellement les financements en privilégiant les ressources concessionnelles, ainsi que les Partenariats Public-Privé (PPP);

20. Résolu de poursuivre la conception et la mise en œuvre des politiques environnementales visant notamment la lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'écosystème ainsi que la mobilisation des financements afférents;
21. Réaffirmé leur ferme volonté de promouvoir et d'approfondir l'intégration régionale, à travers la consolidation de la libre circulation des personnes et des biens, la promotion de l'économie numérique, la construction des infrastructures régionales, l'accès durable à l'énergie et la mise en œuvre des onze projets intégrateurs prioritaires, dont les financements ont été mobilisés avec succès lors de la Table ronde de Paris en novembre 2020, pour renforcer les échanges intracommunautaires et tirer davantage profit des potentialités de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF) ;
22. Convenu d'accélérer l'amélioration du climat des affaires, en facilitant et simplifiant, entre autres, les procédures de création d'entreprises et en assainissant l'environnement juridique pour renforcer l'attractivité de l'espace communautaire, attirer les investissements directs étrangers afin de combler le gap de financement des grands projets structurants, devant contribuer efficacement à l'industrialisation des pays de la CEMAC;
23. Décidé d'impulser une nouvelle et forte dynamique à la stratégie régionale de redressement économique et financier, à travers les programmes économiques et financiers de deuxième génération à conclure avec le Fonds Monétaire International (FMI), appuyés entre autres par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la France. A cet égard, la coordination accrue des interventions des partenaires multilatéraux et régionaux sera de nature à assurer une plus grande mobilisation des financements et un meilleur impact économique, financier et social ;
24. Exhorté les Etats membres concernés à finaliser et à conclure des programmes avec le FMI, en vue de conférer à la stratégie régionale de relance son caractère communautaire et solidaire, lui garantissant le plus grand succès avec le soutien du FMI, de la BM, de la BAD, de la France et des autres Partenaires Techniques et Financiers.

14. Reiterated their guidelines to the CEMAC Commission and BEAC regarding ongoing brainstorming on the framework and conditions for a new monetary cooperation with France;
15. Congratulated the PREF-CEMAC Steering Committee and BEAC on the successful completion of the first phase of the merger of CEMAC financial markets, encouraged BEAC to complete the restructuring and optimal operationalization of the structures of the unified financial market, and urged States to further revitalize the market towards a broad-based mobilization of community savings and the financing of the economies of the sub-region;
16. Decided to resolutely implement priority policies and reforms as part of the second phase of PREF-CEMAC to bring about a real structural transformation leading to the industrialization of CEMAC economies and create the best conditions for sustained and equitable private sector-driven growth;
17. Urged Member States to improve the functioning of public institutions, governance and transparency in the public and extractive sectors, public finance management, particularly investment quality, as well as the monitoring of fiscal and debt risks inherent in public enterprises management;
18. Encouraged States to step up efforts to develop human capital by providing adequate financing for the education, vocational training and health sectors, as well as strengthen social protection systems to cope with the effects of the current pandemic and prevent possible crises and vulnerabilities;
19. Recommended the mobilization of hybrid external financing in the new programmes with partners, in order to combine the characteristics of financial support from various donors, and substantially increase financing by prioritizing concessional resources and public-private partnerships (PPPs);
20. Resolved to continue formulating and implementing environmental policies aimed, inter alia, at combating climate change and ecosystem degradation, and mobilizing related financing;

21. Reaffirmed their strong determination to promote and deepen regional integration by consolidating the free movement of persons and goods, promoting the digital economy, constructing regional infrastructure, ensuring sustainable access to energy and implementing the eleven priority integration projects, whose financing was successfully mobilized at the Paris Round Table in November 2020, to strengthen intra-community trade and make greater use of the potential of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA);
22. Agreed to accelerate the improvement of the business climate by facilitating and simplifying, inter alia, the procedures for starting businesses and streamlining the legal environment to enhance the attractiveness of the community space, attract foreign direct investments to fill the financing gap for major structuring projects, which should effectively contribute to the industrialization of CEMAC countries;
23. Decided to give a new and strong impetus to the regional economic and financial recovery strategy, through the second-generation economic and financial programmes to be concluded with the International Monetary Fund (IMF), backed by the World Bank, the African Development and France, among others;
24. In this regard, increased coordination of multilateral and regional partner operations will ensure greater mobilization of financing and more economic, financial and social impact;
25. Urged the relevant Member States to finalize and conclude programmes with the IMF, with a view to giving the regional recovery strategy its community and supportive character, and to ensure utmost success of the strategy with the support of the IMF, World Bank, AfDB, France and other technical and financial partners.

Concerned by the lingering adverse effects of security, health and economic crises on the peoples' living conditions, the Heads of State and Government support and encourage all internal and external initiatives aimed at restoring peace, stability, security and health conducive to the emergence of CEMAC.

Préoccupés par les effets néfastes persistants des crises sécuritaire, sanitaire et économique sur les conditions de vie des populations, les Chefs d'Etat et de Gouvernement soutiennent et encouragent toutes les initiatives internes et externes visant à restaurer un cadre de paix, de stabilité, de sécurité et de santé favorable à l'émergence de la CEMAC.

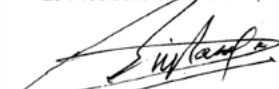
Aussi, au moment crucial de la mise en œuvre de la Stratégie de sortie de crise, engagée par la Communauté, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC marquent-ils leur volonté résolue et ferme de poursuivre les efforts déployés depuis 2016 dans le cadre d'un deuxième cycle de programmes économiques et financiers soutenus par le FMI et tous les autres Partenaires Techniques et Financiers, orientés vers les objectifs de croissance forte, verte, résiliente et inclusive, en créant plus de richesses et d'emplois.

Au terme de leurs travaux qui se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension mutuelle et d'entente cordiale, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué la participation à ce Sommet des invités spéciaux et félicité la Commission de la CEMAC pour la qualité de la préparation de cette rencontre.

Ils ont enfin exprimé leur profonde et fraternelle gratitude à l'endroit de **Son Excellence Paul BIYA**, Président en Exercice de la CEMAC, Président de la République du Cameroun, pour la réussite de ce Sommet Extraordinaire.

Fait à Yaoundé, le 18 août 2021

Pour la Conférence des Chefs d'Etat,
Le Président en Exercice,



Paul BIYA

Consequently, at this deciding moment of implementing the community's crisis exit strategy, the CEMAC Heads of State express their firm and resolute desire to pursue the efforts made since 2016 as part of a second cycle of economic and financial programmes backed by the IMF and all the other technical and financial partners, geared towards achieving the objectives of strong, green, resilient and inclusive growth by creating more wealth and jobs.

At the end of their deliberations, which took place in an atmosphere of serenity, mutual understanding and conviviality, the Heads of State and Government lauded the participation of special guests at the Summit, and congratulated the CEMAC Commission for the successful preparation of this meeting.

Lastly, they expressed deep and fraternal gratitude to His Excellency Paul BIYA, current President of CEMAC, President of the Republic of Cameroon, for the success of this Extraordinary Summit.

Done in Yaounde, on 18 August 2021

For the Conference of Heads of State,
Current President

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Biya', is written over a horizontal line.

Paul BIYA

Plaidoyer des dirigeants du monde

The Plea of World Leaders

Juin 2021

June 2021

La pandémie de COVID-19 nous a appris que nous ne pouvons plus traiter les crises en apparence lointaines comme des problèmes lointains. Ce qui se passe dans quelque endroit que ce soit du monde peut toucher chacun de nous partout dans le monde. C'est pourquoi il est si important de s'attaquer à l'impact et aux séquelles de la pandémie en Afrique.

Bien que l'Afrique ait connu moins de cas de COVID-19 et de décès dus à celle-ci que d'autres régions du monde, l'impact de la pandémie sur le continent pourrait être plus durable, plus profond et plus déstabilisateur pour la planète tout entière. En l'espace d'un an, la pandémie a donné un coup d'arrêt à un quart de siècle de croissance économique continue, perturbé les chaînes de valeur et entraîné un accroissement sans précédent des inégalités et de la pauvreté.

Mais ce n'est pas seulement l'Afrique qui risque de perdre la possibilité de se relever pleinement de la COVID-19. L'économie mondiale pourrait perdre l'un de ses futurs moteurs de croissance.

L'Afrique a tout ce qui est nécessaire pour surmonter la crise pandémique et conduire le monde vers un nouveau cycle de croissance durable : des jeunes entrepreneurs et innovants, des ressources naturelles susceptibles d'alimenter une base industrielle locale et un projet d'intégration continentale éminemment ambitieux. Mais elle ne dispose pas des instruments lui permettant de sortir d'une crise aussi grande qu'inattendue.

Si le Fonds Monétaire International estime que les pays africains auront besoin d'un financement supplémentaire de 285 milliards de dollars d'ici à 2025, aucun plan ni mécanisme

The COVID-19 pandemic has taught us that we can no longer treat seemingly faraway crises as distant problems. What happens anywhere can affect people everywhere. That is why addressing the impact and legacy of the pandemic in Africa is so important.

Although Africa has suffered fewer COVID-19 cases and deaths than other areas of the world, the pandemic's impact on the continent could be more sustained, deep-rooted, and destabilizing for the entire planet. In one year, the pandemic has halted a quarter-century of steady economic growth, disrupted value chains, and caused an unprecedented increase in inequality and poverty.

But it is not only Africa that is at risk of losing its opportunity to emerge fully from COVID-19. The global economy could lose one of its future drivers of growth.

Africa has everything required to overcome the pandemic crisis and lead the world toward a new cycle of sustainable growth: enterprising and innovative young people, natural resources which can supply a local industrial base, and a highly ambitious continental integration project. But Africa does not have the instruments to recover from a crisis as huge as it was unexpected.

While the International Monetary Fund estimates that African countries will need \$285 billion in additional financing by 2025, there is no recovery plan or mechanism in place to secure these resources. While other regions are now seeing signs of rapid economic recovery, Africa's inability to combat the pandemic with the same leverages could fuel an economic and social crisis that denies its young people the opportunities they need and deserve.

de relance n'a été mis en place pour trouver ces ressources. Alors que d'autres régions voient aujourd'hui des signes de reprise économique rapide, l'incapacité de l'Afrique à lutter contre la pandémie avec les mêmes moyens pourrait être à l'origine d'une crise économique et sociale qui privera ses jeunes des possibilités dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

La solidarité internationale a commencé à produire des résultats peu après le début de la pandémie. Les paiements dus au titre du service de la dette par les pays les plus pauvres ont été suspendus dans le cadre du G20 et une aide financière exceptionnelle du FMI, de la Banque Mondiale et d'autres donateurs, dont l'Europe, a été débloquée.

Mais les institutions qui ont servi de fondement à la solidarité internationale depuis des décennies atteignent aujourd'hui leurs limites. Elles ont été affaiblies par des divergences économiques majeures, dont aucune mesure d'urgence ne semble en mesure de venir à bout.

Aussi un nouveau cadre, un New Deal ambitieux et audacieux, est-il nécessaire. Et l'accès aux vaccins contre la COVID-19 doit constituer la première pierre de touche de cette initiative. Grâce à COVAX, le volet Vaccins du dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (accélérateur ACT) mis en place par la communauté internationale, et au groupe de travail pour l'acquisition par l'Afrique de vaccins, des centaines de millions de doses seront livrées au continent africain dans les mois à venir. Les doses précommandées de vaccins sont partagées par des canaux multilatéraux, la protection des professionnels de santé constituant la priorité absolue.

Mais cela n'est pas suffisant. La vaccination représente à l'heure actuelle la politique économique la plus importante au niveau mondial : ses avantages se mesurent en milliers de milliards d'euros, son coût en milliards. C'est l'investissement le plus productif à court terme. Nous devons donc mobiliser des instruments financiers innovants pour accroître le financement de l'accélérateur ACT, afin d'atteindre l'objectif de couverture vaccinale de

International solidarity began yielding results soon after the pandemic began. Debt-service payments for the poorest countries were suspended under the G20, and exceptional financial assistance from the IMF, the World Bank, and other donors, including Europe, was made available.

But the institutions that have underpinned international solidarity for decades are now reaching their limits. They have been weakened in the short term by huge inequalities in vaccine access. They are weakened, too, by major economic divergences, which no emergency measure seems capable of stopping.

That is why a new framework, an ambitious and bold New Deal, is needed. And the first test of this initiative must be access to COVID-19 vaccines. Through COVAX, the vaccine pillar of the international community's Access to COVID-19 Tools (ACT) Accelerator, and the African Vaccine Acquisition Task Team, hundreds of millions of doses will be delivered to Africa in the months ahead. Pre-ordered doses of vaccines are being shared via multilateral channels, with protection of healthcare workers the top priority.

But it is not sufficient. Vaccination is the world's most important economic policy at this moment: its benefits are measured in trillions, its cost in billions. It is the highest-yielding investment in the short term. We must therefore mobilize innovative financial instruments to increase funding for the ACT Accelerator, in order to reach Africa's vaccination coverage target, set at 60-70% by the Africa Centres for Disease Control and Prevention. We call on the IMF to recognize the use of special drawing rights (SDRs, the Fund's unit of account) to finance this effort.

Moreover, as the Rome Declaration of the Global Health Summit held on May 21 affirms, the key to combating future pandemics is transferring not only licenses but also expertise to developing country vaccine producers. Pending the conclusion of an agreement on intellectual property currently under negotiation at the World Trade Organization, Africa must be able to produce vaccines using messenger RNA (mRNA) technology and break a deal, within the WTO, on the Trade-Related Aspects

l'Afrique, fixé à 60-70% par les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies. Nous appelons le FMI à prendre en considération le recours aux droits de tirage spéciaux (DTS, l'unité de compte du Fonds) pour financer cet effort.

En outre, comme l'affirme la déclaration de Rome faite lors du Sommet mondial sur la santé qui s'est tenu le 21 mai, l'élément essentiel pour lutter contre les futures pandémies consiste non seulement à transférer les licences, mais aussi l'expertise aux producteurs de vaccins des pays en développement. Dans l'attente de la conclusion d'un accord sur la propriété intellectuelle, actuellement en cours de négociation au sein de l'Organisation mondiale du commerce, l'Afrique doit être en mesure de produire des vaccins utilisant la technologie à ARN messenger et de trouver un accord, au sein de l'OMC, sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Avec l'impulsion donnée par le Sommet de Paris, qui a réuni le 18 mai des dirigeants africains et européens et des responsables d'institutions financières, de tels partenariats de production seront financés et progresseront dans les mois à venir.

Le deuxième volet d'un New Deal pour l'Afrique réside dans des investissements à grande échelle dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre le changement climatique. Nous devons permettre à l'Afrique d'isoler ces dépenses de celles allouées à la sécurité et aux investissements dans les infrastructures, afin d'éviter que le continent ne tombe dans un nouveau cycle d'endettement excessif. A court terme, en dépit du fait que certains pays africains ont réussi de manière spectaculaire à recourir aux marchés internationaux des capitaux, les créanciers privés ne fourniront pas les ressources financières nécessaires.

L'Afrique a besoin d'un choc de confiance positif. Le Sommet de Paris nous a permis de consolider un accord sur une nouvelle allocation de 650 milliards de DTS, dont 33 milliards destinés aux pays africains. Nous voulons à présent aller encore plus loin au moyen de deux engagements volontaires.

of Intellectual Property Rights (TRIPS) regime. With the impetus of the Paris summit for African, European, and financial leaders, held on May 18, such production partnerships will be financed and move ahead in the coming months.

The second component of a New Deal for Africa is large-scale investment in health, education, and the fight against climate change. We must allow Africa to ring-fence this spending from outlays for security and infrastructure investment, preventing the continent from falling into a new cycle of excessive debt. In the short term, despite certain African countries' spectacular success at tapping international capital markets, private creditors will not provide the necessary financial resources.

Africa needs a positive confidence shock. The Paris summit has enabled us to consolidate an agreement on a new \$650 billion allocation of SDRs, \$33 billion of which will go to African countries. Now we want to go even further with two voluntary commitments.

First, we need a commitment by other countries to mobilize part of their SDR allocations for Africa. As a first step, this re-channeling of resources would enable an initial threshold of \$100 billion to be freed up for Africa (and vulnerable countries elsewhere).

Second, African institutions must be involved in the use of these SDRs to support the continent's recovery and progress toward achieving the 2030 Sustainable Development Goals. This, in turn, may pave the way for an overhaul of our international financial architecture that gives greater weight to African institutions.

We call on all members of the international community to make this double commitment.

Finally, we must focus on Africa's main asset: its entrepreneurial dynamism. The continent's very small, small, and medium-size enterprises are the lifeline to the future for African women and young people, but the private sector is hostage to informality and under-financing. This is why we must focus on improving African entrepreneurs' access to financing by targeting their projects' most crucial phases, particularly start-up.

Premièrement, nous avons besoin d'un engagement de la part d'autres pays à mobiliser une partie de leurs allocations de DTS au profit de l'Afrique. Dans un premier temps, cette réorientation des ressources permettrait de libérer un seuil initial de 100 milliards de dollars en faveur de l'Afrique (et de pays vulnérables dans d'autres parties du monde).

Deuxièmement, les institutions africaines doivent être associées à l'utilisation de ces DTS pour soutenir la reprise du continent et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Cela pourrait, à son tour, ouvrir la voie à une refonte de notre architecture financière internationale qui donne plus de poids aux institutions africaines.

Nous appelons tous les membres de la communauté internationale à prendre ce double engagement.

Enfin, nous devons nous concentrer sur le principal atout de l'Afrique : son dynamisme entrepreneurial. Les très petites, petites et moyennes entreprises du continent sont essentielles pour l'avenir, pour les femmes et les jeunes Africains, mais le secteur privé est otage de l'économie informelle et du sous-financement. C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur l'amélioration de l'accès des entrepreneurs africains au financement en ciblant les phases les plus cruciales de leurs projets, en particulier les phases de démarrage.

Le Sommet de Paris visait à parvenir à un accord sur quatre objectifs : assurer un accès universel aux vaccins contre la COVID-19, y compris par la production en Afrique ; renforcer les positions et les rôles des institutions panafricaines dans le cadre d'une nouvelle architecture financière internationale ; relancer les investissements publics et privés ; et soutenir le financement à grande échelle du secteur privé africain. Dans les mois à venir, notre tâche consistera à faire progresser ces objectifs au sein des enceintes internationales, et dans le cadre du prochain mandat semestriel de la France à la présidence du Conseil de l'Union Européenne ■

The goal of the Paris summit was to gain agreement on four goals: universal access to COVID-19 vaccines, including via production in Africa; strengthening pan-African institutions' positions and roles within a new international financial architecture; relaunching public and private investment; and supporting large-scale financing of the African private sector. Our task in the months ahead will be to advance these goals in international fora and as part of France's upcoming six-month term as president of the Council of the European Union ■



Des jeunes entrepreneurs et innovants.

Enterprising and innovative young people.

Tribune signée par :

Paul BIYA, Président du Cameroun ;
 Paul Kagame, Président du Rwanda ;
 Cyril Ramaphosa, Président de l'Afrique du Sud ;
 Macky Sall, Président du Sénégal ;
 Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo ;
 Emmanuel Macron, Président de la France ;
 António Costa, Premier Ministre du Portugal ;
 Pedro Sanchez Pérez-Castejón, Premier Ministre d'Espagne ;
 Alexander De Croo, Premier Ministre de la Belgique ;
 Ursula van der Leyen, Présidente de la Commission européenne ;
 Mohammed bin Salman, Prince héritier de l'Arabie Saoudite ;
 Mohammed ben Zayed, Prince héritier de l'Emirat d'Abou Dhabi ;
 Félix Antoine Tshisekedi Tsilombo, Président de la République Démocratique du Congo et Président de l'Union africaine ;
 Faure Gnassingbé, Président du Togo ;
 Alassane Ouattara, Président de Côte d'Ivoire ;
 Abdel Fattah el-Sissi, Président d'Egypte ;
 Felipe Nyusi, Président du Mozambique ;
 Muhammadu Buhari, Président du Nigeria ;
 Roch Marc Christian Kaboré, Président du Burkina Faso ;
 Azali Assoumani, Président des Comores ;
 Nana Akufo-Addo, Président du Ghana ;
 João Lourenço, Président d'Angola ;
 Sahle-Work Zewde, Présidente d'Ethiopie ;
 Mohamed Ould el Ghazouani, Président de la Mauritanie ;
 Kaïs Saïed, Président de la Tunisie ;
 Bah N'Daw, ancien Président du Mali ;
 Mohamed Bazoum, Président du Niger ;
 Patrice Talon, Président du Bénin ;
 Albert Pahimi Padacke, Premier Ministre du Tchad ;
 Abdallah Hamdok, Premier Ministre du Soudan ;
 Charles Michel, Président du Conseil européen ;
 Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine.

Call signed by:

Paul BIYA, President of Cameroon;
 Paul Kagame, President of Rwanda;
 Cyril Ramaphosa, President of South-Africa;
 Macky Sall, President of Senegal;
 Denis Sassou Nguesso, President of the Republic of the Congo;
 Emmanuel Macron, President of France;
 António Costa, Prime Minister of Portugal;
 Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Prime Minister of Spain;
 Alexander De Croo, Prime Minister of Belgium;
 Ursula von der Leyen, President of the European Commission;
 Mohammed bin Salman, Crown Prince of Saudi Arabia;
 Mohammed ben Zayed, Crown Prince of the Emirate of Abu Dhabi;
 Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, President of the Democratic Republic of the Congo and Chair of the African Union;
 Faure Gnassingbé, President of Togo;
 Alassane Ouattara, President of Côte d'Ivoire;
 Abdel Fattah el-Sisi, President of Egypt;
 Filipe Nyusi, President of Mozambique;
 Muhammadu Buhari, President of Nigeria;
 Roch Marc Christian Kaboré, President of Burkina Faso;
 Azali Assoumani, President of the Comoros;
 Nana Akufo-Addo, President of Ghana;
 João Lourenço, President of Angola;
 Sahle-Work Zewde, President of Ethiopia;
 Mohamed Ould el Ghazouani, President of Mauritania;
 Kaïs Saïed, President of Tunisia;
 Bah N'Daw, Former President of Mali;
 Mohamed Bazoum, President of Niger;
 Patrice Talon, President of Benin;
 Albert Pahimi Padacke, Prime Minister of Chad;
 Abdalla Hamdok, Prime Minister of Sudan;
 Charles Michel, President of the European Council;
 Moussa Faki, Chair of the African Union Commission.

Ensemble, luttons contre le **COVID-19**
Respectons les **Mesures Barrières**
Vaccinons-nous !!

Together, Let's fight against **COVID-19**
Respect the **Safety Measures**
Let's be vaccinated!!





Paris et Yaoundé en phase

Cameroon, France Develop Enduring Partnership against COVID-19

Le Président de la République, Paul BIYA, a reçu en audience, le 03 juin 2021, au Palais de l'Unité, Monsieur Christophe Guilhou, Ambassadeur de France au Cameroun. Les échanges ont porté sur des sujets d'importance, notamment la coopération bilatérale ainsi que les sujets d'intérêt régional et international.

Face à la presse, l'Ambassadeur Christophe Guilhou a fort opportunément résumé les axes

Yaounde and Paris continue to nurture a cordial bilateral relationship and each top level exchange is usually a season to water the vast gardens of this longstanding friendship.

Last 3 June 2021 was another occasion to deepen ties over a lengthy audience at the Unity Palace between the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA and the French Ambassador to Cameroon, H.E. Christophe Guilhou. This meeting was an opportunity for the Head of

essentiels de son entretien avec le Chef de l'Etat : « ...nous avons passé en revue la situation internationale, les dernières initiatives prises par le Président Emmanuel Macron en faveur du développement des économies africaines, dont celle du Cameroun. Il a réuni un sommet, il y a quelques jours, et je suis venu présenter les grandes conclusions.... On a également parlé de la situation régionale. »

Le diplomate français n'a pas manqué de souligner l'excellence des relations entre Yaoundé et Paris. Une coopération riche et fructueuse marquée par une convergence de vues. A cet égard, il a déclaré : « Nous avons parlé de la situation au Cameroun et des relations d'amitié, la coopération ancienne et profonde entre nos deux pays, la France et le Cameroun. J'ai été très content des échanges de vues et des analyses que nous partageons avec le Président de la République. » ■

State and his guest to share views on topical issues aimed at reaffirming the enduring and strategic partnership that exist between Cameroon and France in the fight against the coronavirus pandemic (COVID-19).

Both personalities dwelled on the points raised during the 18 May 2021 Paris Summit on the Financing of African Economies, organised under the auspices of French President Emmanuel Macron. It is important that friendly countries find a common ground in the search for greater collaboration in the fight against COVID-19, including vaccines through the COVAX initiative. The economic impact of the pandemic also needs to be addressed in a holistic manner to provide recovery funding to less developed economies.

"It's always very useful to have exchange of views and to develop understanding," Ambassador Christophe Guilhou told reporters at the end of the audience.

Cameroon and France have collaborated closely since the outbreak of the COVID-19. French logistical and financial support have been capital in Cameroon's remarkable handling of the deadly disease ■





Aliko Dangote réaffirme sa volonté d'étendre ses investissements au Cameroun

Aliko Dangote to Expand Investments in Cameroon

L'audience que le Président de la République, Paul BIYA, a accordée, le 25 juin 2021, à Monsieur Aliko Dangote, était consacrée non seulement à la réaffirmation de l'engagement pris par ce dernier, d'étendre ses affaires dans le secteur de la production pétrolière et du gaz, mais aussi, en la reconnaissance et la gratitude exprimées à l'endroit du Chef de l'Etat, au regard du soutien et des facilités qu'il a personnellement apportés au groupe Dangote pour le développement de ses activités au Cameroun.

L'entretien qui a duré plus d'une demi-heure, a été ponctuée par une séquence honorifique, conduite par le Président de la République en personne, lequel, a élevé son hôte au grade de Commandeur de l'Ordre national de la valeur.

Nigeria's billionaire business magnate Aliko Dangote was at the Unity Palace on 23 June 2021. The owner of the Dangote Cement Factory in Douala had a convivial audience with President Paul BIYA - whom he saluted for his unflinching support and constant encouragement since he expressed his intention to enter the Cameroonian market.

It is President Paul BIYA's legendary hospitality and the gregarious nature of the Cameroonian people that has impelled the wealthiest person in Africa to opt for an expansion of his business empire in Cameroon. The announcement of his group's plan to open other cement factories and equally invest in the oil and gas sectors are welcoming.

Répondant aux questions de la presse à l'issue de l'audience, l'industriel de renom, de nationalité nigériane, visiblement ému, s'est réjoui de cette rencontre avec le Chef de l'Etat. M. Dangote a indiqué qu'il aura surtout été question de l'extension des activités de son groupe au Cameroun : « *L'un des points de nos discussions a porté sur la poursuite des investissements du groupe Dangote au Cameroun. Comme vous le savez, nous nous sommes établis au Cameroun, il y a quelques années, et nous allons continuer nos investissements, non seulement dans le secteur du ciment, mais aussi dans le pétrole et le gaz et dans d'autres domaines.* » L'industriel a apprécié la plus-value des mesures incitatives accordées par le Gouvernement camerounais aux grands investisseurs : « *(...) ces mesures incitatives sont bonnes et généreuses. Il ne s'agit pas seulement de mesures incitatives, mais plus généralement, de facilités qui sont accordées aux investisseurs (...). Certaines personnes ont voulu nous bloquer, nos travaux ont été arrêtés pendant une année et demie, mais le Président de la République et le Gouvernement nous ont apporté tout leur soutien. Cette rencontre m'a aussi donné l'occasion de dire Merci au Président, qui nous a montré qu'il est du côté des investisseurs. Et cela nous encourage à investir davantage au Cameroun pour le remercier davantage.* »

En attendant, le patron du groupe Dangote veut satisfaire la demande nationale en ciment. A cet égard, il entend doubler sa capacité de production, bien au-delà du million et demi de tonnes par an. Au demeurant, il s'est félicité de la présence de son groupe au Cameroun : « *(...), si Dangote n'avait pas été là, vous devriez payer le double du prix actuel du sac de ciment sur le marché, parce que ceux qui étaient là avant nous, ne pensaient qu'à faire du profit au lieu d'investir. Nous nous sentons totalement chez nous ici. Le Cameroun est un bon voisin du Nigeria et s'il y a une demande additionnelle, nous allons continuer à mobiliser nos propres ressources pour la satisfaire.* » ■

The spinoffs of these investments will greatly help to curb unemployment, improve the availability of cement and boost economic growth in the country.

Cameroon's openness to the Dangote group is eloquent proof that it cherishes its excellent and longstanding bilateral engagements with the Federal Republic of Nigeria. The cooperation ties between both countries have received a huge boost as a result of the exemplary leadership of Presidents Paul BIYA and Muhammadu Buhari.

Mr Aliko Dangote's determination to widen his investments in Cameroon will further enhance these ties.

It is in recognition of his positive presence that President Paul BIYA conferred on him a medal of "Commander of the National Order of Valour". A distinction that was highly cherished by the Nigerian business magnate ■



M. Aliko Dangote Commandeur de l'Ordre national de la valeur.

Mr. Dangote Commander of the National Order of Valour.



Ultime revue de la coopération avec l'Ambassadeur du Congo *Ambassador Valentin Ollessongo Leaves Cameroon with Optimism*

Arrivé en fin de séjour, l'Ambassadeur du Congo, Valentin Ollessongo, a été reçu en audience au Palais de l'Unité, le 25 juin 2021. Une audience traditionnelle d'adieu certes, mais surtout, une rencontre chaleureuse, ayant permis au Chef de l'Etat et à son hôte, de revisiter les acquis abondants d'une coopération bilatérale fraternelle et harmonieuse.

Face à la presse, le diplomate congolais a tenu à magnifier la relation d'amitié entre le Présidents Paul BIYA et Denis Sassou N'Guesso. Puis, il a indiqué que les échanges avec le Chef de l'Etat ont porté sur une revue des grands projets intégrateurs au bénéfice des peuples du

Cameroon - Congo cooperation ties are rising to a crescendo with the willingness of the leaders of the neighbourly countries to relaunch the Mbalam-Nebaba iron ore project.

This appraisal was echoed on 25 June 2021 following a Unity Palace farewell conversation granted to Ambassador Valentin Ollessongo of the Republic of Congo.

The Congolese Diplomat, at the end of his three-year ambassadorial mandate, expressed optimism that both countries will explore new areas of cooperation and maintain a close and

Cameroun et du Congo en particulier, et de la sous-région en général. A cet effet, il a cité la route entre Ouessou et Sangmélina qui « *permet la fluidité de la communication entre les deux pays* ».

Même témoignage au sujet de la coopération académique, avec notamment l'Université inter-Etats Cameroun-Congo de Sangmélina, qui forme aux nouvelles technologies ; dont les produits vont apporter une plus-value à l'émergence de l'Afrique centrale. Le projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet, sur le fleuve Dja, fait également partie des initiatives prises par les deux Chefs d'Etat pour renforcer l'intégration. Il s'agit d'un ouvrage d'une capacité de 600 mégawatts. Last but not the least, le projet d'exploitation conjointe du minerai de fer de Mbalam-Nabeba, largement évoqué le 31 mai 2021, lors de l'audience accordée par le Chef de l'Etat à l'émissaire du Président Sassou N'Guesso.

En achevant sa mission en terre camerounaise, Valentin Ollessongo s'est dit convaincu de la détermination du Président Paul BIYA « *à faire en sorte que ces projets aillent de l'avant et assurent une véritable intégration au niveau de l'Afrique centrale.* »

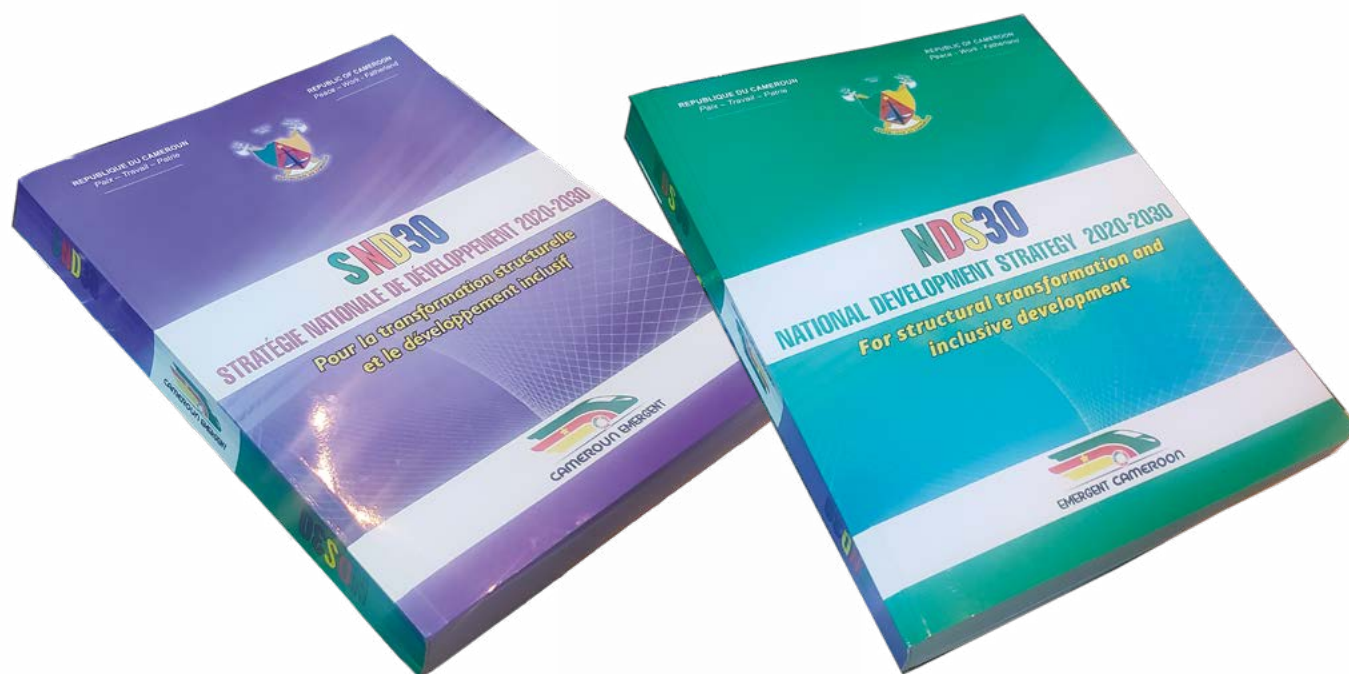
Au moment où avait lieu cette audience d'adieu, un pas important était franchi dans le projet de construction d'une ligne chemin de fer de près de 540 km entre Mbalam et le port en eau profonde de Kribi, avec la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Etat et le consortium Bestway Finance Ltd-AustSino Resources Group Ltd. Cette convention prévoit aussi la réalisation d'un port minéralier d'une capacité de plus de cent millions de tonnes par an. Le coût des travaux est évalué à 10 milliards de dollars, soit environ 5 500 milliards de FCFA ■

direct dialogue - bilaterally as well as in the sub-regional front. He made reference to the depth and importance of the friendly relationship that exists between Yaounde and Brazzaville, and lauded President Paul BIYA for his kindness, openness and pragmatism.

Presidents Paul BIYA and Denis Sassou N'Guesso have always demonstrated their firm determination to push the sub-regional integration agenda with palpable projects. The fruits of this reliable partnership are visible with the construction of the Sangmelima-Ouessou (651 km) road and the Cameroon-Congo Inter-State University based in Sangmelima. Efforts to realise the 600 megawatts Chollet Hydroelectric Dam are also in the right direction.

The aforementioned road network has facilitated movement and trade, while the higher education project will lead to the training of young Cameroonians and Congolese - there by strengthening cordiality and trust among both peoples ■





Le numérique au cœur du projet d'accès à l'émergence

Digital Technology at the Heart of Efforts to Achieve Emergence

La politique des « *Grandes Opportunités* » du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, mise en œuvre depuis 2018, repose en grande partie sur le développement du secteur numérique, perçu comme un des piliers pour atteindre un niveau de croissance économique compatible avec l'objectif de l'émergence. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement, dans le document de « *Vision-Cameroun 2035* » adopté en 2009, considère que les infrastructures de

The "Great Opportunities" policy of the Head of State, H.E. Paul BIYA, implemented since 2018, mainly seeks to develop digital technology considered a pillar for attaining the level of economic growth that is commensurate with the country's emergence. That is why the Government considers communication and telecommunications infrastructure in the "Cameroon Vision 2035"

communication et de télécommunications constituent à la fois des supports d'accompagnement de la production, des facteurs de production, des sources de richesses et d'importantes niches d'emplois. Dans le cadre de la Vision 2035, le Gouvernement légitime toutes ses actions destinées au développement massif des infrastructures et à l'optimisation de leurs dividendes dans le tissu économique et social global.

Il s'est ainsi donné pour priorité de conduire une stratégie de développement des télécommunications et des TIC afin d'améliorer l'accès aux services de communications électroniques, de manière à satisfaire pleinement la demande à des prix compétitifs. Cet objectif a été atteint au regard des évolutions récentes. La Stratégie Nationale de Développement 2020- 2030 (SND30) repose sur l'exigence d'une transformation structurelle volontariste du tissu productif national en opérant des changements fondamentaux dans les secteurs productif, industriel, financier, administratif, social et environnemental, afin de favoriser une croissance économique forte, une prospérité partagée, un développement endogène et inclusif, tout en préservant les chances des générations futures. Le numérique offre une opportunité unique pour atteindre les objectifs de la SND30. Il est donc important d'identifier les leviers sur lesquels il faut agir pour accompagner la mise en œuvre des actions de la SND30.

L'adéquation du numérique avec les piliers de la SND30

Pour maintenir le cap de l'émergence à l'horizon 2035, notre économie doit atteindre des performances exceptionnelles à très grande échelle. Cela n'est accessible que grâce aux technologies numériques. C'est pour cette raison que la SND30 préconise de reconfigurer l'écosystème numérique national ; construire l'infrastructure numérique conséquente ; sécuriser globalement les réseaux et créer des parcs et technopoles numériques; développer la production des contenus numériques ; accroître et diversifier les usages et services numériques ; développer la fabrication et l'assemblage des pièces et appareils numériques.

document adopté en 2009 as an instrument to buttress production, factors of production, sources of wealth and key employment niches. All the actions implemented by the Government within the framework of Vision 2035 aim to achieve large-scale infrastructure development and optimize the ensuing benefits in the overall economic and social fabric.

In this regard, the Government has prioritized the implementation of a telecommunications and ICT development strategy to improve access to electronic communication services to fully meet demand at competitive prices. This objective has been broadened in view of recent developments. The National Development Strategy 2020-2030 (NDS30) addresses the need for a proactive structural transformation of the national productive fabric by introducing fundamental changes in the production, industrial, financial, administrative, social and environmental sectors in order to promote strong economic growth, shared prosperity, endogenous and inclusive development, while preserving the chances of future generations. Digital technology offers a unique opportunity to achieve SDN30 objectives. It is therefore necessary to identify SDN30 implementation support levers.

Matching Digital Technology with SND30 Pillars

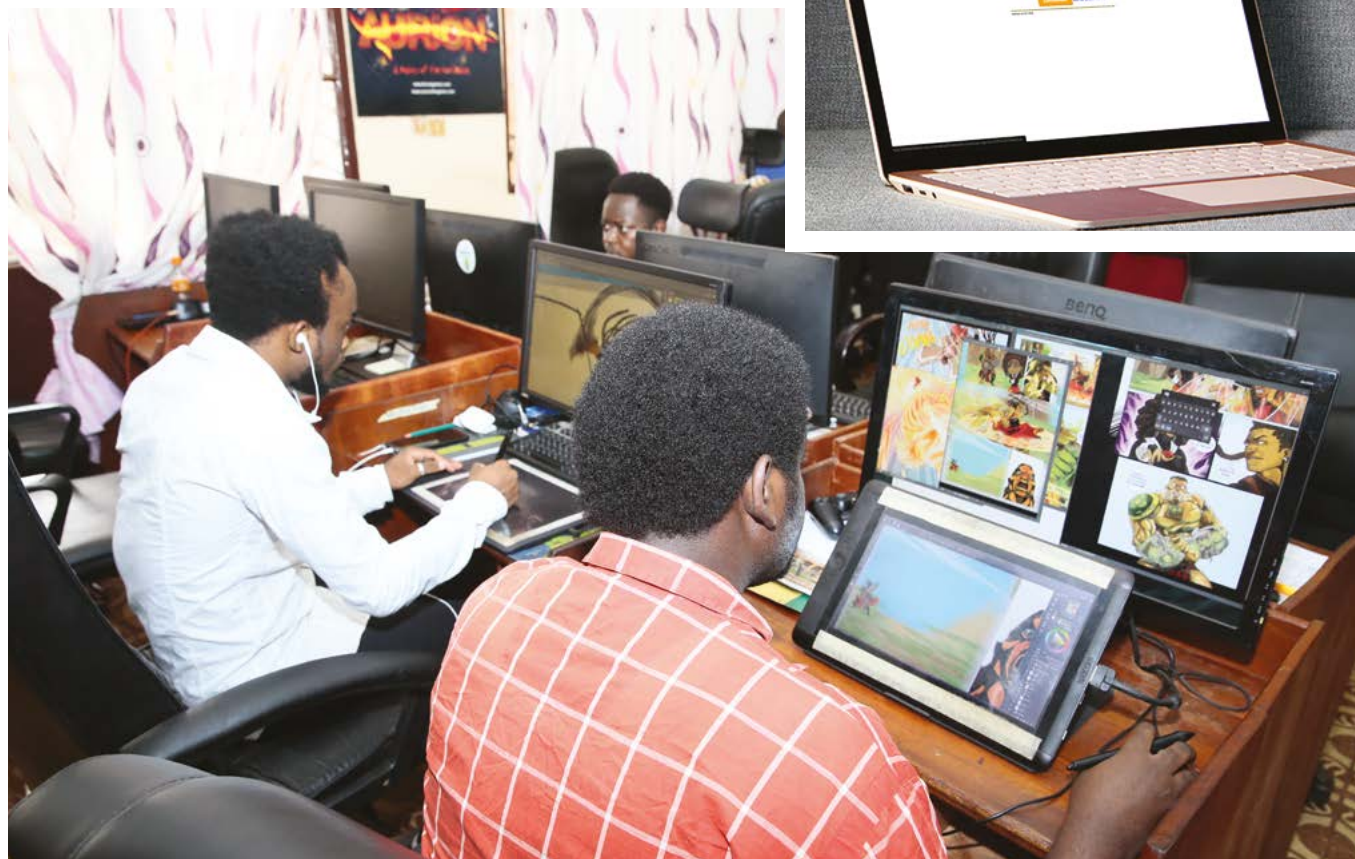
To steer the course towards emergence by 2035, our economy must achieve high levels of performance on a very large scale. This is possible only through digital technologies. For this reason, the SND30 recommends the restructuring of the national digital ecosystem; the construction of a suitable digital infrastructure; the securement of all networks and setting up of digital parks and technopoles; the production of digital content; the expansion and diversification of digital uses and services; and the development of the manufacture and assembly of digital components and devices.

La transformation structurelle de l'économie nationale

L'industrialisation de la filière numérique est fondamentale pour la croissance. Il est ainsi envisagé de renforcer les acquis en matière de développement des infrastructures de transport, d'accès, de la radio et de la télévision numérique terrestre, de stockage et d'hébergement. Afin d'accompagner le développement des industries et services, le secteur du numérique se fixe pour objectif « d'accroître la production des biens et services numériques ». L'impact escompté est l'augmentation de la production des biens et services permettant de les rendre plus accessibles aux usagers. Pour ce faire, il sera nécessaire d'adapter la gouvernance du secteur industriel aux enjeux du numérique, d'encourager la création et le développement d'entreprises locales, de développer des pôles et des réseaux d'excellence et d'innovation dans le domaine du numérique.

Structural Transformation of the National Economy

The modernization of the digital sector is essential for growth. In this regard, there are plans to strengthen the efforts made to develop transmission, network access, radio and digital terrestrial television, storage and hosting infrastructure. To promote the development of industries and services, the digital sector has set itself the objective of "increasing the production of digital goods and services". The expected outcome is an increase in the production of goods and services thereby making them more accessible to users. To achieve this objective,



La transformation numérique des secteurs prioritaires

L'adoption des technologies numériques dans les secteurs socio-économiques à fort potentiel d'entraînement est promue par le Chef de l'Etat, car ce sont ces technologies qui amélioreront l'efficacité et la viabilité de ces secteurs, tout en favorisant une augmentation des niveaux de production. Les technologies, telles que les drones, le Big Data, l'intelligence artificielle et l'agriculture intelligente, traduisent une réelle volonté politique pour la migration vers des pratiques dites de seconde génération.

Les secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation, s'illustrent par une vraie dynamique de mutation et la volonté de s'adapter à l'environnement numérique ambiant. En ce qui concerne le secteur commercial, l'activité du e-commerce s'est développée depuis le début des années 2010, avec l'ouverture de plusieurs sites de vente en ligne, favorisée par une forte croissance de la pénétration de l'Internet. S'agissant du secteur du tourisme, d'importants projets de promotion en ligne de la destination Cameroun, aussi bien par l'Etat que par les opérateurs privés, sont mis en place, ce qui a provoqué un vrai frémissement dans la filière avec l'apport massif de financements étrangers de grand acabit. Le secteur postal connaît une forte transformation numérique portée par les opérateurs privés. L'opérateur public postal (CAMPOST) prend également des initiatives importantes qui nécessitent une communication plus efficace, afin de susciter une plus forte adhésion de la clientèle potentielle.

In fine, la révolution numérique n'aura tout son sens que si la société dans son ensemble adopte les TIC dans son mode de vie, afin de favoriser l'usage généralisé, bénéfique et responsable des celles-ci par les entreprises dans l'optique de les rendre plus compétitives, ainsi que par les ménages en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

it is necessary to adapt sector governance to digital technology issues, encourage the creation and development of local enterprises, and to set up poles and networks of excellence and innovation in the digital sector.

Digital Transformation of Priority Sectors

The Head of State encourages the adoption of digital technologies in socio-economic sectors with high ripple effects to enhance their efficiency and sustainability, and increase production. Technologies such as drones, big data, artificial intelligence and smart farming reflect genuine political will to transition to so-called second-generation practices.

The health, education and training sectors demonstrate a genuine commitment towards change and the desire to adapt to the changing digital environment. For its part, the trade sector has developed and implemented e-commerce activities since the early 2010s, particularly the setting up of various online sales sites spurred by the significant increase in the Internet penetration rate. Regarding the tourism sector, the Government and private sector operators have initiated major online projects to promote the country as a tourist destination, thus helping to significantly revitalize the sector and attract a vast influx of external funding. The postal sector is undergoing a major digital transformation spearheaded by private sector operators. The public postal operator (CAMPOST) is also taking important initiatives that require more efficient communication to attract more customers.

Ultimately, the digital revolution will be meaningful only if society as a whole embraces ICT as a way of life to promote the extensive, positive and responsible use of ICT by businesses so as to make them more competitive, and by households to improve their living conditions.

Le développement du capital humain et du bien-être

Bien évidemment, pour accroître l'apport du numérique dans le développement de la culture organisationnelle, il est recommandé de mettre en œuvre une approche globale, dont l'essence est le renforcement des capacités des ressources humaines pour permettre aux organisations de prendre en compte le potentiel d'apprentissage social dans la conception et le processus de fourniture de contenu, y compris les éléments sociaux intégrés dans le contenu numérique, la résolution des problèmes de l'informel, le partage des connaissances, les communautés de pratique et le contenu généré par les utilisateurs.

La gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat

Les technologies numériques ont profondément reconfiguré les attentes des populations et des acteurs politiques, économiques et sociaux. Les consommateurs sont devenus plus éclairés, mieux connectés et plus exigeants. Ces technologies peuvent de ce fait stimuler la

Developing Human Capital and Well-Being

Visibly, to increase the contribution of digital technology to the development of a corporate culture, it is necessary to adopt a holistic approach that mainly focuses on the development of human resources to enable organizations to mainstream the potential for social learning into the design and delivery of content, including the social features imbedded in digital content, informal problem solving, knowledge sharing, communities of practice and user-generated content.

Governance, Decentralization and Strategic Management of Public Affairs

Digital technologies have significantly transformed the expectations of people and political, economic and social actors. Consumers are now more enlightened, better connected and more demanding. Such technologies



croissance, connecter les agents économiques et contribuer à la protection de l'environnement. Dans le même temps, elles peuvent conduire à une concentration du marché, alimenter des conditions de travail précaires et consommer de grandes quantités d'énergie. L'Internet des objets (IoT) en est un parfait exemple qui incarne à la fois la promesse et le péril de la numérisation.

L'économie numérique au Cameroun a progressé avec la croissance des TIC en tant que pilier du développement dans la stratégie globale de développement du pays, la Vision 2035. En 2016, le Cameroun a adopté la Plan stratégique de développement de l'économie numérique visant à améliorer les moyens de subsistance des populations, en garantissant la disponibilité de services TIC accessibles, efficaces, fiables et abordables. Cette politique définit largement l'infrastructure des TIC ou les systèmes d'innovation ouverte dans le secteur public qui couvre les technologies de l'information, la radiodiffusion, les télécommunications et les services postaux.

L'analyse du degré de maturité numérique de l'Administration publique met en lumière le fait que d'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne notamment la modernisation des processus administratifs, la mise en place et l'exploitation de plateformes informatisées de gestion administrative intégrée. Les principaux processus d'affaires de l'Administration sont à ce jour informatisés (Budget, Impôts, Douane, Personnel, etc.). La dématérialisation d'un certain nombre de procédures transactionnelles entre l'Administration et les usagers ou les entreprises est opérationnelle. Cette administration en ligne concerne aujourd'hui le commerce extérieur, les impôts et les marchés publics. Et cela est de bons augures...

En définitive, chaque pilier de la SND30 met en évidence des actions à mettre en œuvre pour la création d'un écosystème favorable et incitatif à l'entrepreneuriat et à l'investissement dans le domaine du numérique. Mais, ces actions doivent être suffisamment mûrées afin d'éviter le gaspillage de ressources et d'optimiser les investissements ■

can, therefore, stimulate growth, link economic actors and contribute to environmental protection, but also lead to market concentration, create precarious working conditions and consume large amounts of energy. The Internet of Things (IoT) is a good example; it embodies the positive and negative effects of digitization.

The digital economy in Cameroon has expanded with the growth of ICT as a development pillar in Cameroon's overall development strategy (Vision 2035). In 2016, the country adopted the Strategic Plan for the Development of the Digital Economy to improve livelihoods by ensuring that ICT services are accessible, efficient, reliable and affordable. This policy provides a broad definition of ICT infrastructure or open public sector innovation systems covering information technology, broadcasting, telecommunications and postal services.

The analysis of the level of digital maturity of government services shows that significant progress has been made regarding particularly the modernization of administrative procedures and the setting up and operation of computerized integrated administrative management platforms. Key business processes in government services (Budget, Taxation, Customs, Employees, etc.) have been computerized. A number of transactional procedures between government services and users or businesses has been dematerialized. At present, e-government covers foreign trade, taxation and public procurement. This is a good omen...

Lastly, each SND30 pillar outlines the actions to be implemented with a view to creating an ecosystem that promotes entrepreneurship and investment in the digital sector. However, it is necessary to ensure the maturation of such actions to avoid wasting resources and to optimize investments ■

**President Paul BIYA** @PR_Paul_BIYA · 17 août

Je salue la belle cérémonie du tirage au sort de la 33ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies, Cameroun 2021 au Palais des Congrès de Yaoundé.

Bienvenue au #Cameroun! 🇸🇪🇸🇪🇸🇪🇸

#PaulBiya
#TotalEnergiesAFCON
#Cameroun



#TotalEnergiesAFCON 2021 🏆 - FR et 7 autres personnes

**President Paul BIYA** @PR_Paul_BIYA · 17 août

I salute the beautiful draw ceremony of the 33rd edition of the TotalEnergies Africa Cup of Nations, Cameroon 2021 at the Yaounde Conference Centre.

Welcome to #Cameroun! 🇸🇪🇸🇪🇸🇪🇸

#PaulBiya
#TotalEnergiesAFCON
#Cameroun

**Eric Dibeu**

@Eric_Dib

Indeed, it was stunning!
All is set for a successful
tournament next year!

#TotalEnergiesAFCON

**France au Cameroun** @FRauCameroun · 18 août

Belle cérémonie du tirage au sort de la 33ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies, #Cameroun 2021 au Palais des Congrès de Yaoundé.

Allez les lions 🇸🇪🇸🇪🇸

**Jean-Michel** @MrVisa001 · 18 août

La CAN l'année prochaine ce sera quelque chose 🍌🍌🍌🍌🍌

**Retissia** @Retissia_fly · 18 août

Félicitations à toute l'Organisation et à @EasyGroupEXP .

That's the Kind of standard we should aspire to in every fields.

From Cameroon With Love ❤️

#AFCON #CanTotalEnergies2021

**Steve Borel** @Stev_O... · 17 Aug

<<Tant que les Camerounais 🇸🇪🇸🇪🇸 sont unis
ils peuvent faire des grandes choses>>

Vous l'avez si bien dit excellence 🙌

Bravo au Cameroun pour cette belle
cérémonie.

**StephCurti\$ 92i** @SC92i · 17 août

Si la cérémonie de tirage au sort est de ce niveau, la compétition en elle même
verra Le massacreuh commencer 🍌🇸🇪🇸🇪🇸

**Bertrand ENONGUENE** @Enonguene1er · 18 août

Merci Excellence MR @PR_Paul_BIYA pour avoir rendu cela possible. Au-delà
des mauvais présages et des critiques acerbes, nous y sommes parvenus...

THE BEST IS STILL TO COME. #LoveCameroon 🇸🇪🇸🇪🇸



🌺🌺🌺 **DIVA** 🌺🌺🌺 #blacklivesmatter @Koche45909... · 19 août ...
Très heureuse de vous annoncer que c'est mon beau pays le Cameroun qui organise la 33ème édition de la coupe d'Afrique des nations 🌺🌺🌺🌺🌺. Merci prési 🌺🌺🌺. Impossible n'est pas camerounais 🌺. Good job guys 🌺🌺🌺
#TotalEnergiesAFCON2021 #TotalEnergiesAFCON #CAN2021 Cameroun I ❤️



ericbile @ericbile1 · 18 août
Les félicitations à toute l'équipe qui continue à oeuvre pour que l'Afrique puisse vivre une très belle fête sportive inédite. @PR_Paul_BIYA
@CameroonPm237 @KombiPr



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA

Happy #EidAlAdha - Feast of Sacrifice to our Muslim brothers and sisters.

Bonne célébration de la #Tabaski, Fête de l'Aïd el-Kebir à toute la Communauté Musulmane.

#PaulBiya
#Cameroun
#Cameroon
#EidMubarak



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA

Bonne fête de l'Assomption !

Happy Feast of the Assumption!

#Assomption
#AssumptionDay
#PaulBiya
#Cameroon
#Cameroun



Motagouh Louh Youssouf Cadel @LouhCadel · 20 juil.
En réponse à @PR_Paul_BIYA
Merci monsieur le Président et longue vie à vous



Nakombe Motte @NakombeM · 15 août
En réponse à @PR_Paul_BIYA
Thanks His Excellency
Happy feast of the Assumption to you Mr President and to every Christian celebrating around the world.



François Farrissa @FranisFarriss2 · 15 août
En réponse à @PR_Paul_BIYA
Thanks and same to you. Happy feast to all your beloved family and to your beloved people.



Aboubakr Bouba Bello @Kenshinx52 · 20 juil.
En réponse à @PR_Paul_BIYA
Thank You Mr Président of the Republic of Cameroon.



Tampi Bouba @bouba_tampi · 20 août
En réponse à @PR_Paul_BIYA
Bonsoir son excellence, longue vie à vous pour la prospérité du Cameroun





Le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA et la Première Dame, Madame Chantal BIYA sont de retour au Cameroun après un séjour privé en Europe.

#PaulBiya
#Cameroun



President Paul BIYA et 6 autres personnes



The President of the Republic, His Excellency Paul BIYA and his spouse – First Lady Chantal BIYA returned to Cameroon on 16 August 2021 at the end of a private stay in Europe.

#PaulBiya
#Cameroon

Traduire le Tweet



President Paul BIYA et 7 autres personnes



Valdoline Efficace Baleke

La fraîcheur cool papa ❤️❤️❤️❤️ welcome dady.



Seyi Charles

MON EXCELLENCE LE PERE DE LA NATION. JE COPIE VOTRE CHARISME ET JE VOUS SOUHAITE UN BON RETOUR AU PAYS.



Michealblaise Bounougou

Le sage est de retour, bienvenue papa



Gadzama Oussalaka

Mon président oh nous t'aimons sincèrement



President Paul BIYA
@PR_Paul_BIYA

Ravi de discuter de nouvelles opportunités d'investissement au Cameroun avec Monsieur Aliko Dangote ce jour au Palais de l'Unité.

#PaulBiya
#Cameroun



President Paul BIYA et 7 autres personnes

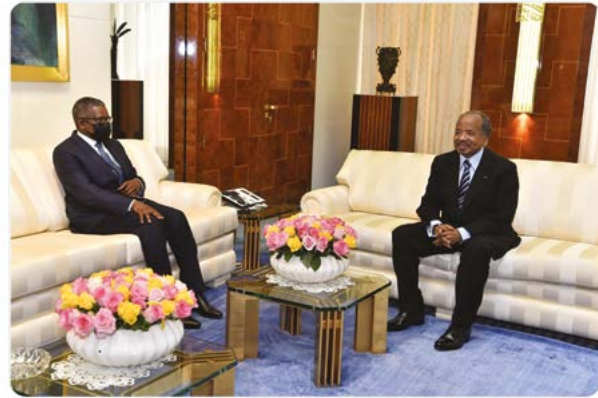


President Paul BIYA
@PR_Paul_BIYA

Delighted to discuss with Aliko Dangote today to foster more investment and business opportunities.

#PaulBiya
#Cameroun

Traduire le Tweet



President Paul BIYA et 7 autres personnes



Patrick Dupalu KOUAM
@PatrickDupalu

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @AlikoDangote et 6 autres

Courage M. Le Président. C'est aussi la création de multiples opportunités d'emplois. Nous vous soutenons et attendons de nouvelles opportunités



Realities of life
@Chinda111

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @diplocam_minrex et 7 autres

That's a big step grand pa to foster the economy of Cameroon as it hit the red line due to the pandemic 🇳🇬🙏



Bingonga Jean Annicet
@JeanBingonga

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @AlikoDangote et 6 autres

Excellence, nous sommes très contents de ce que vous faites chaque jour pour le peuple. Convaincu que cet échange nous sera très bénéfique, he vous présente tout mon soutien. Longue vie à Vous Excellence.



Rex Tayong

Good initiative and glad to see African business executives being given opportunities to invest in other African countries. Congratulations Aliko Dangote.



Patrick Boussoukoumndi

Tout mes encouragements excellence pour que le Cameroun va de l'avant



Joe Roland

@JoeRola67192568

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @AlikoDangote et 6 autres

Thank you so much Mister President, we are happy of this. May God bless you the more...



Many Bilounga

Vous êtes soucieux de votre pays, monsieur le Président de la République.bravo à vous

9w Like Reply



Elvis Adongmeza Meli

Très intéressant excellence. C'est le Cameroun qui gagne



Serviteur de Jésus-Christ
@YemBamo

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @AlikoDangote et 6 autres

Un grand honneur pour le Cameroun, de promouvoir ce partenariat Sud-Sud, gagnant gagnant. Grâce au Chef de l'État @PR_Paul_BIYA. De nouvelles opportunités d'investissement ouvertes au grand homme d'affaires @AlikoDangote notamment, nous l'espérons dans la production des engrais



THIM XIEFER
@TXiefer

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @AlikoDangote et 6 autres

Dire qu'il y'en a qui aimeraient te savoir mort grand-père, je les plains vraiment. Je suis jeune et ambitieux, je te soutiens jusqu'au dernier souffle car j'ai la conviction que tu es le meilleur de tous les présidents. Tes perspectives, tes voies sont celles d'un sage.



douala manga
@MangaDouala1

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @AlikoDangote et 6 autres

Bonjour et infiniment merci Mr le Président. La sagesse avec laquelle vous nous dirigez et votre amour passionné pour cette nation sont un phare de lumière qui ne peut que nous conduire tous vers le bien commun.



Damon Mfuné
Welcome to Cameroon Dangote.



Nsakame Edwin
A good step in the right direction. Let him create more companies in the country because Cameroonians need job



Moses Mwansa H
Indeed!

Way to go to improve the lives of Cameroonians



Nestor Nesta Louabalbé
Voilà les gens qu'il nous faut ,Des vrai investisseurs gagnant gagnant, pour booster davantage notre économie, l'entrepreneuriat



Bello Bello
Le Cameroun en a besoin pour booster son économie. Nos encouragements entrepreneur.



BERTRAND MBOUCK
@BertrandMbouck

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @AlikoDangote et 6 autres

I am so Honoured and Grateful to #HE_PaulBIYA, for elevating OUR AFRICAN HERO #Alhaji_ALIKO_DANGOTE, as #GrandCommanderOfOrderOfValour!!! As a recognition of DANGOTE'S implication and investment In #Transforming_Africa and #CameroonEmerging! #TheAfricaWeWant #Dangote_Cement



Roméo Armand Tsala
Coopération Sud-Sud c'est l'Afrique qui gagne.

9w Like Reply



Charles Douala Abo
Voilà quelqu'un de bien pour ce pays le père.



Chantal BIYA @ChantalBIYA_Cmr · 23 juin

Reunion with some spouses of the heads of diplomatic corps at the Unity Palace.
#ChantalBiya
#Cameroon



President Paul BIYA et 6 autres personnes



Chantal BIYA

Chaleureuses retrouvailles ce jour au Palais de l'Unité avec les épouses des membres du corps diplomatique accrédités au Cameroun.
#ChantalBiya
#Cameroon



kangndtombi Roger @kangndtombi · 24 juin

En réponse à @ChantalBIYA_Cmr @PR_Paul_BIYA et 5 autres personnes
Excellence Madame Chantal BIYA, vous avez notre soutien granitique pour vos activités diplomatiques aux côtés de votre illustre époux. Cette réunion avec les épouses des Chefs de Missions Diplomatiques prouve notre grande hospitalité et votre magnanimité. Continuez!



Bar. Roland OJONG-ASHU @BarOjong · 24 juin

En réponse à @ChantalBIYA_Cmr @PR_Paul_BIYA et 6 autres personnes
Our first lady, That's great.



BIKOLO François Aurélien @AurelienBikolo · 24 juin

En réponse à @ChantalBIYA_Cmr @PR_Paul_BIYA et 6 autres personnes
Tous mes respects mes salutations Excellence 🙏🙏🙏



South Africa Cameroon Chamber of Commerce @Messyp... · 24 juin

En réponse à @ChantalBIYA_Cmr @PR_Paul_BIYA et 5 autres personnes
Our beloved first lady @ChantalBIYA_Cmr



Appolinaire Tagne

Très dynamique cette femme au grand coeur, que Dieu vous bénisse davantage.



Thierry Teri

Bonjour maman. Toujours souriante, signe de bon coeur. Que l'Éternel Dieu te protège.



Actu Cameroun @actuca... · 18 Jul

Chantal Biya à la cérémonie de clôture du Festival de Cannes



Chantal Biya à la cérémonie de clôture du Festival de Cannes

actu cameroun.com



Patrick Duprix Anicet Mani ... · 17 Jul

Le Festival de Cannes a été honoré de la gracieuse et merveilleuse présence de la Première Dame du Cameroun, Madame **Chantal BIYA**, l'épouse du Nnom Ngí.



Chantal BIYA et les épouses des diplomates. Un thé pour réchauffer l'amitié

Chantal BIYA and Wives of Ambassadors: A Tea Party to Rekindle Ties of Friendship

Madame Chantal BIYA, épouse du Chef de l'Etat, a reçu au Palais de l'Unité, le 23 juin 2021, les épouses des Ambassadeurs et Hauts Commissaires accrédités au Cameroun. Cette rencontre initiée par la Première Dame et organisée dans le contexte particulier qu'impose l'observance des mesures barrières de lutte contre la propagation du COVID-19, avait pour principal objectif de partager des moments de convivialité autour d'un thé d'amitié. Au-delà du symbolisme du thé choisi par la Première Dame, cette rencontre n'a pas échappé au zèle chaleureux, voire envoûtant, et à la bonne humeur communicative qu'exhale par nature Madame Chantal BIYA.

La cérémonie en elle-même, empruntée à la tradition orientale, s'appréhende comme un rituel subtil et raffiné qui exige une grande maîtrise de l'art de l'esthétique. Elle ne se cantonne pas à la préparation et au service du thé, mais elle a réellement pour but d'inviter quiconque à l'amitié, à la générosité, à la sobriété et à l'humilité.

Cette forme de retrouvailles recèle une dimension symbolique forte. En effet, elle encense chaque rencontre comme étant unique en son genre, un trésor qui ne pourra jamais se reproduire et quiconque y participe accepte de faire siennes les quatre valeurs cardinales d'harmonie, de respect, de pureté et de tranquillité.

Telle est l'ambiance qui a baigné la Première Dame, Madame Chantal BIYA, assistée à cette occasion par les épouses de proches collaborateurs du Président de la République, et ses convives durant près de deux heures. Des retrouvailles cordiales très appréciées, et en souvenir desquelles chacune des invitées a pu recevoir un cadeau accompagné d'une gerbe de fleurs pour représenter les qualités et les valeurs tant humaines que spirituelles dans l'art et la vie sociale de l'hôte de cette journée mémorable ■

Mrs Chantal BIYA, wife of the Head of State, received the wives of Ambassadors and High Commissioners accredited to Cameroon at Unity Palace on 23 June 2021. The main aim of this get-together, initiated by the First Lady and organized within the specific context of compliance with COVID-19 protective measures, was to share moments of conviviality over a cup of tea. Besides the symbolism of the tea party chosen by the First Lady, the get-together was enlivened by Mrs Chantal BIYA's usual warmth and even enchanting enthusiasm and cheerfulness.

The ceremony proper, inspired by oriental tradition, was subtle and complex, necessitating a good mastery of the art of aesthetics. It did not only involve preparing and serving tea, but also aimed at promoting friendship, generosity, sobriety and humility.

This form of get-together is very symbolic. It makes such meetings very special and a treasure that cannot be recreated, and whoever participates in them accepts to embrace the four cardinal values of harmony, respect, purity and tranquillity.

That was the atmosphere that characterized the gathering that lasted nearly two hours between the First Lady, Mrs Chantal BIYA, assisted on the occasion by the wives of close collaborators of the President of the Republic, and her guests. This friendly get-together was greatly appreciated. As a souvenir, each of the guests received a gift and a bouquet of flowers reflecting the artistic and social human and spiritual qualities and values of the host of this memorable day ■













Chantal BIYA au festival de Cannes

First Lady Walks the Cannes Film Festival 2021 Red Carpet

Profitant du séjour privé de son illustre époux en Europe, la Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA, a assisté, le samedi 17 juillet 2021, à la cérémonie de clôture de la 74^{ème} édition du festival de Cannes en France. Cette cérémonie qui accueille le panorama scintillant de la crème du cinéma international a établi sa réputation de longue date pour dévoiler de grands noms du cinéma mondial. C'est aussi et avant tout le grand rendez-vous annuel des stars du monde entier, qui abordent toujours fébrilement la

Mrs Chantal BIYA was honoured last 17 July by the organisers of the 74th Cannes Film Festival in France.

The First Lady - a champion of the promotion of Cameroonian arts and culture - was among top celebrities at the closing ceremony of the prestigious event that had been postponed twice due to the COVID-19 pandemic.

Her presence was a remarkable acknowledgment of her unwavering support of Cameroonian artists. Back home, she is known

légendaire montée des marches, moment crucial où les vedettes rivalisent d'imagination pour provoquer les plus résonnantes cohues et attirer les objectifs des caméras.

Le jury de ce rendez-vous présidé par Spike Lee, réalisateur américain d'origine camerounaise, a particulièrement ravi la Première Dame qui ne boude jamais son plaisir lorsque la nationalité camerounaise est ainsi valorisée.

Le film qui a remporté la Palme d'or au Festival de Cannes 2021 est *Titane* de la réalisatrice et scénariste française Julia Ducournau. C'est la première fois qu'une femme remporte, seule, une Palme d'or au Festival de Cannes, un autre motif de satisfaction pour Madame Chantal BIYA, dont l'engagement pour le renforcement du leadership féminin n'a jamais souffert la moindre défaillance ■

for her enthusiastic engagement during the Canal d'Or Awards and the Miss Cameroon beauty pageant.

First Lady Chantal BIYA's attendance at the world's largest international festival in Cannes broke the internet with multiple praises over her amazing outfit.

This year's Palme d'or was won by Julia Ducournau for her film entitled "Titane".

The event was equally marked by the choice of Spike Lee as chair of the feature film jury. The American film director, producer, screenwriter, actor and professor has always avowed his love for Cameroon. Recent findings trace his ancestral roots to the land of the Indomitable Lions of Cameroon ■





Cap sur la performance pour l'émergence du Cameroun

Enhancing Performance to Achieve Cameroon's Emergence

Le Président de la République, Paul BIYA, par une décision historique, à la fin du mois de décembre 2020, a harmonisé l'âge de départ à la retraite des agents publics, désormais fixé à 60 et 55 ans, aussi bien pour les fonctionnaires que pour les agents de l'Etat relevant du code du travail. Cet acte du Chef de l'Etat traduit une fois de plus sa constante volonté de justice sociale, en même temps qu'il vise à accroître la performance de l'administration publique.

In a historic decision taken at end-December 2020, the President of the Republic, Paul BIYA, harmonized the retirement age of public servants which is now 60 years for civil servants and 55 years for State employees governed by the Labour Code. This decision taken by the Head of State once more demonstrates his clear determination to promote social justice, while enhancing the performance of the public administration.

Cette mesure a ainsi le mérite de remobiliser tous les acteurs (Gouvernement, agents publics, syndicats, etc.) autour des grands enjeux de l'heure, à savoir, la modernisation de la fonction publique camerounaise, perçue comme l'une des colonnes de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).

Par-delà ces considérations, l'analyse poussée de cette mesure met en lumière la concrétisation d'une démarche méthodique, résolue et déterminée du Chef de l'Etat, engagée dès l'entame de ce septennat des « *Grandes Opportunités* ». En effet, dans son discours inaugural, le 06 novembre 2018, le Président de la République a tracé clairement le sillon par sa déclaration devant la représentation nationale, à travers un propos fort approprié : « *L'objectif de l'émergence doit être érigé en grande cause nationale qui mobilise l'ensemble de nos concitoyens afin de faire du Cameroun un pays moderne et socialement avancé. Les agents du service public, comme du secteur privé ont, à cet égard, un rôle important à jouer. Je connais leurs difficultés et je prendrai les mesures nécessaires pour l'amélioration de leurs conditions de travail afin de leur permettre de mieux participer au progrès de notre pays.* »

Des mutations visibles

Pour y parvenir, la modernisation urgente de la fonction publique, pour la rendre plus efficace, est un impératif. Déjà, lors de la campagne présidentielle d'octobre 2011, le Président Paul BIYA avait inscrit cette préoccupation dans le programme des « *Grandes Réalisations* ». « *La fonction publique doit être au service du public. Elle doit tourner le dos à l'attentisme, à l'inertie, à l'immobilisme et à l'affairisme, pour devenir plus efficace, se redonner une éthique, hisser ses performances à la hauteur des enjeux, et se tourner résolument vers la satisfaction de l'intérêt général.* »

Depuis lors, les signes de cette mutation sont visibles. L'on relève avec satisfaction que la fonction publique camerounaise fait sa mue, en s'adossant judicieusement sur les exigences du pacte de performance qui doit associer l'image de l'agent public à des valeurs de probité, d'équité, de bonne moralité et de sincérité. Une option politique consignée sur une feuille de route en termes d'accélération des actions

This measure has the merit of remobilizing all actors (the Government, public servants, trade unions, etc.) on the major challenges faced today, particularly the modernization of the Cameroonian public service considered a pillar of the National Development Strategy 2020-2030 (NDS30).

Beyond these considerations, the in-depth analysis of this measure shows the concretisation of the Head of State's systematic, resolute and decisive approach initiated at the beginning of the seven-year term of "*Great Opportunities*". In his oath-taking speech made before Parliament on 6 November 2018, the President of the Republic clearly traced the path by declaring that: "*the objective of emergence must be established as a major national cause that rallies all our fellow citizens in order to make Cameroon a modern and socially advanced country. Public servants and private sector workers have a vital role to play in this regard. I am aware of their difficulties. I will take the necessary measures to improve their working conditions, in order to enable them contribute more to our country's progress*".

Visible transformations

To this end, there is an urgent need to modernize the public service in order to make it more efficient. President Paul BIYA had already included this concern in his "*Greater Achievements*" programme during the October 2011 presidential election campaign when he stated that: "*The public service must be at the service of the public. It must shun the wait-and-see attitude, inertia, conservatism and racketeering, to become more efficient, return to its ethical values, improve its performance to be commensurate with the challenges and resolutely seek to satisfy the general interest*".

Since then, evidence of this transformation is visible. It is gratifying to note that the Cameroonian public service is being modernized by carefully focusing on performance requirements which must blend the image of a public servant with the values of probity, equity, honesty and sincerity. This political option is outlined in a roadmap to fast-track innovative actions in order to align public entities with institutional, economic and social changes.

innovantes en vue de l'arrimage des structures publiques aux changements de l'environnement institutionnel, économique et social.

A cet effet, l'on peut se réjouir de l'enchaînement des réformes structurelles au sein de l'administration camerounaise. Après que les applications SIGIPES (Système informatique de gestion intégrée du personnel de l'Etat et de la solde) et ANTILOPE (Application nationale de traitement informatique et logistique du personnel de l'Etat) ont remplacé la gestion manuelle des carrières des agents de l'Etat pour le traitement respectif des actes de carrière et de la solde, ces deux applications ont été rattrapées à leur tour par les évolutions technologiques récentes. En outre, le changement de paradigme est devenu pressant à cause de l'évolution des procédures, ainsi que l'augmentation exponentielle des effectifs des agents de l'Etat.

A l'exception des personnels relevant de la magistrature et des greffes, de l'administration pénitentiaire, de l'enseignement supérieur, de l'armée (militaires et gendarmes) et de la police, la fonction publique camerounaise compte aujourd'hui 283 559 agents publics, soit 189 978 fonctionnaires, 90 345 contractuels et 3 236 décisionnaires.

In this respect, the various structural reforms initiated in the country's public administration are a welcome development. The Computerized System for the Integrated Management of State Personnel and the Payroll (SIGIPES) and the National Application for the Computerized and Logistics Processing of State Personnel (ANTILOPE) were adopted to replace the management of public servants' careers and salaries through the manual processing of documents. However, the two applications have become obsolete in view of recent technological developments. In addition, the paradigm shift has become urgent due to changing procedures as well as the exponential increase in the number of State employees.

The Cameroonian public service currently has 283,559 public employees, 189,978 of them civil servants, 90,345 contract workers and 3,236 decision-based workers, excluding the employees of the judiciary and courts, the penitentiary administration, higher education, the army (servicemen and gendarmes) and the police.



**SIGIPES II,
un levier d'accélération de
la qualité du service public**

La fonction publique camerounaise est donc continuellement en chantier et sous différentes facettes, conformément aux orientations du Président de la République. Le Gouvernement a ainsi opté pour la mise en service de la nouvelle solution, SIGIPES II qui va considérablement améliorer les conditions de travail du personnel de l'Etat. La mise en œuvre de ce projet a pour objectif de préserver d'une part, la souveraineté de l'Etat et, d'autre part, de garantir sa crédibilité auprès des bailleurs de fonds. SIGIPES II constituera alors un levier majeur d'accélération de la qualité du service public.

Il importe de relever que la solution attendue intégrera les avancées les plus récentes en matière de gestion digitale des ressources humaines et adoptera d'autres innovations qui participent de la rationalisation des dépenses du personnel, de la maîtrise de la dette salariale, de l'organisation de la fonction publique locale par nécessité d'accélération de la décentralisation. Ceci induit la révision des textes généraux et particuliers de gestion des carrières des agents publics.

Enfin, dans la perspective de rapprocher davantage le service public des usagers, des initiatives sont prises pour permettre une meilleure implantation locale. On peut ainsi se réjouir de ce que désormais, le renseignement des usagers se fait en ligne sur toutes les plateformes du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Autre exemple remarquable de cette nouvelle vision, les épreuves orales des concours administratifs sont désormais organisées par visioconférence en région depuis 2020, et dans les chefs-lieux de département depuis le 25 août 2021.

Au total, des acquis et bien d'autres mutations certifient à juste titre que la fonction publique camerounaise est passée à la vitesse supérieure en conformité avec le vœu du Chef de l'Etat, S.E Paul BIYA, qui, dans son discours de fin d'année 2002, avait appelé à l'avènement au Cameroun d'une «*administration au service des citoyens et non l'inverse* » ■

SIGIPES II:

***A Lever for Enhancing
Public Service Quality***

The Cameroonian public service is continuously being improved in many respects, in keeping with the directives of the President of the Republic. In this regard, the Government decided to implement SIGIPES II to significantly improve the working conditions of State employees. This project aims to preserve State sovereignty and ensure its credibility with donors. SIGIPES II will therefore be a major lever for enhancing public service quality.

It is worth noting that this solution will mainstream the most recent advances in digital human resource management and other innovations that contribute to streamlining staff costs, controlling the wage bill and organizing the employees of regional and local authorities so as to accelerate decentralization. This necessitates the amendment of general and specific instruments governing the management of the careers of public servants.

Lastly, in a bid to bring public services closer to users, the Government has taken initiatives to increase the establishment of public services at the local level. The possibility for users to obtain information online on all the platforms of the Ministry of Public Service and Administrative Reform is commendable. Another example of this remarkable vision, the orals of administrative competitive examinations have been organised through video conferences from the regions since 2020 and in the Divisional headquarters since 25 August 2021.

All in all, these achievements and many other developments confirm that the Cameroonian public service has made giant strides, in keeping with the vision of the Head of State, His Excellency Paul BIYA, who, in his new-year message to the nation in 2002, called for the establishment of an "*administration that must be at the service of the people and not otherwise*" ■



Juin/June

Le Président de la République a promulgué deux lois et signé 01 ordonnance, 83 décrets et 51 arrêtés.

▪ **Loi N°2021/010 du 21 juin 2021** portant ratification de l'ordonnance N° 2021/002 du 26 mai 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

▪ **Law N°2021/010 of 21 June 2021** to ratify ordinance N°2021/2 of 26 May 2021 to amend and supplement some provisions of Law N°2020/18 of 17 December 2020: Finance Law of the Republic of Cameroon for the 2021 financial year.

▪ **Loi N°2021/011 du 28 juin 2021** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord d'étape vers un Accord de partenariat économique bilatéral entre la République du Cameroun et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

▪ **Law N°2021/011 of 28 June 2021** to authorize the president of the republic to ratify the stepping stone

Agreement towards a bilateral economic partnership Agreement between the republic of Cameroon and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland.

▪ **Ordonnance N°2021/003 du 07 juin 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

▪ **Ordinance N°2021/003 of 07 June 2021** to amend and supplement some provisions of Law N°2020/18 of 17 December 2020: Finance Law of the Republic of Cameroon for the 2021 financial year.

▪ **Décret N°2021/305 du 1^{er} juin 2021** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer, avec le Fonds Saoudien de Développement (FSD), un Accord de prêt d'un montant de 12 millions de dollars Us, soit environ 6,659 milliards de francs CFA, pour le financement du



Projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional annexe de Mbalmayo.

▪ **Decree N°2021/305 of 1st June 2021** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the Saudi Fund for Development (SFD), a loan agreement for the amount of USD 12 million, or approximately CFAF 6.659 billion, to finance the Project to construct and equip the Mbalmayo Regional Hospital Annex.

▪ **Décret N°2021/306 du 1^{er} juin 2021** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer, avec le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA), un Accord de prêt d'un montant de 3,5 millions de dinars Koweïtiens, équivalent à 11,5 millions de dollars Us, soit environ 6,423 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional annexe de Mbalmayo.

▪ **Decree N°2021/306 of 1st June 2021** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the Kuwait Fund for Arab Economic Development (KFAED), a loan agreement for the amount of 3.5 million, or approximately CFAF 6.423 billion, to finance the Project to construct and equip the Mbalmayo Regional Hospital Annex.

▪ **Décret N°2021/307 du 02 juin 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne électrique de 30KV monophasée au lieu-dit Nkolyegue, dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

▪ **Décret N°2021/308 du 02 juin 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction des routes de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest, dans le Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

▪ **Décret N°2021/309 du 02 juin 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un péage automatique et d'aménagement des bâtiments, parkings et espaces marchands dans l'Arrondissement de Mbankomo, au lieu-dit «Okoo-Maria» dans le Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

▪ **Décret N°2021/310 du 02 juin 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un nouveau poste haute tension à Edéa, ainsi que de rabattement

de ligne 225 KV Kribi-Edéa dans le Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

▪ **Décret N°2021/311 du 04 juin 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne de 30KV monophasée dans les localités de «Ninong et Banseng», dans le Département du Mounjo, Région du Littoral.

▪ **Décret N°2021/312 du 04 juin 2021** portant révocation d'un magistrat. Monsieur Mbando Ngoe Emmanuel, magistrat de 4^{ème} grade.

▪ **Decree N°2021/312 of 4 June 2021** to dismissal of Judicial Legal Officer, Mr Mbando Ngoe Emmanuel, Judicial and Legal Officer of the fourth scale.

▪ **Décret N°2021/313 du 04 juin 2021** portant reversement de Monsieur Gongwala Jourdin, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.

▪ **Décret N°2021/314 du 04 juin 2021** portant reversement de Monsieur Fofack Eric Wilson, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 4^{ème} échelon.

▪ **Décret N°2021/315 du 04 juin 2021** portant reversement de Monsieur Nyemb Gabriel, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.

▪ **Décret N°2021/316 du 04 juin 2021** portant reversement de Monsieur Mbassi Ateba Raymond, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Professeur de 2^{ème} classe, 5^{ème} échelon.

▪ **Décret N°2021/317 du 04 juin 2021** portant intégration de Monsieur Manifi Abouh Maxime Yves Julien, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

▪ **Décret N°2021/318 du 04 juin 2021** portant intégration de Madame Nganou Donkeng Nadège épouse Kom, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargée de Cours stagiaire.

▪ **Décret N°2021/319 du 04 juin 2021** portant intégration de Monsieur Alim, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

▪ **Décret N°2021/320 du 04 juin 2021** portant intégration de Monsieur Nankeu Bernard Bienvenu,



dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

■ **Décret N°2021/321 du 04 juin 2021** portant intégration et promotion de Monsieur Dawe Amadou, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Maître de Conférences de 2^{ème} classe, 4^{ème} échelon.

■ **Décret N°2021/322 du 04 juin 2021** portant intégration et promotion de Monsieur Kamgang Pierre, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle.

■ **Décret N°2021/323 du 04 juin 2021** portant intégration et promotion de Monsieur Zambou Ngoufack François, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Professeur de classe exceptionnelle.

■ **Décret N°2021/324 du 04 juin 2021** portant nomination du Président du Conseil National de la Communication (CNC). Monsieur Joseph Chebongkeng Kalabubse.

■ **Decree N°2021/324 of 4 June 2021 to appoint the President of National Communication Council. Mr. Joseph Chebongkeng Kalabubse.**

■ **Décret N°2021/325 du 04 juin 2021** portant nomination des membres du Conseil National de la Communication (CNC). Madame Keugong Ngueken Rolande, épouse Watcho et autres.

■ **Decree N°2021/324 of 4 June 2021 to appoint members of National Communication Council. Mrs Watcho, born Keugong Ngueken Rolande and others.**

■ **Décret N°2021/326 du 08 juin 2021** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Fouda Marguerite, médecin, du 05 octobre 2021 au 05 octobre 2023.

■ **Décret N°2021/327 du 08 juin 2021** portant reversement de Madame Ondobo Martine Louise, épouse Atangana, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargée de Cours de 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon.

■ **Décret N°2021/328 du 08 juin 2021** portant reversement de Monsieur Mvondo Wilfried, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.

■ **Décret N°2021/329 du 08 juin 2021** portant reversement et promotion de Monsieur Bello, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ;

grade de Chargé de cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

■ **Décret N°2021/330 du 08 juin 2021** portant intégration de Monsieur Oumarou Toumba, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

■ **Décret N°2021/331 du 08 juin 2021** portant intégration de Monsieur Nguena Christian Lambert, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.

■ **Décret N°2021/332 du 08 juin 2021** portant intégration de Monsieur Pambe Biatch Max Junior, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

■ **Décret N°2021/333 du 08 juin 2021** portant intégration de Madame Lemouogue Joséphine, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargée de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

■ **Décret N°2021/334 du 08 juin 2021** portant intégration de Monsieur Mbpille Pierre Esaïe, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

■ **Décret N°2021/335 du 08 juin 2021** portant intégration et promotion de Monsieur Ngameni Barthélemy, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; grade de Maître de Conférences de 2^{ème} classe, 3^{ème} échelon.

■ **Décret N°2021/338 du 08 juin 2021** portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Aspirant-médecin Ndapen Nsounfo Jérôme Landry.

■ **Décret N°2021/339 du 09 juin 2021** portant nomination de responsables au Secrétariat Général de la Présidence de la République. Madame Mohamadou née Bilitte Haman Djoda et autres.

■ **Décret N°2021/340 du 09 juin 2021** portant nomination de responsables dans les services internes du Secrétariat Général de la Présidence de la République. Division Linguistique et du Bilinguisme. Chef de Division : Monsieur Bousomog Antoine et autres.

■ **Decree N°2021/340 of 9 June 2021 to appoint officials in the internal service of the Secretariat General of the Presidency of the Republic. Mr. Bousomog Antoine and others.**

■ **Décret N°2021/341 du 09 juin 2021** portant nomination de responsables dans les services



internes du Secrétariat Général de la Présidence de la République. Monsieur Betjol Hiol Charité de Bessombe et autres.

▪ **Décret N°2021/342 du 10 juin 2021** portant nomination de «Public Independent Conciliators» auprès des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Monsieur Tamfu Simon Fai (Nord-Ouest) ; Madame Telelen Dorothy Atabong, épouse Motaze (Sud-Ouest).

▪ **Decree N°2021/342 of 10 June 2021** to appoint «Public Independent Conciliators» in the North-West and South-West Regions. Mr Tamfu Simon (North West); Mrs Telelen Dorothy Atabong, Spouse Motaze (South West).

▪ **Décret N°2021/343 du 10 juin 2021** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un Accord de Crédit d'un montant de 82,6 millions d'euros, équivalent à 100 millions de dollars US, soit environ 54,182 milliards de francs CFA, pour le financement de la troisième opération d'appui aux politiques de Développement au Cameroun.

▪ **Decree N°2021/343 of 10 June 2021** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of EUR 82.6 million, equivalent to USD 100 million, or approximately CFAF 54.182 billion, to finance the 3rd Development Policy Support Operation in Cameroon.

▪ **Décret N°2021/344 du 14 juin 2021** portant révocation des forces de défense, à titre de régularisation, de certains Officiers des forces de défense. Chef de Bataillon adjoint Medjo Byabot Corettie et autres.

▪ **Décret N°2021/345 du 17 juin 2021** portant révocation d'un magistrat. Madame Ajah Emukey Miriam, magistrat de 1^{er} grade.

▪ **Decree N°2021/345 of 17 June 2021** to dismissal of a Judicial and Legal Officer. Mrs Ajah Emukey Miriam, Judicial and Legal Officer of the 1st scale.

▪ **Décret N°2021/346 du 17 juin 2021** portant naturalisation de Monsieur Mohamad Moussa Saad (Liban).

▪ **Decree N°2021/346 of 17 June 2021** to grant Cameroonian nationality. Mr. Mohamad Moussa Saad (Lebanon).

▪ **Décret N°2021/347 du 17 juin 2021** fixant les conditions d'établissement des passeports.

▪ **Decree N°2021/347 of 17 June 2021** to lay down conditions for the issuance of passports.

▪ **Décret N°2021/348 du 17 juin 2021** portant promotion aux grades supérieurs, des personnels Officiers d'active des forces de défense, au titre du second semestre de l'année budgétaire 2021. Lieutenant-colonel Reyang Gaskreo et autres.

▪ **Décret N°2021/349 du 17 juin 2021** portant promotion aux grades de Sous-lieutenant et Enseigne de Vaisseau de 2^{ème} classe, des Adjudants-chefs et Maîtres-principaux des forces de défense, inscrits au tableau d'avancement de grade, au titre de l'année budgétaire 2021. Adjudant-chef Koungou Ebol Amour Diddy et autres

▪ **Décret N°2021/350 du 17 juin 2021** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Promu au grade de Chevalier, Colonel Tevene Robert, militaire de la coopération centrafricaine.

▪ **Décret N°2021/351 du 17 juin 2021** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais. Promu au grade de Chevalier, Lieutenant-colonel Cloup Pierre, militaire de la coopération française et autres.

▪ **Décret N°2021/352 du 17 juin 2021** portant reconnaissance d'utilité publique de l'Association dénommée «Trois Lys Dame-Nsimalen et les Amis de la Charité», en abrégé «Trois-Lys-Nsimalen».

▪ **Décret N°2021/353 du 21 juin 2021** habilitant le ministre des Finances à recourir à des émissions sur le marché international pour un montant de 450 milliards de francs Cfa, dans la limite du plafond des emprunts non concessionnels, en vue principalement du rachat partiel ou total de l'eurobond en cours.

▪ **Decree N°2021/353 of 21 June 2021** to authorize the Minister of Finance to resort to issues on the international market for an amount of CFAF 450 billion, within the ceiling for non-concessional loans, mainly for the partial or total redemption of the current Eurobond.

▪ **Décret N°2021/354 du 22 juin 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction du tronçon de la voie Borne Fontaine Emana- Lycée d'Emana- Hôpital Deo Gracias-Parcours Vita dans le département du Mfoundi, région du Centre.

▪ **Décret N°2021/355 du 22 juin 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Todou Tizi Mazoum Kaï.



▪ **Décret N°2021/356 du 22 juin 2021** portant modification du décret 2018/546 du 02 octobre 2018 modifiant le décret 2016/330 du 15 juillet 2016 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Egri Fernand.

▪ **Décret N°2021/357 du 22 juin 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Nwehla Nken Théodore.

▪ **Décret N°2021/359 du 23 juin 2021** portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES). Commissaire Divisionnaire Passo Sombang Elie et autres.

▪ **Décret N°2021/360 du 24 juin 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction ou de réhabilitation des routes principales, des voies de contournement et des voies de désenclavement des quartiers à habitat dense, dans le cadre du Programme C2D Urbain «Capitales Régionales», dans la ville de Bafoussam, dans le Département de la Mifi, Région de l'Ouest.

▪ **Décret N°2021/361 du 24 juin 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction des voies d'accès au corridor de la ligne haute tension 90KV Mbalmayo-Ebolowa dans le département du Nyong et So'o, région du Centre.

▪ **Décret N°2021/362 du 24 juin 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne de transport d'électricité 225 KV Nkongsamba-Bafoussam dans la Région du Littoral.

▪ **Décret N°2021/363 du 28 juin 2021** portant promotion ou nomination dans l'Ordre de la Valeur. Madame Ketcha Célestine, épouse Courtes, Dignité de Grand Officier, Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, dans l'Ordre de la Valeur et autres.

▪ **Décret N°2021/364 du 28 juin 2021** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Ondongo Gilbert, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public en République du Congo, au grade de Commandeur dans l'Ordre de la Valeur à titre exceptionnel et autres.

▪ **Décret N°2021/365 du 28 juin 2021** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Madame Ayse Sarac, Ambassadeur de Turquie au Cameroun, arrivée en fin de séjour, au grade de Commandeur de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2021/366 du 28 juin 2021** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Solomane Kone, responsable du Groupe de la Banque Africaine de Développement du Cameroun au grade d'Officier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2021/367 du 28 juin 2021** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Son Excellence, Monsieur Rowan James Laxton, Haut-commissaire du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord au Cameroun, arrivé en fin de séjour, élevé à la Dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2021/368 du 28 juin 2021** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Soumbou Angoula Bertrand Pierre, magistrat, Directeur Général de l'ENAM à Yaoundé, Nommé au grade de chevalier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2021/369 du 28 juin 2021** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Llyod Purser, Lieutenant-colonel de l'Assistance technique britannique, arrivé en fin de séjour au Cameroun, nommé au grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2021/370 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Christian Cardinal Tumi, Archevêque Emérite à Douala, promu au grade de Commandeur de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2021/371 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Njonga Bernard, Directeur de publication du Journal «La Voix du Paysan» et Président de l'ACDIC, promu au grade de d'Officier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2021/372 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Ondobo Andze Gervais, Inspecteur N°2 à l'Inspection Général des services médicaux et paramédicaux au Ministère de la Santé Publique, nommé au grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2021/373 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Alim Boukar, Président du Conseil Régional du Nord, promu au grade d'Officier de l'Ordre de la Valeur.



- **Décret N°2021/374 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Etoundi Félix Edmond Pierre, Conseiller Régional du Sud/Directeur Général de l'Agence de voyage FINEX, promu au grade d'Officier de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2021/375 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feue Mvogo Marguerite Marie, épouse Essomba Mani, Présidente Section OFRDPC/Présidente de GIC à Okola, promue au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2021/376 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Olle Dieudonné, Chef du groupement Mvi'i Sud à Mengong, promu au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2021/377 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Kouamou Jonas, maire de la commune de Bangangté, élevé à la Dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2021/378 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Dika Charles David, Chef de 1er degré du canton Akwa III, élevé à la Dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2021/379 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Djambou Louis Marie, promoteur d'Instituts privés d'enseignement secondaires et supérieur au Cameroun, promu au grade de Commandeur de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2021/380 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feue Monjowa Lifaka Emilia, député/Vice-présidente au bureau de l'Assemblée Nationale, promue au grade de Commandeur de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2021/381 du 28 juin 2021** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feue Nganana Rachelle Thérèse, épouse Ayina Ohandja, conseiller municipal de la Ccommune de Monatéle et membre du CERAC, nommée au grade de Chevalier cd l'Ordre du Mérite Camerounais.
- **Décret N°2021/382 du 28 juin 2021** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Kaptue Lazare, Professeur agrégé de Médecine, Mmaire de la commune de Demdeng,

élevé à la dignité de Grand Cordon de l'Ordre du Mérite Camerounais.

- **Décret N°2021/383 du 28 juin 2021** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Mefe'e Mindjom Christian Robert, Inspecteur de Police de 2ème grade, nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Camerounais.
- **Décret N°2021/384 du 28 juin 2021** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Bayee Albert, mécanicien-radiateur, nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Camerounais.
- **Décret N°2021/385 du 28 juin 2021** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Omgba Ndjana Pierre Galand, Inspecteur de Police de 2ème grade, nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Camerounais.
- **Décret N°2021/386 du 28 juin 2021** instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur Simon Achidi Achu, ancien Premier Ministre, du 03 juillet 2021 à Santa, Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest.
- **Decree N°2021/386 of 28 June 2021** to organize an official funeral in honour of Mr Simon Achidi Achu, Former Prime minister who died on 4th May 2021 in the United States of America, on Saturday, 3 July 2021 in Santa, Mezam Division, NorthWest Region.
- **Décret N°2021/387 du 28 juin 2021** portant ratification de l'Accord d'Etape vers un Accord de Partenariat Economique Bilatéral entre la République du Cameroun et le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.
- **Decree N°2021/387 of 28 June 2021** to ratify the Stepping Stone Agreement towards a Bilateral Economic Partnership Agreement between the Republic of Cameroon and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland.
- **Arrêté N°0507/CAB/PR du 04 Juin 2021** portant révocation d'office de Monsieur Chifu Kanjo Cornélius (Mle 570 855 - A), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 29 octobre 2019.
- **Arrêté N°0509/CAB/PR du 09 juin 2021** portant nomination de responsables dans les services internes du Secrétariat Général de la Présidence de la République. Division Linguistique et du Bilinguisme. Réviseurs : Madame Mpeck Emilienne et autres.



▪ **Order N°0509 of 09 June 2021** to appoint officials in the internal services of the Secretary General of the Presidency of the Republic. Language Services and Bilingualism Division. Mr. Mpeck Emilienne and others.

▪ **Arrêté N°0510/CAB/PR du 09 juin 2021** portant nomination de responsables dans les services internes du Secrétariat Général de la Présidence de la République. Division Linguistique et du Bilinguisme. Section de la Traduction de la Langue Française. Cellule de Révision. Chef de Cellule : Monsieur Lingom Jean Jacob Antoine et autres.

▪ **Order N°0510 of 09 June 2021** to appoint officials in the internal services of the Secretary General of the Presidency of the Republic. Language Services and Bilingualism Division. French Language Translation Section. Revision Unit. Unit Head: Mr. Lingom Jean Jacob Antoine and others.

▪ **Arrêté N°0511/CAB/PR du 09 juin 2021** portant nomination de responsables dans les services internes du Secrétariat Général de la Présidence de la République. Service des Déplacements. Chef de Service : Madame Abeng Gabrielle Virginia et autres.

▪ **Arrêté N°0512/CAB/PR du 10 juin 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°00039/CAB/PR du 25 janvier 2019, portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanentes à Monsieur Ngono Yeme Jean-Marie (Mle 517 516-R), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrête n° 0515/CAB/PR du 10 juin 2021** portant abaissement de grade de Monsieur Mvondo Charles Brice (Mle 766 554-E), Gardien de la Paix Principal, pour négligences graves ayant entraîné la perte d'une arme de service et d'un chargeur garni de treize (13) munitions. Faits commis dans la nuit du 14 au 15 novembre 2019.

▪ **Arrêté N°0516/CAB/PR du 10 Juin 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Bindjeme Enock Bertrand (Mle 701 774-L), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour abandon d'un poste de garde, négligences graves dans l'exercice de ses fonctions et insubordination hiérarchique. Fait commis le 10 septembre 2019.

▪ **Arrêté N°0517/CAB/PR du 10 Juin 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Barhoul Issa (Mle 366 077-H) Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0518/ CAB/ PR du 15 Juin 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Assiga Thomas (Mle 364 035-M), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0519/ CAB/PR du 15 Juin 2021** portant reclassement, admission à la retraite par anticipation et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mboudou Ambroise Philippe (Mle 157 216-S), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0520/CAB/PR du 15 juin 2021** portant renouvellement de la disponibilité de Monsieur Taboula Tangué Pierre (Mle 570 813-V), Commissaire de Police, du 22 juin 2021 au 23 juin 2023.

▪ **Arrêté N°0522/CAB/PR du 15 juin 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Valentine Nguemua Benga (Mle 571 314-A), Officier de Police de 2^{ème} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir, la probité par non paiement de la dette et insubordination hiérarchique par refus de répondre à une demande d'explication. Faits commis courant mai 2017.

▪ **Arrêté N°0523/CAB/PR du 15 juin 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Wafo Foba Armand (Mle 606 791-I) Officier de Police de 1^{er} grade, pour retrait indu et rétention abusive des pièces et documents d'un usager et indécatesse portant atteinte à la considération de la Police par extorsion des fonds. Faits commis le 22 mars 2019.

▪ **Arrêté N°0524/CAB/PR du 15 juin 2021** portant révocation de Monsieur Mbarga Fabien Lucien (Mle 571 080-E), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Faits commis du 26 mai au 22 août 2018.

▪ **Arrêté N°0525/CAB/PR du 15 juin 2021** portant révocation d'office de Monsieur Cheuwa Liendje Arnold Brolin (Mle O-057 709), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Faits commis le 13 janvier 2021.

▪ **Arrêté N°0526/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un officier. Lieutenant-colonel Ndam Mbouombouo Moussa.

▪ **Arrêté N°0527/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Fru Joseph Fru.

▪ **Arrêté N°0528/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Tchualeu Theodore.



- **Arrêté N°0529/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un officier. Commandant Oyono Boulla Félix.
- **Arrêté N°0530/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un officier. Capitaine Benkiel Chaboude Eric Victor.
- **Arrêté N°0531/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Kengmegang.
- **Arrêté N°0532 /CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un officier. Lieutenant Ekei Ilassy Grégoire.
- **Arrêté N°0533/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un officier. Lieutenant Nganso Christiane Flou.
- **Arrêté N°0534/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un officier. Lieutenant Panyere Yves.
- **Arrêté n°0535/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Otele Yene Martial Wilfried.
- **Arrêté N°0536/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Tapeuhe Annick.
- **Arrêté N°0537/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Tchami Dioupi Giscard.
- **Arrêté N°0538/CAB/PR du 22 juin 2021** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un officier. Feu le Lieutenant-colonel Moussa.
- **Arrêté N°0539/CAB/PR du 22 juin 2021** portant attribution du capital -décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Chef de Bataillon Tsangue Michel Ange.
- **Arrêté N°0540/CAB/PR du 22 juin 2021** portant attribution du capital-décès quintuplé, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Sous-lieutenant Mbah Kouamen Cyriaque Patrick.
- **Arrêté N°0541/CAB/PR du 23 juin 2021** portant nomination de responsable à l'école Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES). Capitaine Ebale Zoua Fernand et autres.
- **Arrêté N°0542/CAB/PR du 24 juin 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Ambela Djomo Narcisse (Mle 597 066-J) Inspecteur de Police de

2^{ème} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par émission de chèque sans provision et non remboursement de la dette. Faits commis courant 2013 à 2018.

■ **Arrêté N°0543/CAB/ PR du 24 juin 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Feumo Fidèle (Mle 597 165-J), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour menaces, violences et voies de faits envers un supérieur hiérarchique. Faits commis le 20 mai 2019.

■ **Arrêté N°0544/CAB/PR du 24 juin 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Okotto Ondo Sianne Cédric (Mle 766 809-L), Gardien de la Paix Principal, pour retard en service, abandon d'une activité présente, participation à rixe et manquement à la subordination hiérarchique. Faits commis dans la nuit du 09 au 10 janvier 2017

■ **Arrêté N°0545/CAB/PR du 28 juin 2021** mettant fin à la disponibilité de Monsieur Polycarp Ngufor Forkum (Mle 570 026-H), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0546/CAB/PR du 28 Juin 2021** portant reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Mbarga Pierre (Mle 606 204-Y), Inspecteur de Police de 1^{er} grade.

■ **Arrêté N°0549/CAB/PR du 28 juin 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite par anticipation et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Fotabe Samuel Lemondem (Mle 365 951-M), Commissaire Divisionnaire.

■ **Arrêté N°0550/CAB/PR du 28 juin 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Noah Emmanuel Gabriel (Mle 598 500-Z), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par non-paiement de loyer. Faits commis courant 2019.

■ **Arrêté N°0551/CAB/PR du 28 juin 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Etsike Ekoe Daniel (Mle 582 549-Y), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par détournement d'un dépôt. Faits commis courant 2018.

■ **Arrêté N°0552/CAB/PR du 28 juin 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Mvelle Salla Frédéric Rodrigue (Mle X-058 980), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par non-paiement de ses dettes. Faits commis courant 2019.

■ **Arrêté N°0555/CAB/PR du 28 juin 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Ndjo Moame (Mle 502 257-V), Commissaire de Police.



Juillet/July

Le Président de la République a pris 286 actes dont 05 lois promulguées, 29 décrets et 252 arrêtés signés.

■ **Loi N°2021/012 du 9 juillet 2021** autorisant le Président de la République à ratifier le Traité portant création de l'Agence Africaine du Médicament, adopté le 11 février 2019 à Addis-Abeba (Ethiopie).

■ **Law N°2021/012 of 9 July 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the Treaty for the establishment of the African Medicines Agency, adopted on 11 February 2019 in Addis Ababa, Ethiopia.

■ **Loi N°2021/013 du 9 juillet 2021** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de coopération entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Conseil Fédéral Suisse, relatif à la suppression réciproque de l'obligation de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service, signé le 26 septembre 2014 à Yaoundé.

■ **Law N°2021/013 of 9 July 2021** to authorize the President of the Republic to ratify the Cooperation Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Swiss Federal Council, on the Reciprocal Abolition of the Visa requirement for the Holders of Diplomatic or Service Passports, signed in Yaounde on 26 September 2014.

■ **Loi N°2021/014 du 9 juillet 2021** régissant l'accès aux ressources génétiques, à leurs dérivés, aux connaissances traditionnelles associées et le partage juste et équitable des avantages issus de leur utilisation.

■ **Law N°2021/014 of 9 July 2021** to Govern Access to Genetic resources, their Derivatives, Traditional Knowledge Associated with Genetic Resources and the Fair equitable sharing of the Benefits arising from their Utilization.

■ **Loi N°2021/015 du 9 juillet 2021** portant organisation du volontariat au Cameroun.

■ **Law N°2021/015 of 9 July 2021** to Organize and Promote volunteering in Cameroon.

■ **Loi N°2021/016 du 9 juillet 2021** portant ratification de l'Ordonnance N°2021/003 du 7 juin 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

■ **Law N°2021/016 of 9 July 2021** to ratify Ordinance N°2021/3 of June 2021 to amend and Supplement some Provisions of Law N°2020/18 of the Republic of Cameroon for the 2021 Financial year.

■ **Décret N°2021/388 du 01 juillet 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak, dans le département de la Vina, région de l'Adamaoua.

■ **Décret N°2021/389 du 01 juillet 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction de la ligne d'évacuation de l'énergie électrique du projet d'aménagement hydroélectrique de Bini, dans la localité de Warak, département de la Vina, région de l'Adamaoua.

■ **Décret N°2021/390 du 01 juillet 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction de la voie d'accès au site du projet d'aménagement hydroélectrique de Bini, dans la localité de Warak, département de la Vina, région de l'Adamaoua.

■ **Décret N°2021/391 du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ojong Harrison Ojong.

■ **Décret N°2021/392 du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Adamou Robert.

■ **Décret N°2021/393 du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Mahob.

■ **Décret N°2021/394 du 02 juillet 2021** portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Monsieur Taguem Fah Gilbert Lamblin, Maître de Conférences.



▪ **Decree N°2021/394 of 02 July 2021** to appoint an Inspector General at the Ministry of Scientific Research and Innovation. Mrs. Taguem Fah Gilbert Lamblin, Senior Lecturer.

▪ **Décret N°2021/395 du 02 juillet 2021** portant nomination d'un membre de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme. Madame Madia Julienne, pour un mandat de cinq (05) ans éventuellement renouvelable.

▪ **Decree N°2021/395 of 02 July 2021** to appoint a member of the National Commission on the Promotion of Bilingualism and Multiculturalism. Ms. Madia Julienne.

▪ **Décret N°2021/396 du 02 juillet 2021** portant révocation d'un Magistrat. Monsieur Mboke Charles Augustin, Magistrat de 4^{ème} grade.

▪ **Decree N°2021/396 of 02 July 2021** to dismiss a Judicial Legal Officer. Mr. Mboke Charles Augustin, Judicial and Legal Officer, Fourth Scale.

▪ **Décret N°2021/397 du 05 juillet 2021** portant détachement d'un Magistrat. Madame Jengue Manon Michèle Carole, épouse Ateba, Magistrat de 3^{ème} grade, détachée auprès du Crédit Foncier du Cameroun (CFC).

▪ **Decree N°2021/397 of 05 July 2021** to place a Judicial and Legal Officer on decondment. Mrs. Jengue Manon Michele Carole, spouse Ateba, 3rd Scale, seconded at Credit Foncier du Cameroun (CFC).

▪ **Décret N°2021/398 du 05 juillet** portant nomination de seize (16) élèves-Commissaires de Police. Monsieur Alhadji Adam et autres.

▪ **Décret N°2021/399 du 06 juillet 2021** portant organisation administrative et académique de l'Institut des Beaux-arts de l'Université de Douala.

▪ **Decree N°2021/399 of 06 July 2021** to lay down the administrative and academic organization of the Institute of Fine Arts of the University of Douala.

▪ **Décret N°2021/400 du 06 juillet 2021** portant organisation administrative et Académique de l'Institut des Beaux-arts de l'Université de Dschang.

▪ **Decree N°2021/400 of 06 July 2021** to lay down the administrative and academic organization of the Institute of Fine Arts of the University of Dschang.

▪ **Décret N°2021/401 du 07 juillet 2021** modifiant le décret N°2019/452 du 29 août 2019 portant concession d'une pension de retraite et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Atanga Roger Pierre.

▪ **Décret N°2021/402 du 07 juillet 2021** modifiant le Décret 2019/225 du 08 mai 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Fankam David.

▪ **Décret N°2021/403 du 07 juillet 2021** portant modification du Décret N°2017/117 du 26 mars 2014 modifiant le Décret 2012/504 du 08 novembre 2012 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Onana Jules.

▪ **Décret N°2021/404 du 07 juillet 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Yanou Richard.

▪ **Décret N°2021/405 du 07 juillet 2021** modifiant le Décret N°2019/057 du 12 février 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Zetember Charles Henri.

▪ **Décret N°2021/406 du 07 juillet 2021** modifiant le Décret N°2020/184 du 08 avril 2020 portant concession d'une pension permanente d'invalidité, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Pangop Thomas.

▪ **Décret N°2021/407 du 07 juillet 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Faka Paulette.

▪ **Décret N°2021/408 du 07 juillet 2021** portant modification du Décret 2020/313 du 12 juin 2020, modifiant le Décret 2017/456 du 24 août 2017 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Tchoffo Boniface.

▪ **Décret N°2021/409 du 07 juillet 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Zoua Wanie.



- **Décret N°2021/411 du 09 juillet 2021** portant déclassement du domaine public fluvial, d'un terrain d'une superficie de 2ha 36a 49ca, sis à Elig-Effa au lieu-dit "Camp Yeyap", dans l'arrondissement de Yaoundé VIème, département du Mfoundi, région du Centre.
- **Décret N°2021/412 du 09 juillet 2021** portant reversement de Monsieur Mbia Claude Marie Roger dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 6ème échelon.
- **Décret N°2021/413 du 13 juillet 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Engolo Ella Thomas.
- **Décret N°2021/414 du 13 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité, revalorisation d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Tafomba Marie.
- **Arrêté N°0557/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tanefo Victor (Mle 519 615-K), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0558/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Biba Andjongo (Mle 162 721-T), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0559/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ako Manfred Nzo (Mle 355 958-D), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0560/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Bilo'o Nna Charlotte (Mle 369 927-V), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0561/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ebouele Clauvis (Mle 155 824-X), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°562/CAB/PR du 01 juillet 2021** allouant les pensions de réversion et d'invalidité permanente à l'ayant cause de Monsieur Ekouane Eitel (Mle 047 785-U), Officier de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0563/CAB/PR du 01 juillet 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Bouba Jacques (Mle 131 607-Z), Officier de Police de 2ème grade décédé à la retraite.

- **Arrêté N°0564/CAB/PR du 01 juillet 2021** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Djidjoua Garba (Mle 056 623-V), Officier de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0565/CAB/PR du 01 juillet 2021** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Tiati à Nlem Robert (Mle 067 628-X), Officier de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0566/CAB/PR du 01 juillet 2021** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Nuhwain Emmanuel Chiatoh (Mle 150 406-F), Officier de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0567/CAB/PR du 01 juillet 2021** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Chinmoun Inoussa (Mle 077 667-M), Officier de Police de 1er grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0578/CAB/PR du 01 juillet 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0798/CAB/PR du 18 septembre 2020 concernant Monsieur Kongo Emmanuel (Mle 048 171-P), Officier de Police de 1er grade décédée à la retraite, puis allouant les pensions de réversion et d'invalidité permanente à son ayant cause.
- **Arrêté N°0579/CAB/PR du 01 juillet 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Avoulou Tolo Joseph (Mle 156 545-X), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0582/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant revalorisation de la pension d'invalidité permanente à Monsieur Beke Beke Maurice Florent (Mle 606 185-S), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0583/CAB/PR du 01 juillet 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Nkoulou Obougou Jean (Mle 607 703-A), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0584/CAB/PR du 01 juillet 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Souhore Moussa (Mle 606 564-D), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0590/CAB/PR du 01 juillet 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0342/CAB/PR du 02 juin 2020 portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Tchuindo René (Mle 531 971-D), Commissaire de Police.



- **Arrêté N°0593/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Nyong David Fry.
- **Arrêté N°0594/CAB/PR du 01 juillet 2021** modifiant l'Arrêté N°021378/AM/MINDEF/02212 du 11 octobre 2002 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Belinga Atangana Auguste Gilbert.
- **Arrêté N°0595/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ngounou Nguekam Jeanne.
- **Arrêté N°0596/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Rehai.
- **Arrêté N°0597/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Friwa Jean Claude.
- **Arrêté N°0598/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Nyetsok A Ebeng Célestine.
- **Arrêté N°0599/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Fossouo Tagne Valentin.
- **Arrêté N°0600/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant attribution du capital-décès, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Colonel Noah Ngah Symplice.
- **Arrêté N°0601/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Capitaine Efa'a Mvom Jacob.
- **Arrêté N°0602/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant concession d'une pension temporaire d'orphelins. Feu le Capitaine Pep Jean-Marie.
- **Arrêté N°0603/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant attribution d'un capital-décès, quintuplé aux ayants-cause d'un Sous-officier. Feu l'Adjudant-chef Nganyo Robert.
- **Arrêté N°0604/CAB/PR du 01 juillet 2021** portant attribution d'un capital-décès quintuplé. Feu l'Adjudant Bouba Gauthier.
- **Arrêté N°0605/CAB/PR du 02 juillet 2021** attribuant une pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Macaulay Che Moma (Mle 062 203-N), Magistrat Hors Hiérarchie de 2ème groupe, 2ème échelon indice 1200, décédé à la retraite
- **Arrêté N°0606/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant nomination de soixante (60) Elèves-Officiers de Police. Monsieur Afane Zang Fernand et autres.
- **Arrêté N°0607/CAB/PR du 02 juillet 2021** autorisant le remboursement des retenues de 10% pour pension à Monsieur Fouman Renaud Franck (Mle 699 620-D), Gardien de la Paix de 1^{er} grade révoqué.
- **Arrêté N°0608/CAB/PR du 02 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Shayadini Tetndap Fadimatou (Mle Z- 056 932), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par non paiement de ses dettes, indécatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police par pratique d'une activité privée lucrative. Faits commis courant mars 2020.
- **Arrêté N°0609/CAB/PR du 02 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Biloa Onana Bernardin Gaël (Mle 769 464-H), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par distraction et vente d'une moto d'origine douteuse. Faits commis courant mars 2018.
- **Arrêté N°0610/CAB/PR du 02 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Nghombomboung Abel Nkeih (Mle 702 120-K), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par exercice privé d'une activité lucrative et trafic des effets militaires et du matériel de maintien de l'ordre. Faits commis le 16 octobre 2019.
- **Arrêté N°0611/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Meting Jean Dieudonné (Mle 595 114-C), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds à une dame en vue de faciliter l'admission de son fils au concours de la Police. Faits commis courant novembre 2018.
- **Arrêté N°0612/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Somuta Samuel Shu (Mle 366 445-Y), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0613/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kontchop Philippe (Mle 159 413-O), Officier de Police Principal.



■ **Arrêté N°0614/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Beyina Nogo (Mle 526 067-H), Officier de Police Principal.

■ **Arrêté N°0615/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngalim Juluis Sunjoh (Mle 147 030-A), Commissaire de Police Principal.

■ **Arrêté N°0620/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Sona Ericson Matuke (Mle 157 097-R), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0621/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Demayadjou Jean-Pierre (Mle 156 185-X), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0622/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mba Ondo Jean Charles (Mle 355 858-T), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0623/CAB/PR du 02 juillet 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Madame Nkeng Céline Amicha (Mle 600 344-M), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade.

■ **Arrêté N°0625/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Nchoutpouen Louis Jonathan (Mle 598 413-I), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 28 mai 2021.

■ **Arrêté N°0626/CAB/PR du 02 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Nkoum Gboh Dieudonné (Mle P-109 696), Gardien de la Paix 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 27 octobre 2020.

■ **Arrêté N°0628/CAB/PR du 07 juillet 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Nkaïmbi Philémon Sama (Mle 366 196-M), Commissaire de Police Principal.

■ **Arrêté N°0633/CAB/PR du 07 juillet 2021** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0568/CAB/PR du 17 juillet 2020, puis portant reclassement et modification de certaines dispositions de l'Arrêté N°414/CAB/PR du 24 septembre 2012 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mviena Ndong (Mle 355 902-Y), Officier de Police Principal.

■ **Arrêté N°0635CAB/PR du 07 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndy Amougou Hermann (Mle 506 714-M), Commissaire de Police, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par extorsion de fonds à destination dans une transaction foncière, insubordination hiérarchique par refus de déférer à une convocation de la division spéciale de Contrôles des Services. Faits commis courant 2010.

■ **Arrêté N°0636CAB/PR du 07 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Biya Bi Sumbu Paul Vivien (Mle R-055 844), Officier de Police de 1er grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par non paiement de sa dette. Faits commis courant juillet et novembre 2018.

■ **Arrêté N°0637CAB/PR du 07 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Dadan Jean Vincent (Mle 700 895-W), Gardien de la Paix Principal, pour manquements aux consignes et indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds aux usagers de la voie publique contre restitution des pièces personnelles. Faits constatés le 17 novembre 2019.

■ **Arrêté N°0638CAB/PR du 07 juillet 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Atouba Bika Jean Jacques (Mle 502 976-V), Officier de Police Principal.

■ **Arrêté N°0640CAB/PR du 07 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Ojong Benard Mbi.

■ **Arrêté N°0641/CAB/PR du 07 juillet 2021** modifiant l'Arrêté N°0382/CAB/PR du 29 mai 2018 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Ahidjo.

■ **Arrêté N°0642/CAB/PR du 07 juillet 2021** modifiant l'Arrêté N°0022/CAB/PR du 05 janvier 2017 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Ndongui Essoh Samuel.

■ **Arrêté N°0643CAB/PR du 07 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ela Engene Pierre.

■ **Arrêté N°0644CAB/PR du 07 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Nzie Mouansre Elise Nicole.

■ **Arrêté N°0645CAB/PR du 07 juillet 2021** portant concession d'une pension de réversion et réversion



d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Capitaine Mvomo Akono Jean Claude.

■ **Arrêté N°0650/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Oyono Ondoua Emmanuel (Mle 145 263-E), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0651/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Benga Aimé Jules (Mle 162 755-P), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0652/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant avancement d'échelons, reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Mounjopou Amadou (Mle 068 761-C), Officier de Police de 1^{er} grade.

■ **Arrêté N°0653/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant admission à la retraite par anticipation et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bareh Lawrence Njabo (Mle 355 318-C), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0654/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Babari Justin (Mle 369 688-Q), Officier de Police Principal.

■ **Arrêté N°0655/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Amougou Christian (Mle 356 104 -A), Commissaire de Police Principal.

■ **Arrêté N°0657/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Dzomechi David (Mle 157 001-Y), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0658/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Okeng André (Mle 539 826-V), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0659/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bantoua Ngoh Daniel (Mle 355 932-M), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0660/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndeh Chrysanthus Boma (Mle 532 320-K), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0661/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension

d'ancienneté à Monsieur Ngueiwoh Gabriel (Mle 129 942-D), Commissaire de Police Principal.

■ **Arrêté N°0662/CAB/PR du 09 juillet 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Tchouaki Fadang (Mle 541 036-J), Officier de Police de 1^{er} grade.

■ **Arrêté N°0665/CAB/PR du 09 juillet 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Zourmba Jean (Mle 583 391-K), Officier de Police de 2^{ème} grade.

■ **Arrêté N°0669/CAB/PR du 09 juillet 2021** allouant la pension de réversion aux ayants-cause de Monsieur Bidza Zoe Joseph (Mle 366 087-R), Commissaire de Police décédé à la retraite.

■ **Arrêté N°0672/CAB/PR du 09 juillet 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant-cause de Monsieur Alogo Christophe (Mle 050 085-R), Officier de Police de 2^{ème} grade décédé à la retraite.

■ **Arrêté N°0675/CAB/PR du 09 juillet 2021** allouant les pensions de réversion et d'invalidité permanente à l'ayant-cause de Monsieur Kameni Jacques (Mle 145 970-D), Commissaire Divisionnaire décédé à la retraite.

■ **Arrêté N°0676/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant révocation de Monsieur Sake Djogom Cédric (Mle Y- 056 914), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constater le 21 juillet 2020.

■ **Arrêté N°0677/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Salpana Oscar (Mle X- 059 731), Gardien de la Paix 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 20 avril 2020.

■ **Arrêté N°0678/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Menye Mezo'o Peguy Mony (Mle 766 479-W), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 18 février 2020.

■ **Arrêté N°0679/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Kwencha Adonis (Mle Y- 058 455), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 20 avril 2020.

■ **Arrêté N°0680/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Eloga Eloga Romaric Wilfried (Mle A- 108 016), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 11 mai 2011.

■ **Arrêté N°0681/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ottou



Paul (Mle 597 141-H), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour indécatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police par escroquerie foncière. Faits commis courant 2014.

■ **Arrêté N°0682/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant sanction d'abaissement de grade à Monsieur Odomou Mbarga Sylvestre (Mle 607 490-P), Officier de Police de 1^{er} grade, pour indécatesse ou compromission pourtant atteinte à la considération de la police par extorsion de fonds à autrui dans le cadre du concours de la police. Fait commis courant 2017.

■ **Arrêté N°0683/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Zanga Joseph Désiré (Mle 570 841-I), Inspecteur de Police Principal, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par contrefaçon des certificats de nationalité en vue de faciliter l'établissement des cartes nationales d'identités aux usagers. Faits commis courant 2019.

■ **Arrêté N°0684/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Nzouetcham Hilarion Evaritus (Mle 595 833-L), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour manquement aux consignes par déplacement sans titre de permission et faute contre l'honneur, le devoir et la probité par détention et trafic de cannabis et de munition de guerre. Faits commis le 07 décembre 2019.

■ **Arrêté N°0685/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Hamadou (Mle 596 112-M), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds à un candidat dans le cadre du concours de la Police. Faits commis courant 2016.

■ **Arrêté N°0686/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade de Monsieur Abdoul BA-KI (Mle 598 128-H), Officier de Police de 2^{ème} grade, pour manquements aux consignes et compromissions portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 14 juillet 2019.

■ **Arrêté N°0687/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Pabame Blaise (Mle 598 734-N), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité. Faits commis courant 2015, 2017, 2019.

■ **Arrêté N°0688/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à

Monsieur Njikang Metsoque Serge Désiré (Mle 607 774-Q), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la police par complicité d'arnaque et faute contre l'honneur, le devoir et la probité par dissimulation de son identité et non remboursement de sa dette. Faits commis le 28 août 2019.

■ **Arrêté N°0689/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Edjimbi Angoula Georges (Mle 596 351-J), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour insubordination et réflexions déplacées, violences et voies de faits envers un supérieur hiérarchique. Faits commis dans la nuit du 25 au 26 décembre 2019.

■ **Arrêté N°0690/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Baboule Dit Balekol Joseph (Mle Q-057 457), Gardien de la Paix 2^{ème} grade, pour manquement aux consignes par refus de prendre part à un service commandé. Faits commis le 30 octobre 2019 ;

■ **Arrêté N°0691/CAB/PR du 09 juillet 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Atangana Nsoe Christophe (Mle 608 190-E), Officier de Police de 1^{er} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par non-paiement de sa dette. Faits commis courant 2019.

■ **Arrêté N°0692/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Tsague Romanie Edmond (Mle 600 339-C), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour manquement aux consignes par refus de prendre part à un service commandé. Faits commis le 17 août 2019.

■ **Arrêté N°0693/CAB/PR du 09 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Njiki Polidor (Mle 606 880-Z), Officier de Police de 1^{er} grade, pour usage abusif d'une arme de service, indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la police par tentation d'extorsion de fonds, menaces envers un tiers et violation de consigne par divulgation des renseignements criminels. Faits commis courant janvier 2019.

■ **Arrêté N°0698/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Onguene Nerée

■ **Arrêté N°0699/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Eyenga Severin



- **Arrêté N°0700/CAB/PR du 12 juillet 2021** modifiant l'Arrêté N°930581/AM/ MINDEF/02212 du 07 juin 1993 portant concession d'une pension de retraite à un Officier. Colonel Mang Sylvestre.
- **Arrêté N°0701/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Asseng Afe Hervé Bertrand
- **Arrêté N°0702/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Frégate Bekono Patrice Magloire.
- **Arrêté N°0703/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Idrissou Bouba.
- **Arrêté N°0704/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Elono Emane Théodore.
- **Arrêté N°0705/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Abossolo Mba Louis Marie Charles.
- **Arrêté N°0706/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Atibaka Dorlette Aoudou
- **Arrêté N°0707/CAB/PR du 12 juillet 2021** modifiant l'Arrêté N°598/CAB/PR du 13 juillet 2016 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Naiyom Delphine Mirabelle.
- **Arrêté N°0708/CAB/PR du 12 juillet 2021** modifiant l'Arrêté N°516/CAB/PR du 15 juin 2011, modifiant l'Arrêté N°769/CAB/PR du 11 décembre 2007 portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Nyan Nyandak Emmanuel.
- **Arrêté N°0709/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Rose Tabe Etchi.
- **Arrêté N°0710/CAB/PR du 12 juillet 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Souley.
- **Arrêté N°0711/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Mbatoumou Jacques René (Mle 366 537-R), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0712/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension

d'ancienneté à Monsieur Mbeti Louis Marie Bernard (Mle 156 063-U), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°0713/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndjouwang Samuel (Mle 369 930-N), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°0714/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndon Moses Aneng (Mle 502 154-O), Officier de Police Principal

▪ **Arrêté N°0715/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngomsseu Victor (Mle 147 249-V), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°0716/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Badjoda Hamagabo (Mle 355 930-A), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°0717/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Metomo Lazare Dieudonné (Mle 366 249-P), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°0718/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Temwa Jean (Mle 147 217-S), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°0719/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kinyock II (Mle 156 001-X), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0720/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Ngobo Marcelle Nzoundi, épouse Bella (Mle 531 965-L), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0721/CAB/PR du 15 juillet 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Batti Benoît Camille (Mle 355 922-J), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°0722/CAB/PR du 15 juillet 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Massa'a Amama Raymond (Mle 136 645-Q), Officier de Police de 2^{ème} grade.

▪ **Arrêté N°0725/CAB/PR du 15 juillet 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 08 juillet 2020 constatant



la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Tezong Siméon (Mle 533 850-S), Officier de Police de 1^{er} grade.

■ **Arrêté N°0726/CAB/PR du 15 juillet 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Madame Nketh Ngweny Mary, épouse Ngongha (Mle 370 645-V), Officier de Police de 2^{ème} grade.

■ **Arrêté N°0729/CAB/PR du 15 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur N'Tang Bay Emile Gyslain (Mle 608 390-X), Commissaire de Police Principal, pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion des fonds à des gardés-à-vue en vue de leur libération, non exécution d'un ordre reçu et faute contre l'honneur, le devoir et la probité par dissimulation de la véracité. Faits commis courant mars 2020.

■ **Arrêté N°0730/CAB/PR du 15 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Zo'obo Jules (Mle 607 406-H), Officier de Police de 1^{er} grade, pour indécatesse dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police. Faits commis courant 2013.

■ **Arrêté N°0731/CAB/PR du 15 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Mbida Tsila Bernard (Mle 595 199-K), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour négligence ayant entraîné la perte d'une arme de service. Faits commis dans la nuit du 20 au 21 décembre 2019.

■ **Arrêté N°0732/CAB/PR du 15 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Fotso Nembot Paul (Mle 599 092-E), Officier de Police Principal, pour manquements aux consignes. Faits commis le 29 novembre 2019.

■ **Arrêté N°0733/CAB/PR du 15 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Koumenda Koumenda Etienne (Mle 607 746-E), Officier de Police de 1^{er} grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police par complicité de vol d'un véhicule automobile à usage de taxi mis en fourrière au poste. Faits commis dans la nuit du 31 janvier au 01 février 2014.

■ **Arrêté N°0734/CAB/PR du 15 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Dang, épouse Lewodo Régine (Mle 598 729-D), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité. Faits commis courant 2014.

■ **Arrêté N°0735/CAB/PR du 15 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Narma Jean Claude Armand (Mle A-107 034), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour manquements aux consignes par utilisation abusive d'une arme de service ayant occasionné des blessures à un tiers. Faits commis dans la nuit du 19 au 20 mai 2020.

■ **Arrêté N°0736/CAB/PR du 15 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mvombazo'o Mveme Jean Wilfried (Mle 766 552-M), Gardien de la Paix Principal, pour manquements aux consignes portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 31 mai 2020.

■ **Arrêté N°0737/CAB/PR du 15 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Mbu Clinton Temasang (Mle I-109 442), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 18 mai 2021.

■ **Arrêté N°0738/CAB/PR du 16 juillet 2021** déclarant fériée la journée du lundi 19 juillet 2021 (Fête du mouton)

■ **Order N°0738/CAB/PR of 16 July 2021 to declare Monday, 19 July 2021, a public holiday.**

■ **Arrêté N°0739/CAB/PR du 21 juillet 2021** portant admission en stage de perfectionnement à l'Institut de la Formation et de la Conservation du Patrimoine Audio-Visuel de la CRTV, de quatre fonctionnaires de la Sûreté Nationale (Régularisation). Monsieur Nkoa Ambassa Eric et autres.

■ **Arrêté N°0740/CAB/PR du 21 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Honba François (Mle 520 700-S), Commissaire de Police Principal

■ **Arrêté N°0741/CAB/PR du 21 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tang Joseph (Mle 520 719-U), Commissaire de Police

■ **Arrêté N°0742/CAB/PR du 21 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ebolo Ebolo Garspard (Mle 165 408-J), Commissaire de Police

■ **Arrêté N°0743/CAB/PR du 21 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Sokoundjou (Mle 366 673-U), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0744/CAB/PR du 21 juillet 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Epie Ekome Andrew (Mle 139 316-N), Officier de Police Principal



- **Arrêté N°0745/CAB/PR du 21 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Aouas Martin (Mle 503 841-J), Officier de Police Principal
- **Arrêté N°0747/CAB/PR du 21 juillet 2021** allouant les pensions de réversion et d'invalidité permanente aux ayants cause de Monsieur Mba Léonard (Mle 136 519-M), Officier de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0748/CAB/PR du 21 juillet 2021** portant révocation de Monsieur Mbozo'o Medjo Guy Joseph (Mle 599 417-J), Officier de Police de 2ème grade pour abandon de poste. Fait commis du 14 avril au 25 décembre 2017.
- **Arrêté N°0749/CAB/PR du 22 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tedemnou Isidore (Mle 366 277-M), Commissaire de Police Principal
- **Arrêté N°0750/CAB/PR du 22 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kongnyuy Emmanuel Nyubanla (Mle 171 111-E), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0751/CAB/PR du 22 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mveng Albert Landry (Mle 699 865-J), Gardien de la Paix Principal, pour manquement aux consignes et indécatesse portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant juin 2017.
- **Arrêté N°0752/CAB/PR du 26 juillet 2021** portant mise à disposition d'un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Monsieur Kabue Lenmba Sinclair, Commissaire de Police Principal, mis à la disposition du Bureau Régional Interpol pour l'Afrique Centrale à Yaoundé.
- **Arrêté N°0753/CAB/PR du 26 juillet 2021** portant mise à disposition d'un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Monsieur Ibog Biyong Samuel, Commissaire de Police
- **Arrêté N°0754/CAB/PR du 26 juillet 2021** constatant la cessation d'activités des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Dina Samuel (Mle 356 120-K), Commissaire de Police
- **Arrêté N°0755/CAB/PR du 26 juillet 2021** constatant la cessation d'activités des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Sirbetek Lavaray (Mle 583 023-J), Officier de Police de 1^{er} grade.

- **Arrêté N°0756/CAB/PR du 26 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Fouda Bernard (Mle 352 214-Z), Commissaire de Police
- **Arrêté N°0757/CAB/PR du 26 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Etongo Mangamba François (Mle 355 888-W), Commissaire de Police
- **Arrêté N°0758/CAB/PR du 26 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Pourtshom Henry (Mle 156 093-G), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0759/CAB/PR du 26 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tchemaleu Dieudonné (Mle 366 180-C), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0760/CAB/PR du 26 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Obam Endanette Martin (Mle 374 209-J), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0761/CAB/PR du 26 juillet 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°483/CAB/PR du 28 avril 2014 portant admission à la retraite et allouant la pension proportionnelle à Monsieur Demeka Jean Marie (Mle 500 817-V), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0762/CAB/PR du 26 juillet 2021** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Saliou Dangladi (Mle 060 601-P), Officier de Police de 2^{ème} grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0764/CAB/PR du 26 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Epee Dipanda Charles Valéry (Mle 598 994-M), Commissaire de Police, pour manquement à la subordination hiérarchique par désobéissance formelle à un ordre et réflexions déplacées envers un supérieur hiérarchique. Fait commis le 29 octobre 2019.
- **Arrêté N°0765/CAB/PR du 26 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Noubtsei Jean Claude (Mle 599 531-L), Commissaire de Police, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par délivrance de faux document aux usagers. Fait commis courant mars 2019.



▪ **Arrêté N°0766/CAB/PR du 26 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Belinga Ato'o Luc Bienvenu (Mle 595 814-M), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 15 juillet 2020.

▪ **Arrêté N°0767/CAB/PR du 26 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Nyiekoe Juste (Mle 595 733-S), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 25 janvier 2021.

▪ **Arrêté N°0768/CAB/PR du 28 juillet 2021** rapportant les dispositions de l'arrêté n°0932/CAB/PR/ du 17 novembre 2020, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°453/CAB/PR du 26 juin 2020 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Monkouop Mouminou (Mle 145 972-U), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0769/CAB/PR du 28 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Taiwa (Mle 506 712-A), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0770/CAB/PR du 28 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nkene Joseph Marie (Mle 505 046-E), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0771/CAB/PR du 28 juillet 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Koe (Mle 131 399-W), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0772/CAB/PR du 28 juillet 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tedontsop Chrétien (Mle 369 459-T), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0773/CAB/PR du 28 juillet 2021** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Njiowouo Daniel (Mle 531 994-F), Officier de Police Principal

▪ **Arrêté N°0774/CAB/PR du 28 juillet 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°268/CAB/PR du 12 mars 2014 portant admission à la retraite et allouant la pension proportionnelle à Madame Bella Akamse épouse Emva (Mle 355 726-I), Officier de Police de 2^{ème} grade.

▪ **Arrêté N°0776/CAB/PR du 28 juillet 2021** portant avancement d'échelon, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Njankouo Mouafon Mamoudou Riyal (Mle 571 569-I), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0777/CAB/PR du 28 juillet 2021** portant reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Madame Bitomo Ekouti Jeannette (Mle 606 967-Z), élève Officier de Police.

▪ **Arrêté N°0779/CAB/PR du 28 juillet 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0361/CAB/PR du 03 juin 2020 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Monesse Tsa Marcel (Mle 587 639-T), Officier de Police de 1^{er} grade.

▪ **Arrêté N°0780/CAB/PR du 28 juillet 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0678/CAB/PR du 19 août 2020 autorisant le remboursement des retenues de 10% pour la pension à Monsieur Essiane Francis (Mle 597 660-O), Gardien de la Paix Principal révoqué.

▪ **Arrêté N°0781/CAB/PR du 28 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Gnimpang Mondji Guy Igor (Mle 768 757-I), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour négligence caractérisée désinvolture et laxisme dans la conduite d'une enquête. Faits commis le 04 février 2019.

▪ **Arrêté N°0782/CAB/PR du 28 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Nguem Essomba Yves Hervé (Mle 605 944-E), Officier de Police de 1^{er} grade, pour manquements aux consignes par favoritisme et partialité démontrés dans l'exercice de ses fonctions et défauts de compte-rendu. Faits commis courant novembre 2019.

▪ **Arrêté N°0783/CAB/PR du 28 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Henry Ngwesse Ewondo (Mle I-109 269), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constater le 27 octobre 2020.

▪ **Arrêté N°0786/CAB/PR du 30 juillet 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Jouenang Abel (Mle 011 427-Y), Officier de Police de 1^{er} grade décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0787/CAB/PR du 30 juillet 2021** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Abessolo Atenga (Mle 147 198-M), Officier de Police Principal décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0789/CAB/PR du 30 juillet 2021** allouant les pensions de réversion et d'invalidité aux ayants cause de Monsieur Nguézong Joseph (Mle 109 614-Q), Commissaire de Police décédé à la retraite.



▪ **Arrêté N°0793/CAB/PR du 30 juillet 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Epie Joseph Nzoh (Mle 355 974-F), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0795/CAB/PR du 30 juillet 2021** portant abaissement de grade de Monsieur Mvoto Beyeme Jean Henri (Mle 596 912-L), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2018.

▪ **Arrêté N°0796/CAB/PR du 30 juillet 2021** portant abaissement de grade de Monsieur Nama Mvoula Alfred (Mle 769 676-A), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité. Fait commis courant septembre et octobre 2019.

▪ **Arrêté N°0797/CAB/PR du 30 juillet 2021** portant abaissement de grade de Monsieur Nyimi Elie Armand (Mle 595 736-B), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour manquements aux consignes, indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 19 décembre 2019.

▪ **Arrêté N°0798/CAB/PR du 30 juillet 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Koge Raymond Ebong (Mle 702 086-Y), Gardien de la Paix Principal, pour négligence grave ayant entraîné la perte d'une arme de service. Fait commis le 1^{er} mai 2020.

▪ **Arrêté N°0799/CAB/PR du 30 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Metoul Maximien (Mle 599 516-K), Officier de Police Principal, pour ivresse et scandale en service, violence et voies de fait sur une subordonnée. Faits commis dans la nuit du 04 au 05 juin 2019.

▪ **Arrêté N°0800/CAB/PR du 30 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Nama Mvoula Alfred (Mle 769 676-A), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion à un tiers demandeur de passeport ordinaire. Faits commis courant octobre 2018.

▪ **Arrêté N°0801/CAB/PR du 30 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ava Ntem Jean Wilfried (Mle 595 854-V), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par ex torsion de fonds à un tiers demandeur de titres identitaires. Faits commis courant janvier 2019.

▪ **Arrêté N°0802/CAB/PR du 30 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur André Barthélémy Junior (Mle 765 732-L), Gardien de la Paix Principal, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 23 juin 2020.

▪ **Arrêté N°0803/CAB/PR du 30 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Belinga Belinga Pierre (Mle 765 846-W), Gardien de la Paix Principal, pour manquements aux consignes et négligence grave ayant entraîné la destruction d'un véhicule de service. Faits commis dans la nuit du 07 au 08 juin 2020.

▪ **Arrêté N°0804/CAB/PR du 30 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Melingui Ava Romuald (Mle J-058 742), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour manquements aux consignes. Faits commis le 17 novembre 2018.

▪ **Arrêté N°0805/CAB/PR du 30 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mati Limgna (Mle W-106 876), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 23 juin 2020.

▪ **Arrêté N°0806/CAB/PR du 30 juillet 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Kouya Kouya Emmanuel Parfait (Mle W-106 810), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 23 juin 2020.

▪ **Arrêté N°0807/CAB/PR du 30 juillet 2021** portant révocation d'office de Monsieur Tsala Henri Charlemagne (Mle S- 108 752), Gardien de la Paix 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constater le 27 mai 2020.

▪ **Arrêté N°0808/CAB/PR du 30 juillet 2021** portant reclassement, puis autorisant le remboursement des retenues de 10% pour pension à Madame Melingui Anne épouse Onambe (Mle 583 387-M), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade.



Août/August

Le Chef de l'Etat a signé 230 textes au mois d'août : 117 décrets, 112 arrêtés et 01 circulaire.

■ **Décret N°2021/417 du 03 août 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction de la ligne de transport d'énergie électrique entre Yaoundé et Abong-Mbang dans le département du Haut-Nyong, région de l'Est.

■ **Décret N°2021/418 du 03 août 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction des ouvrages d'évacuation d'énergie du projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele dans le département de la Mefou et Akono, région du Centre.

■ **Décret N°2021/421 du 13 août 2021** ratifiant l'accord de prêt d'un montant de 84 101 978,98 euros, soit environ 55 166 693 111 FCFA, conclu le 17 juin 2021 entre la République du Cameroun et la Standard Chartered Bank et AKA Bank, assuré par BPI France Export, pour le financement du projet d'achèvement des travaux du complexe sportif d'Olembé à Yaoundé.

■ **Decree N°2021/421 of 13 August 2021** to ratify the loan Agreement for an amount of 84 101 978.98 Euros or approximately 55 166 693 111 CFA Francs? Signed between the Republic of Cameroon and Standard Chartered Bank and AKA Bank, guaranteed by BPI France Export on 17 June 2021, to finance the Olembe Sports Complex Competition Project.

■ **Décret N°2021/422 du 13 août 2021** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un accord de prêt d'un montant de 21,170 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS), correspondant à 29 millions de dollars US, soit environ 15 milliards de francs CFA, pour le financement du projet de préparation et de réponse au COVID-19.

■ **Decree N°2021/422 of 13 August 2021** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of 21.170 million Special Drawing Rights

(SDR), equivalent to USD 29 million or approximately CFAF 15 billion, to finance the Covid-19 Preparedness and Response Project of Special Drawing Rights (SDR) 21.170

■ **Décret N°2021/426 du 18 août 2021** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Edibi Fama, née Vundi Brigitte, professeur des lycées d'enseignement secondaire, pour la période allant du 09 décembre 2020 au 09 décembre 2022.

■ **Decree N°2021/426 of 18 August 2021** to grant an extension of service period to a civil servant. Mrs Edibi Fama, born, Vundi Brigitte, High School Teacher. From 9 December 2020 to 9 December 2022.

■ **Décret N°2021/427 du 18 août 2021** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), des accords respectifs de prêt d'un montant de 45 millions de dollars US, soit environ 25 milliards de francs CFA, et de don de 52,45 millions de dollars US, soit environ 29,3 milliards de francs CFA, pour le financement additionnel du Programme d'appui à la réforme de l'éducation au Cameroun.

■ **Decree N°2021/427 of 18 August 2021** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of USD 45 million, or approximately CFAF 25 billion, and a grant agreement of USD 52.45 million, or approximately CFAF 29.3 billion, as additional financing of the Education Reform Support Programme in Cameroon.

■ **Décret N°2021/428 du 20 août 2021** portant intégration et promotion de Monsieur Echu Georges Echu, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de 2^{ème} classe, 6^{ème} échelon.

■ **Décret N°2021/429 du 20 août 2021** portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Messieurs Mimbale Awa'a Derrick Ulrich et Mvondo Nko'o Thierry Wylfane.



- **Décret N°2021/430 du 20 août 2021** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Les Elèves-Officiers d'Active Azeh Formikong Elvis et Tankeu Tchoumi Franck Hermane.
- **Décret N°2021/431 du 20 août 2021** portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. l'élève-Officier d'active Olangana Nguele Clotilde Illea.
- **Décret N°2021/432 du 20 août 2021** portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Les élèves-Officiers d'active Adoum Abdoulaye ; Angama Bile Georges Aimé ; Naga Mbassi Claude Hervé.
- **Décret N°2021/435 du 20 août 2021** portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. L'élève-Officier d'active Eloumou John Daren Joffrey
- **Décret N°2021/436 du 20 août 2021** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Nganko Firmin Daniel, Administrateur Civil Principal, du 27 septembre 2021 au 27 septembre 2023.
- **Decree N°2021/436 of 20 August 2021** to grant an extension of service period to a civil servant. Mr. Nganko Firmin Daniel, Senior Administrative Officer. From 27 September 2021 to 27 September 2023.
- **Décret N°2021/437 du 20 août 2021** portant nomination de responsables à l'Université de Buea. Monsieur Moukengue Imano Adolphe et autres.
- **Decree N°2021/437 of 20 August 2021** to appoint officials in the University of Buea. M. Moukengue Imano Adolphe and others.
- **Décret N°2021/438 du 20 août 2021** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Monsieur Egbe Enow Andrew et autres.
- **Decree N°2021/438 of 20 August 2021** to appoint officials in some State Universities. M. Egbe Enow Andrew and others.
- **Décret N°2021/439 du 20 août 2021** portant ratification de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Conseil Fédéral Suisse, relatif à la suppression réciproque de l'obligation de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service, signé le 26 septembre 2014 à Yaoundé.
- **Decree N°2021/439 of 20 August 2021** to ratify the Cooperation Agreement between the

Government of the Republic of Cameroon and the Swiss Federal Council, on the reciprocal abolition of the visa requirement for holders of diplomatic or service passports, signed in Yaounde on 26 September 2014.

- **Décret N°2021/440 du 20 août 2021** portant ratification du Traité portant création de l'Agence africaine du Médicament, adopté le 11 février 2019 à Addis-Abeba (Ethiopie).

▪ **Decree N°2021/440 of 20 August 2021** to ratify the Treaty for the Establishment of the African Medicines Agency adopted at Addis-Ababa, Ethiopia, on 11 February 2019.

- **Décret N°2021/441 du 20 août 2021** portant reconnaissance d'utilité publique d'une association. L'Association dénommée Fondation SINKAM Charles, en abrégé FOSIC. (Bangou, département des Hauts-Plateaux, région de l'Ouest)

▪ **Decree N°2021/441 of 20 August 2021** to recognize a public interest association. The Association Foundation SINKAM Charles, abbreviated to FOSIC. (Bangou, Department of Uper-plateau, West Region)

- **Décret N°2021/442 du 20 août 2021** modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/020 du 04 février 2011 portant statut des fonctionnaires des greffes.

▪ **Decree N°2021/442 of 20 August 2021** to amend supplement certain provisions of Decree n°2011/020 of 4th February 2011 on the Special Rules and Regulations of the Corps of Court Registrars.

- **Décret N°2021/443 du 20 août 2021** portant naturalisation de Monsieur Boulkassoum Morou (Niger).

▪ **Decree N°2021/443 of 20 August 2021** to grant Cameroonian Nationality. Mr. Boulkassoum Morou (Niger).

- **Décret N°2021/444 du 20 août 2021** portant détachement d'un magistrat. Monsieur Mballa Etogo Benoît, magistrat hors hiérarchie de 2^{ème} groupe, détaché auprès de la Cour des Comptes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

▪ **Decree N°2021/444 of 20 August 2021** to place a Legal Officer on secondment. Mr. Mballa Etogo Benoît, Super scale, 2nd Group to the Court of the Economic and Monetary Union of Central Africa (CEMAC).

- **Décret N°2021/445 du 20 août 2021** portant classement au domaine public artificiel, des terrains



nécessaires aux travaux de construction de la ligne 90 KV Ahala-Nkolanga-Kondengui et du poste de Nkolanga, dans la région du Centre.

▪ **Décret N°2021/446 du 20 août 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Bechem Eyong Eneke (Mle 114 687-M), magistrat hors hiérarchie de 1^{er} groupe, 2^{ème} échelon, indice 1400.

▪ **Decree N°2021/446 of 20 August 2021** to grant a long service to Mr Bechem Eyong Eneke (Sce 114 687-M), Judicial and Legal Officer, super scale, group 1, incremental position 2, index 1400.

▪ **Décret N°2021/447 du 20 août 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Madame Mangué Berthe (Mle 142 558-V), magistrat de 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 1115.

▪ **Decree N°2021/447 of 20 August 2021** to grant a pension to Mrs Mangué Berthe (Sce 142 558-V), Judicial and Legal Officer, 4th scale, incremental position 3, index 1115.

▪ **Décret N°2021/448 du 20 août 2021** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Bouloumeke Nkoume (Mle 114 991-E), magistrat de 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 1115.

▪ **Decree N°2021/448 of 20 August 2021** to grant a long service to Mr. Bouloumeke Nkoume (Sce 114 991-E), Judicial and Legal Officer, 4th scale, incremental position 3, index 1115.

▪ **Décret N°2021/449 du 23 août 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Dika Elias.

▪ **Décret N°2021/450 du 23 août 2021** modifiant le décret N°2017/452 du 27 août 2017 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Kamga Lucas.

▪ **Décret N°2021/451 du 23 août 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Neih Kometa Yengwia.

▪ **Décret N°2021/452 du 23 août 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Nzalli Bernard.

▪ **Décret N°2021/453 du 23 août 2021** modifiant le Décret N°2019/283 du 03 juin 2019, portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Semeni Justin.

▪ **Décret N°2021/454 du 23 août 2021** modifiant le Décret N°2003/342 du 12 décembre 2003 portant concession d'une pension de retraite à un Officier. Colonel Yochembeng Fobella Daniel.

▪ **Décret N°2021/455 du 23 août 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Kame Domguia Samuel.

▪ **Décret N°2021/456 du 23 août 2021** modifiant le décret n°2019/391 du 29 juillet 2019, portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Mvono Joseph.

▪ **Décret N°2021/457 du 23 août 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Dissandou Toussala.

▪ **Décret N°2021/458 du 23 août 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Tsedoumo Robert.

▪ **Décret N°2021/459 du 23 août 2021** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Woulsou.

▪ **Décret N°2021/460 du 23 août 2021** portant concession d'une pension de retraite et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Mbiamenkouan David.

▪ **Décret N°2021/461 du 23 août 2021** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ipoulet Ngade Josué.

▪ **Décret N°2021/462 du 24 août 2021** portant reversement et promotion de Monsieur Etoua Remy Magloire Dieudonné, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de 2^{ème} classe, 5^{ème} échelon.



- **Décret N°2021/463 du 24 août 2021** portant intégration de Monsieur Shu William Shu, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/464 du 24 août 2021** portant intégration de Madame Ngo Mbogba Marguerite, épouse Nyeck Pondi dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/465 du 24 août 2021** portant reversement et promotion de Monsieur Ngotue, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle.
- **Décret N°2021/466 du 24 août 2021** portant intégration de Madame Ngo Massou Vanessa Maxemilie, épouse Nguidjol, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/467 du 24 août 2021** portant intégration de Monsieur Zang Ndi Serge Armand dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/468 du 24 août 2021** portant intégration de Madame Otiobo Atibita Esther Nadine dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/469 du 24 août 2021** portant intégration de Monsieur Fozing Eric Martial, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/470 du 24 août 2021** portant intégration de Monsieur Moulla Donatien Koulla, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/471 du 24 août 2021** portant reversement de Monsieur Gouafo Casimir, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/472 du 24 août 2021** portant intégration de Monsieur Mve Belinga Jeannot, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- **Décret N°2021/473 du 25 août 2021** portant intégration et promotion de Monsieur Kamgang Youbi Georges, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de 2^{ème} classe, 3^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/474 du 25 août 2021** portant reversement et promotion de Monsieur Lenta Ndjakou Bruno, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Maître de Conférences de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/475 du 25 août 2021** portant reversement et promotion de Monsieur Ngapgue Jean Noël, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/476 du 25 août 2021** portant révocation de Monsieur Ondo André Marie, (Mle 599 438-T), Commissaire de Police, pour manquement à la subordination hiérarchique, faute contre l'honneur et le devoir. Faits constatés le 17 décembre 2011.
- **Décret N°2021/477 du 25 août 2021** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Etoundi Mballa Georges Alain ; du 22 juillet 2020 au 22 juillet 2022.
- **Decree N°2021/477 of 25 August 2021** to grant an extension of service period to a civil servant. Mr. Etoundi Mballa Georges Alain. From 22 July 2020 to 22 July 2022.
- **Décret N°2021/478 du 25 août 2021** portant reversement et promotion de Monsieur Ndzie Ambena, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 4^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/479 du 25 août 2021** portant intégration de Madame Sumo Laurentine, épouse Nana Djeunga, dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon.
- **Décret N°2021/495 du 30 août 2021** portant nomination du président du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Monsieur Tetanye Ekoe.
- **Decree N°2021/495 of 30 August 2021** to appoint the Chairperson of the Management Committee of the National Blood Transfusion Centre. Mr Tetanye Ekoe.
- **Décret N°2021/496 du 30 août 2021** portant nomination du Directeur Général Adjoint du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Monsieur Maina Djoulde.
- **Decree N°2021/496 of 30 August 2021** to appoint the Deputy Director General of the Management National Blood Transfusion Centre. Mr Maina Djoulde.
- **Décret N°2021/497 du 31 août 2021** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Monsieur Tangka Julius Kewir et autres.



▪ **Decree N°2021/497 of 31 August 2021** to appoint officials in some State Universities. MMr Tangka Julius Kewir and others.

▪ **Arrêté N°0811/CAB/PR du 04 août 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nendou Jean (Mle 356 032-C), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0812/CAB/PR du 04 août 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Bikie Ebana, épouse Nembot Marie (Mle 369 636-L), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0814/CAB/PR du 04 août 2021** allouant la pension proportionnelle à Monsieur Nkondeng Ebengue Jean (Mle 598 122-X), Gardien de la Paix Principal.

▪ **Arrêté N°0815/CAB/PR du 04 août 2021** plaçant en position de disponibilité, Monsieur Libobgha Julius Sama (Mle 769 589-J), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade.

▪ **Arrêté N°0818/CAB/PR du 04 août 2021** portant révocation d'office de Monsieur Mbire Franck Mike (Mle A-058-654), Gardien de la Paix 1^{er} grade, pour abandon de poste. Faits constatés le 08 janvier 2021.

▪ **Arrêté N°0819/CAB/PR du 04 août 2021** portant abaissement d'échelon de Monsieur Bachirou Albert (Mle Y-057 458), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour manquements aux consignes et négligences ayant entraîné l'évasion de quatre (04) gardés a vue. Fait commis dans la nuit du 08 au 09 juillet 2019.

▪ **Arrêté N°0820/CAB/PR du 04 août 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Samaki Darma Alexandre (Mle M- 059 734), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour indécatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police par consommation des stupéfiants en uniforme. Faits commis le 11 janvier 2019.

▪ **Arrêté N°0821/CAB/PR du 06 août 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngouabo Jean Claude (Mle 355 180-Y), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0822/CAB/PR du 06 août 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension proportionnelle à Mademoiselle Ngo Babang Eugénie Odette (Mle 578 662-P), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0823/CAB/PR du 06 août 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Dairou

Hamayadji (Mle 250 425-Z), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0826/CAB/PR du 06 août 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Matakou Medjewe (Mle 520 513-K), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0829/CAB/PR du 06 août 2021** portant révocation d'office de Monsieur Mefire Mgboron Mohamed, (Mle 583 108-A), Officier de Police de 1^{er} grade, pour abandon de poste et refus de réintégrer le corps de la Sûreté Nationale à l'expiration de sa période de disponibilité. Fait constaté le 05 février 2021.

▪ **Arrêté N°0830/CAB/PR du 06 août 2021** portant révocation d'office de Monsieur Belinga Ato'o Luc Bienvenu (Mle 595 814-M), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 28 juin 2021.

▪ **Arrêté N°0831/CAB/PR du 06 août 2021** portant révocation d'office de Monsieur Nginya Nginya Oscar Marcel (Mle 571 535-F), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 18 novembre 2020.

▪ **Arrêté N°0832/CAB/PR du 12 août 2021** portant avancement d'échelon, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Okala Hilaire (Mle 600 006-W), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0833/CAB/PR du 12 août 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Bidjeck Céline épouse Makoua (Mle 355 926-M), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0834/CAB/PR du 12 août 2021** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Dan Jacques Emmanuel (Mle 173 870-M), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0835/CAB/PR du 12 août 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Madame Ambomo Marcelline (Mle 503 708-F), Officier de Police de 2^{ème} grade.

▪ **Arrêté N°0837/CAB/PR du 12 août 2021** déclarant fériée la journée du lundi 16 août 2021 à l'occasion de la fête de l'Assomption, dimanche 15 août 2021.

▪ **Order N°0837/CAB/PR of 12 August 2021** to declare Monday, 16 August 2021, a public holiday (Assumption Day on August 15th 2021).



■ **Arrêté N°0838/CAB/PR du 17 août 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Basso David (Mle 147 207-J), Commissaire de police.

■ **Arrêté N°0839/CAB/PR du 17 août 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nopo Pierre (Mle 156 415-C), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0840/CAB/PR du 17 août 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Timah Georges Mbah (Mle 355 798-W), Commissaire de police.

■ **Arrêté N°0841/CAB/PR du 17 août 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Temwa Joseph (Mle 147 269-Q), Commissaire de police.

■ **Arrêté N°0842/CAB/PR du 17 août 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mekouontchou Mathieu (Mle 526 534-M), Officier de Police Principal.

■ **Arrêté N°0844/CAB/PR du 17 août 2021** portant avancement d'échelon, reclassement, admission à la retraite par anticipation et allouant la pension proportionnelle à Mademoiselle Menang Joséphine (Mle 599 461-F), Officier de Police Principal.

■ **Arrêté N°0845/CAB/PR du 17 août 2021** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Zhe Ze Maurice (Mle 084 217-Q), Officier de Police de 2^{ème} grade décédé à la retraite.

■ **Arrêté N°0847/CAB/PR du 17 août 2021** mettant fin au détachement de Monsieur Malomba Moliva Johnson (Mle 607 863-H), Officier de Police de 1^{er} grade.

■ **Arrêté N°0848/CAB/PR du 17 août 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Moueneliép Sado José Blériot (Mle L-058 943), Gardien de la Paix de 1^{er} grade.

■ **Arrêté N°0849/CAB/PR du 17 août 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Oumarou Cisse Hamadou (Mle M-107 295), Gardien de la paix de 1^{er} grade, pour abandon d'un poste de travail et usage abusif d'une arme de service. Faits commis le 06 juin 2020.

■ **Arrêté N°0850/CAB/PR du 17 août 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°576/CAB/PR du 29 novembre 2005 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur

Gwandua Esau Sama, (Mle 051 760-V), Officier de Police de 2^{ème} grade ; puis allouant les pensions de réversion et d'invalidité permanente à ses ayants cause.

■ **Arrêté N°0851/CAB/PR du 18 août 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Ze Metou Lucine (Mle 500 563-X), Commissaire Divisionnaire.

■ **Arrêté N°0852/CAB/PR du 18 août 2021** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Petnga Mbiekop Rosalie (Mle 366 227-D), Commissaire de Police.

■ **Arrêté N°0853/CAB/PR du 18 août 2021** allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Atedzoe Gaspard Alain (Mle 148 393-S), Officier de Police Principal.

■ **Arrêté N°0854/CAB/PR du 18 août 2021** portant admission à la retraite par anticipation et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Feh Demian Akwo (Mle 587 371-T), Officier de Police de 1^{er} grade.

■ **Arrêté N°0855/CAB/PR du 18 août 2021** portant nomination, titularisation et reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Tonfack André (Mle 596 049-X), Inspecteur de Police stagiaire.

■ **Arrêté N°0856/CAB/PR du 20 août 2021** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Neakoh Harison Mbah (Mle 126 877-U), Commissaire de Police décédé à la retraite.

■ **Arrêté N°0858/CAB/PR du 20 août 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Edimengo Raymond Constant (Mle 533 996-H), Officier de Police de 2^{ème} grade.

■ **Arrêté N°0859/CAB/PR du 20 août 2021** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Meyanga Ndongo Jean Pierre (Mle 587 501-Y), Officier de Police de 1^{er} grade.

■ **Arrêté N°0863/CAB/PR du 20 août 2021** allouant la pension proportionnelle à Madame Essoka Dina Helen épouse Sama (Mle 572 251-E), Commissaire de Police Principal révoqué.

■ **Arrêté N°0866/CAB/PR du 20 août 2021** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Tiku Richard Enow (Mle 369 685-H), Officier de Police de 1^{er} grade.

■ **Arrêté N°0867/CAB/PR du 20 août 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Tiku Richard Enow (Mle 369 685-H), Officier de Police de 1^{er} grade.



▪ **Arrêté N°0868/CAB/PR du 20 août 2021** accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Maka Guillaume Rostand Rodrigue (Mle W-058 527), Gardien de la Paix de 1^{er} grade.

▪ **Arrêté N°0870/CAB/PR du 20 août 2021** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Babelemi Ndiom Armel Yves (Mle 765 799-J), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade.

▪ **Arrêté N°0871/CAB/PR du 20 août 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Babelemi Ndiom Armel Yves (Mle 765 799-J), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade.

▪ **Arrêté N°0872/CAB/PR du 20 août 2021** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Nyia Ngono Charly Elisée (Mle V-059 509), Gardien de la Paix de 1^{er} grade.

▪ **Arrêté N°0873/CAB/PR du 20 août 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Nyia Ngono Charly Elisée (Mle V-059 509), Gardien de la Paix de 1^{er} grade.

▪ **Arrêté N°0874/CAB/PR du 20 août 2021** liquidant les droits à pension de Monsieur Ebongue Moise (Mle 067 198-Z), magistrat hors hiérarchie, 2^{ème} groupe, 2^{ème} échelon, indice 1200, décédé à la retraite et attribuant une pension de réversion aux ayants cause.

▪ **Arrêté N°0875/CAB/PR du 20 août 2021** constatant la cessation de fonctions de Monsieur Dingha Alain Kanmi (Mle L-035 431), magistrat de 1^{er} grade, 1^{er} échelon, indice 530 et allouant un capital-décès avec remboursement des retenues aux ayants droits.

▪ **Arrêté N°0876/CAB/PR du 20 août 2021** attribuant une pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Nguidjoe Nyam Adalbert (Mle 067 203-J), magistrat de 4^{ème} grade, 3^{ème} échelon, indice 1115, décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0877/CAB/PR du 24 août 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Ndzenge Mbida Bienvenu Désiré.

▪ **Arrêté N°0878/CAB/PR du 24 août 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Chef d'Escadron Foming Rodrigue Boris.

▪ **Arrêté N°0879/CAB/PR du 24 août 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Passale Ernest.

▪ **Arrêté N°0880/CAB/PR du 24 août 2021** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Mbefang Mbefang Ghislain.

▪ **Arrêté N°0883/CAB/PR du 25 août 2021** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Mbazoa Joséphine Julienne épse Engotto (Mle 136 557-I), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0885/CAB/PR du 25 août 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°087/CAB/PR du 13 octobre 2020 portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté à Monsieur Moume Ngom Etia (Mle 156 413-L), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0888/CAB/PR du 25 août 2021** liquidant les droits de la succession de Monsieur Miasse Edouard Florent (Mle 111 213-E Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0889/CAB/PR du 25 août 2021** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Kenfack Tematio Antoine Bertin (Mle 571 441-Y), Officier de Police de 2^{ème} grade.

▪ **Arrêté N°0893/CAB/PR du 25 août 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tsanga Essomba Owono Daniel (Mle 608 268-T), Officier de Police de 1^{er} grade, pour abandon d'un poste de travail, ivresse et ébriété en service, utilisation abusive d'une arme de service et négligences ayant entraîné la perte de ladite arme. Faits commis le 31 mai 2020.

▪ **Arrêté N°0894/CAB/PR du 25 août 2021** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mboa Ondo Claude Marcellin (Mle 606 416-Q), Officier de Police de 1^{er} grade, pour manquements aux consignes et utilisation abusive d'une arme de service ayant causé des blessures à un tiers. Faits commis le 27 avril 2020.

▪ **Arrêté N°0895/CAB/PR du 25 août 2021** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Akamba Mfenda Saurell (Mle W-057 263), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour négligence caractérisée en service et faute professionnelle. Faits commis dans la nuit du 19 mai 2018.

▪ **Arrêté N°0896/CAB/PR du 25 août 2021** portant révocation d'office de Monsieur Wassiman Alex Steve (Mle G- 107 447), Gardien de la Paix de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Faits constatés le 04 mai 2021.

▪ **Circulaire N°001 du 30 août 2021** relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2022.

▪ **Circular N°001 of 30 August 2021** relating to the preparation of the State budget for the 2022 financial year.

LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

NEWSLETTER ON THE MANDATE OF GREAT OPPORTUNITIES



CHRA CERH

- ✓ A gift by the Presidential Couple
- ✓ A reference public hospital establishment in Central Africa with state-of-the-art-equipment.

Main Specialities

- ✓ Gynaecological Endoscopic surgery
- ✓ Assisted Reproductive Technology (ART)
- ✓ Antenatal diagnosis
- ✓ Management of high risk pregnancies and epidural deliveries
- ✓ Gynaecological Oncology
- ✓ Senology and plastic surgery

More than 270 babies born to the joy of many families!

- ✓ Un don du Couple Présidentiel
- ✓ Un établissement public hospitalier de référence en Afrique Centrale, avec des équipements à la pointe de la technologie.

Spécialités

- ✓ Chirurgie Endoscopique en Gynécologie
- ✓ Procréation Médicalement Assistée (PMA)
- ✓ Diagnostic anténatal
- ✓ Prise en charge des grossesses à haut risque et accouchements sous péridurale
- ✓ Cancérologie gynécologique
- ✓ Sénologie et chirurgie plastique

Déjà plus de 270 bébés nés, pour le bonheur de nombreuses familles !



Inaugurated on 6 May 2016
by Mrs. Chantal BIYA,
Cameroon's First Lady

Inauguré le 06 mai 2016
par Madame Chantal BIYA,
Première Dame du Cameroun